



Contrat de Convergence et de Transformation de la MARTINIQUE

2019-2022

Axe II – INVESTIR DANS LES FILIÈRES PORTEUSES

SOMMAIRE

Objectif 1 : Créer un écosystème favorable à la structuration des filières

2-1-1-1 Dispositif reprise-transmission -----	5
2-1-1-2 Observatoire économique CCIM -----	8
2-1-2-1 Dispositif PAM EcoEx -----	11
2-1-2-2 Identifier et mobiliser les ressources biologiques -----	14
2-1-2-3 Piles à Combustibles Microbiennes -----	20
2-1-2-4 CREANOV -----	23
2-1-2-5 Bâtiment de recherche transdisciplinaire -----	26
2-1-3-1 Soutenir la structuration de filières -----	29
2-1-3-2 Étude de métabolisme territorial -----	32
2-1-3-3 Développement international des entreprises -----	35
2-1-4-1 Laboratoire du dialogue social -----	38
2-1-4-2 Modernisation du dialogue social -----	41
2-1-4-3 Soutien action de l'ARACT -----	44

Objectif 2 : Capitaliser sur l'agro-transformation

Objectif 3 : Se tourner vers la mer

2-3-1-1 Pôle mer-----	47
2-3-1-2 Salon international du multicoque-----	52
2-3-2-1 Élimination des bateaux hors d usage -----	55
2-3-3-1 Création modernisation équipements plaisance -----	58
2-3-3-2 Étude & ingénierie développement nautisme -----	62
2-3-3-3 Grand Port Maritime de Martinique -----	64

Objectif 4 : S'engager dans le tourisme durable

2-4-1-1 Le Spiritourisme -----	73
2-4-1-2 Cité du goût et des saveurs -----	77
2-4-1-3 Grands hommes et grands sites -----	81
2-4-1-4 Espace d'accueil Saut Babin -----	85
2-4-1-5 Belvédères et sécurité de la rte de la Garanne -----	91
2-4-1-6 Place publique en front de mer à Grand'Rivière -----	94
2-4-1-7 Sentier Nord de Grande Randonnée -----	97
2-4-2-1 Le Bachelor Tourisme ECG -----	100
2-4-2-2 La labellisation des produits touristiques -----	103
2-4-2-3 Patrimoine archéologique sous-marin -----	105
2-4-2-4 Golf de l'espérance -----	108
2-4-2-5 Hippodrome Maurice Bruère -----	111
2-4-3-(1-2-3) Les EAT -----	114
2-4-3-4 Développement Économique Nord Martinique -----	119

Objectif 5 : Développer le potentiel énergétique

2-5 Développer le potentiel énergétique -----	122
---	-----

Objectif 6 : Systématiser le numérique

2-6-1-1 Développement filière et accompagnement digitalisation-----	127
2-6-2-1-Le numérique au service de l'action publique -----	131
2-6-2-2 Informatisation intercommunale-----	136
2-6-2-3 Projet numérique des Campus -----	140

Objectif 7 : Dynamiser la filière BTP

2-7-1-1 CERC -----	145
--------------------	-----

Objectif 8 : Valoriser et protéger la biodiversité

2-8-1-1 Inventaire biodiversité -----	149
2-8-1-2 Restauration de la mangrove -----	151
2-8-1-3 PNA Tortues marines et iguanes -----	154
2-8-1-4 Conservatoire Botanique -----	157
2-8-1-5 Ingénierie Parc Naturel de Martinique -----	160
2-8-1-6 Lutte contre les espèces exotiques envahissantes -----	162
2-8-2-1 Opération Grand Site de Sainte-Anne -----	165
2-8-2-2 Inscription Montagne Pelée & Pitons UNESCO -----	168

Objectif 9 : Développer l'économie circulaire

2-9 Économie circulaire -----	171
-------------------------------	-----

Objectif 10 : Valoriser les sargasses

2-10-1 Sargasses-----	175
-----------------------	-----

MARTINIQUE

FICHE PROJET n° 2-1-1-1

"Dispositif reprise/transmission d'entreprises"

Résumé du projet : montant global : 570 000 €

Dynamiser la reprise/transmission d'entreprises à la Martinique afin de contribuer à enrayer la disparition d'entreprises et d'emplois, faute d'un marché transparent de la reprise et d'un accompagnement identifié et adapté aux cédants et aux repreneurs. Ce projet passera par des actions de sensibilisation auprès des entrepreneurs et repreneurs potentiels et par la mise en place d'un lieu d'échange permettant à l'offre et la demande de mieux se rencontrer.

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : O

Si oui, n° du Projet Assises : 1.1.1, 1.1.5, 1.1.12

Thème

- Développement économique/emploi/formation

Priorité pour le territoire : 1

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

CCIM

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

CMA

DIECCTE, experts de la transmission (experts-comptables, notaires, fiscalistes)

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

En Martinique, un état des lieux réalisé en 2013 avait permis de noter :

- Une forte densité d'entreprises, en majorité des entreprises unipersonnelles (76 % de l'effectif en Martinique contre 67% dans l'hexagone) ;
- Un taux de cession brut de PME et ETI de 2,3% vs 5,5 % en France ;

- Un taux de disparition de PME et ETI de 3,6 % contre 2,3% en France ;
- Un vieillissement de la population des dirigeants de + de 60 ans (17,2%) et de + de 66 ans (9,4%) ;
- Une augmentation rapide des dirigeants de plus de 60 ans.

A l'échelle nationale, 42 % des responsables de TPE/PME déclarent que les coûts trop importants des conseils extérieurs sont un « frein important » à la cession (source : CSA 2017). Le Rapport DOMBRE-COSTE insiste sur cette barrière à l'entrée, a fortiori pour les TPE, qui doivent « acquitter un coût de conseil et d'intermédiation proportionnellement plus élevé que les grandes entreprises ».

L'opération vise à dynamiser la reprise/transmission d'entreprises à la Martinique afin de contribuer à enrayer la disparition d'entreprises et d'emplois, faute d'un marché transparent de la reprise et d'un accompagnement identifiée et adapté aux cédants et aux repreneurs. La sensibilisation à la reprise comme mode d'entreprendre et à la nécessité pour les chefs d'entreprise d'envisager la cession et de la préparer est également un enjeu important.

DESCRIPTIF DU PROJET

- Mise en place un lieu d'échanges d'offres et d'opportunités afin de permettre à l'offre et à la demande de se rencontrer plus facilement : adhésion des chambres consulaires à l'une des plateformes déjà existantes dans les réseaux respectifs (BNOA, bourse des CCI, ou Transentreprise qui est une bourse commune CMA-CCI) ;
- Constitution de fiches techniques pour l'information des cédants et repreneurs ;
- Campagne d'information à destination des chefs d'entreprise ciblés selon l'âge et le secteur d'activité ;
- Campagne d'information et d'incitation à la reprise d'entreprises à destination des jeunes créateurs, jeunes diplômés, personnes en reconversion ;
- Formation et accompagnement spécifique des cédants et repreneurs durant toutes les étapes du processus de transmission.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

Augmenter le taux de cession et abaisser le taux de disparition d'entreprises afin de converger vers les résultats observés en Métropole.

Indicateurs d'évaluation :

Indicateur de réalisation :

- nb formations réalisées
- nb de campagnes de communication réalisées
- nb d'entreprises contactées

Indicateurs d'impact :

- nb d'entreprises reprises ou cédées
- évolution du taux de cession
- évolution du taux de disparition

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 570 000 €

Les coûts estimatifs annuels du projet sont les suivants :

- 2 ETP chargés dédiés (communication, promotion, contact de terrain auprès des cédants, phoning, organisation des conférences, animation de séances d'informations, prédiagnostic, conventions avec des partenaires experts afin qu'ils puissent intervenir sur une « bourse », traitement des données -consulaires, CFE, Bodacc, etc. afin de produire un baromètre local de la transmission-reprise) : 50 000 x 2 = 100 000 euros

- Adhésion Bourse cédants-repreneurs et coût de formation du personnel consulaire référent = 3 500 euros

- Diffusion de l'information à travers un guide local du cédant et du repreneur (baromètre, promotion de la bourse, présentation de l'offre dédiée sur le territoire) : maquette, impression et diffusion = 6 500 euros.

- Campagne de communication promotion de l'offre de service et des événements (bannière web, kakemono, flyer, publications média, vidéos témoignage de cédants et repreneurs, etc.) = 30 000 euros la première année et 20 000 euros les suivantes

- Conférenciers pour assurer des ateliers et/ou formations à la cession et à la reprise : 10 000 euros

		2019	2020	2021	2022	Coût total
Coût État BOP 123	Investissement					
	Fonctionnement	60 000 €	56 000 €	56 000 €	56 000 €	228 000 €
Coût CTM	Investissement					
	Fonctionnement	60 000 €	56 000 €	56 000 €	56 000 €	228 000 €
Coût Partenaires	Investissement					
	Fonctionnement	30 000 €	28 000 €	28 000 €	28 000 €	114 000 €
Coût total	Investissement					
	Fonctionnement	150 000 €	140 000 €	140 000 €	140 000 €	570 000 €

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

oui, en totalité, oui, à hauteur de Non

Durée totale de l'action : 4 ans

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	60K €	56K €	56K €	56K €												

MARTINIQUE

FICHE PROJET n°2-1-1-2 Observatoire économique CCIM

Résumé du projet :

Coût total = 400 000 €

Consiste en la création d'un Observatoire économique auprès de la CCI visant à collecter et diffuser rapidement des données économiques, a priori non couvertes par les organismes publics, auprès des entreprises martiniquaises. Il englobe dorénavant les projets parallèles, portés dans le cadre des assises, de structures consacrées à la Silver économie et à la consommation alimentaire.

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : O

Si oui, n° du Projet Assises : 1.1.13 ; 2.1.12 ; 2.4.2 ; 4.2.5

Thème

- Agriculture/pêche
- Développement économique/emploi/formation
- Environnement/biodiversité

Priorité pour le territoire : 2

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

CCIM

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

INSEE ; IEDOM, Pôle emploi, DIECCTE, Douanes, CMT

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

En Martinique plusieurs structures sont sources ou productrices d'informations économiques (Insee, Iedom, Douanes, Pôle-emploi, Dieccte, etc...). Cependant tous les champs de l'économie martiniquaise ne sont pas couverts, les délais de diffusion de l'information sont parfois longs, et certaines données ne sont pas actualisées. Les entreprises locales expriment un réel besoin de lisibilité de l'économie.

Face à ce constat, la CCI Martinique souhaite se doter d'un observatoire économique qui viendrait en complémentarité de l'offre de producteurs de données tels que l'Insee ou l'Iedom.

Service instructeur : CM DEV ECO

DESCRIPTIF DU PROJET

Cet outil a pour objectif de produire de la statistique et des études sur les domaines/sujets non couverts par les autres organismes producteurs d'informations statistiques. Les indicateurs, études et analyses prospectives sur notre économie qui seront réalisés seront nécessaires aux chefs d'entreprise et aux décideurs économiques.

L'observatoire économique devra permettre :

- de compléter le système d'information économique avec des données fiables, d'avoir des données disponibles et régulières à l'attention des élus ;
- de rendre accessibles des éléments d'éclairage pour les entreprises et les acteurs socio –économiques (données gratuites et payantes) ;
- de disposer d'un outil d'aide à la décision mutualisée.

Ajout des fiches assises n°2.1.12 et 4.2.5

* A travers des études ciblées, l'observatoire économique couvrira également le champ de l'analyse de consommation intérieure, notamment alimentaire, à destination du public :

- Statistiques d'évolution de la production agroalimentaire locale et de la part de marché vis-à-vis de l'importation,
- Evolution des prix,
- Evolution des modes de consommation individuelle et collective et des modes d'achat (magasins d'alimentation, consommation hors domicile, restauration collective, achats par internet, circuits courts...),
- Qualité nutritionnelle des aliments,
- Opportunités d'innovation et de valorisation de productions locales à forte valeur ajoutée.

* Il veillera par ailleurs à consacrer des enquêtes et à collecter des données relatives au développement de la Silver économie :

- Evaluer l'impact social et économique du vieillissement de la population,
- Sensibiliser les chefs d'entreprises aux opportunités commerciales que représente la silver économie,
- Permettre aux entreprises de créer de la valeur avec une offre de produits et services (à travers de nouveaux produits, ou l'adaptation produits).

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

Indicateurs d'évaluation

Indicateur de réalisation :

- nombre d'études produites

Indicateurs d'impact :

- taux de satisfaction du tissu économique

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 400 000 €

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

		Année 1	Année 2	Année 3	Année	Coût total
Coût Etat BOP 123	Investissement					
	Fonctionnement					100 000 €
Coût CTM	Investissement					
	Fonctionnement					100 000 €
Autofinancement et partenaires privés	Investissement					
	Fonctionnement					200 000 €
Coût total	Investissement					
	Fonctionnement					400 000 €

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

oui, en totalité, oui, à hauteur de Non

Durée totale de l'action : 4 ans

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet																

MARTINIQUE

FICHE PROJET n° 2.1.2.1

"Dispositif PAM'EcoEx"

Résumé du projet :

Poursuivre un dispositif de soutien à l'émergence d'une filière de production de plantes et créer des produits innovants dans le secteur des extraits de plantes de la pharmacopée.

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : O

Si oui, n° du Projet Assises : 2.1.8

Thème

- Agriculture/pêche
- Développement économique/emploi/formation
- Environnement/biodiversité

Priorité pour le territoire : Oui, exploitation de la biodiversité du territoire pour développer une filière économique

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

PARM

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

A compléter en précisant si partenariat financier ou autre
CTM, PNRM

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Le PARM s'investit dans la connaissance des potentialités des plantes aromatiques et médicinales (PAM) de Martinique depuis 2008, et ce dans le but d'impulser le développement d'activités économiques par la création de valeur ajoutée.

Un programme de recherche fondamentale et de développement, le projet PAMVAL (financé par la Région et le FEDER) s'est déroulé sur la période 2012-2015. Dans le cadre de ce projet, les extraits d'une sélection de 24 plantes ont été caractérisés. Leurs compositions chimiques et leurs activités biologiques ont été étudiées. Un lien objectif entre composition et bénéfice pour la santé humaine a été établi. Des pistes de valorisations ont été mises à jour et les premiers développements de produits innovants ont été réalisés.

Les technologies d'éco-extraction constituent actuellement une opportunité pour la valorisation de ces extraits de plantes et sont très étudiées. De nombreux programmes de recherche et de nouveaux développements émergent.

Dans ce contexte, une plateforme d'éco-extraction a été mise en place au PARM en 2015 et permet aujourd'hui de structurer un service d'accompagnement spécifique à la valorisation d'extraits de plantes sur le territoire. Les technologies d'extraction par ultrasons et par micro-ondes, ainsi que la turbo distillation sont aujourd'hui fonctionnelles pour atteindre cet objectif. Par ailleurs, dans le cadre de ce projet, l'équipe du Pôle R&D a testé ces nouvelles technologies d'extraction et peut préconiser des conditions de faisabilité technico-économiques viables pour la valorisation de ces extraits sur des axes porteurs tels que : le segment de marché des cosmétiques, des compléments alimentaires et des produits alimentaires.

L'action en cours :

Le engagé en 2015 au titre du CPER 2014-2020 consiste en la mise en place d'un accompagnement spécifique d'entreprises en approche incubation de projets au sein des activités du PARM. Cofinancé par l'Etat et la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM).

Son objectif finalisé est :

- De favoriser la concrétisation de projets de recherche innovation vers la création d'activités nouvelles dans le secteur de l'agro transformation et des extraits de plantes,
- D'activer le transfert de technologie au bénéfice des entreprises engagées dans la valorisation d'extraits de plantes.

Le PARM a lancé en février 2017 un premier appel à manifestation d'intérêt visant à sélectionner six entreprises sur une période de deux années. L'enjeu est d'engager une coopération entre ces entreprises et le PARM à l'appui d'une convention de transfert de technologie qui intègre un volet Accueil et un volet Transfert de technologie au bénéfice de l'entreprise.

DESCRIPTIF DU PROJET

L'action proposée :

Poursuivre et amplifier ce dispositif durablement afin de soutenir l'émergence d'une filière de production de plantes et créer des produits innovants dans le secteur des extraits de plantes de la pharmacopée.

La poursuite du déploiement de ce dispositif vise plusieurs niveaux d'objectifs finalisés :

- Approfondir les connaissances des extraits d'une sélection de sept plantes à haut potentiel pour leur mise en œuvre opérationnelle sur les segments de marchés porteurs tels que celui du complément alimentaire, de l'ingrédient cosmétique ou alimentaire.
- Etablir les conditions de faisabilité technico économique d'éco extraits de cette plantes pour des applications diversifiées,
- Collaborer avec une sélection de 6 à 8 entreprises (au-delà de celles déjà sélectionnées par le PARM en 2017) pour assurer le transfert de technologie des connaissances appliquées au sein de leurs unités de production et favoriser ainsi l'innovation dans ce secteur.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

Les retombées attendues :

- La démarche d'assistance étroite aux projets innovants favorisera le transfert de technologie et de connaissances (pour l'appropriation des résultats de la recherche développement) du domaine des extraits de plantes au niveau des TPE-PME du territoire : une sélection d'entreprises bénéficiera d'un accueil personnalisé et d'une assistance pour la conduite de son projet innovant adaptés aux besoins.
- Le projet renforcera la dynamique du territoire en termes d'accompagnement de l'innovation dans au niveau d'une filière émergente, celles des plantes de la pharmacopée,

- Le projet renforcera les liens entre recherche publique et monde économique sur notre territoire avec la concrétisation de projets d'entreprises innovantes à court terme et l'émergence d'une filière stratégique nouvelle (Plantes de la pharmacopée)

Indicateurs d'évaluation :

Les indicateurs de suivi potentiels (IMPACT ATTENDUS DU PROJET) :

- Nombre de (Partenariats) contrats cadre d'accueil et transfert de technologie signé avec des TPE et PME,
- Nombre d'éco extraits de plantes de la pharmacopée étudiés pour du développement avec les TPE et PME,
- Nombre de journées d'accueil de TPE et PME /an pour des essais de développement sur la plateforme Eco extraction du PARM.

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 180 000 €

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

- Phase 1 : 120 000 €
- Phase 2 : 60 000 €

		Année 1	Année 2	Année 3	Année	Coût total
Coût État BOP 172	Investissement					
	Fonctionnement	15 000 €	15 000 €	15 000 €		45 000 €
Coût Partenaires CTM	Investissement					
	Fonctionnement	15 000 €	15 000 €	15 000 €		45 000 €
Autofinancement	Investissement					
	Fonctionnement	12 000 €	12 000 €	12 000 €		36 000 €
FEADER	Investissement					
	Fonctionnement	18 000 €	18 000 €	18 000 €		54 000 €
Coût total	Investissement					
	Fonctionnement	60 000 €	60 000 €	60 000 €		180 000 €

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ? non

oui, en totalité, oui, à hauteur de Non

Durée totale de l'action :

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

MARTINIQUE

FICHE PROJET n° 2.1.2.2

"Identifier et mobiliser les ressources biologiques du sol pour développer une agriculture plus durable"

Résumé du projet :

Promouvoir l'utilisation de nouvelles pratiques agricoles issues de la **valorisation des ressources biologique du sol**. Ces pratiques se veulent transversales sur l'ensemble des cultures de Martinique et se basent sur la valorisation des débris végétaux par lombricompostage et l'utilisation de plantes à fort potentiel symbiotique pour maximiser la fixation symbiotique et la mycorhization.

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) :

Si oui, n° du Projet Assises :

Thème

- Agriculture/pêche
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Environnement/biodiversité

Priorité pour le territoire :

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

CIRAD

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

Partenaire financé par le projet : Station d'Expérimentation en Agroécologie (SEA)

Autres partenaires :

- Parc Naturel Régional de Martinique (PNRM)
- ONF-Martinique
- Amadou Bâ, Université des Antilles
- Samuel W. James The University of Iowa
- Lise Dupont, Université Paris-Créteil
- Laure Hannibal, IRD - CAEC

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Les sols abritent une diversité inestimable d'organismes allant de la macrofaune du sol (invertébrés > 2 mm) jusqu'aux microorganismes tels que les bactéries ou les champignons qui représentent une biomasse vivante considérable dans le sol.

Cette biodiversité joue un rôle primordial dans le fonctionnement biologique du sol en remplissant de nombreux services écosystémiques tels que le recyclage des éléments minéraux et leur meilleure assimilation par les plantes, la fixation symbiotique de l'azote atmosphérique, l'amélioration de la structure physique du sol mais aussi la régulation des ravageurs telluriques. Parmi ces organismes, certains groupes fonctionnels présentent un intérêt considérable pour développer une agriculture basée sur l'utilisation des processus écologiques naturels (agroécologie). Chez les microorganismes, les bactéries symbiotiques fixatrices d'azote (Rhizobia) et les champignons mycorrhiziens, permettent d'améliorer significativement la nutrition et la santé des plantes cultivées. D'autre part, chez la macrofaune du sol, les vers de terre, véritables ingénieurs de l'écosystème, peuvent modifier les propriétés physico-chimiques de leur environnement et ainsi créer des conditions de croissance favorables pour les plantes.

Malgré ce réel potentiel, la biologie des sols de Martinique reste encore très peu étudiée. Pourtant le contexte climatique (zone tropicale humide) et la situation de la Martinique dans le hotspot de biodiversité des îles de la Caraïbes, suggèrent que les sols de l'île renferment une forte biodiversité.

Ainsi, de nombreuses espèces de plantes autochtones appartiennent à la famille des Légumineuses (Fabacées) dont la plupart ont la capacité à fixer l'azote atmosphérique grâce à leur association symbiotique avec les Rhizobia. Or, très peu de connaissances existent sur la diversité des souches de rhizobium associées à ces légumineuses locales de même que sur leur aptitude à fixer l'azote de l'air. La majorité des genres botaniques autochtones, quels que soient leur famille d'appartenance, sont également associés à des mycorhizes, champignons symbiotiques connus pour améliorer la nutrition minérale des plantes et leur tolérance aux pathogènes. De par leur meilleure adaptation aux milieux et aux sols de Martinique par rapport aux espèces exotiques, l'introduction au sein des agrosystèmes de ces espèces autochtones à haut potentiel symbiotique devrait pouvoir améliorer sensiblement le fonctionnement biologique des sols cultivés dans un objectif de production durable à faible apport d'engrais chimiques. Si l'utilisation de plantes de service de couverture herbacées, généralement exotiques, ont montré leur efficacité dans la gestion de l'enherbement en s'affranchissant des herbicides, elle reste dépendante d'un approvisionnement extérieur relativement onéreux et irrégulier. Par ailleurs, en plus des plantes de couverture herbacées, l'introduction d'arbres autochtones au sein ou en bordure (haies) de parcelles cultivées au sein de systèmes agroforestiers reste sous-exploitée alors que leur haut potentiel symbiotique et leur capacité à remobiliser les éléments profonds du sol en surface pourraient avoir un impact majeur dans la productivité durable des cultures.

Avec un taux d'endémisme proche de 60 %, la faune des vers de terre des îles des Petites Antilles présente une réelle particularité biologique. A l'instar de la Guadeloupe qui compte plus de 28 espèces de vers de terre dont 13 sont endémiques de l'île, la Martinique renferme également une forte diversité de vers de terre. En Martinique aucune étude scientifique complète sur les vers de terre n'a pour le moment été menée mais une récente mission (menée conjointement par le CIRAD et l'Université de l'Iowa) a permis de faire état de la présence de 27 espèces. Ces premiers résultats nous montrent que la diversité des vers de Martinique suit un schéma similaire à la faune de Guadeloupe avec un fort taux d'endémisme et une forte diversité de vers de terre épigés du genre *Dichogaster*. Ces espèces de vers de terre natives sont pour la plupart épigées et occupent des habitats aériens comme par exemple des réservoirs des broméliacées ou des accumulations de matière organique morte. Ce mode de vie « hors sol » est très original et laisse penser que ces espèces pourraient être utilisées en lombriculture. Les vers épigés de Guadeloupe ainsi que ceux collectés en Martinique partagent plusieurs traits d'histoire de vie originaux : (1) une taille moyenne, (2) un corps fortement pigmenté et ils peuvent atteindre des (3) fortes densités de population dans les broméliacées (plus de 10 individus par plante). Enfin, le trait le plus important de la biologie de ces espèces est (4) leur capacité à se nourrir exclusivement de matière organique morte. Cette caractéristique est un trait fonctionnel original chez les vers de terre. En effet, la plupart des espèces de vers ont besoin de mélanger dans leur régime alimentaire de la matière organique morte à du sol minéral. L'ensemble de ces caractéristiques biologiques font que ces vers de terre sont de très bon candidats pour être utilisés en lombriculture.

L'agriculture en Martinique est aujourd'hui très dépendante des intrants de synthèse. Cela pose deux problèmes principaux qui sont : le respect de l'environnement (pollution locale et émissions de CO₂) et la

dépendance de l'agriculture et de la production alimentaire au commerce international pour l'importation des intrants. Il devient donc urgent d'identifier et de mobiliser les ressources biologiques autochtones disponibles dans les différents agroécosystèmes de Martinique afin d'introduire de la diversité dans les systèmes de culture. Ce projet visera à décrire la diversité fonctionnelle des organismes du sol et à tester la contribution des symbioses plante-microorganismes et des lombricomposts dans la productivité durable de différents types d'agrosystèmes.

DESCRIPTIF DU PROJET

Axe 1 : identifier et caractériser les ressources biologiques du sol dans les différents agroécosystèmes de Martinique.

Faire l'inventaire de la biodiversité des espèces auxiliaires jouant un rôle clef dans le maintien de la fertilité des sols. Un focus sera fait sur les microorganismes symbiotiques des plantes et les espèces de vers de terre endémiques de la Martinique.

1 - Les microorganismes symbiotiques

Il s'agira de caractériser la diversité et le fonctionnement des symbioses associées à une sélection de légumineuses autochtones (espèces herbacées et arbres) à introduire en tant que plantes de service au sein de systèmes de cultures soumis à un mode de gestion agro-écologique durable adapté au contexte Caraïbe. Outre leurs activités assainissantes (ex. Crotalaires) et leur rôle de contrôle du développement des adventices, les plantes de services fixatrices d'azote, lorsqu'elles sont cultivées en rotation (jachère) ou en association avec des plantes d'intérêt non-fixatrices d'azote, ont la propriété d'améliorer la fertilité des sols et de transférer des nutriments (notamment l'azote) au moyen des réseaux mycorhiziens. L'objectif du projet est (i) de caractériser les **bactéries fixatrices d'azote** et les **champignons mycorhiziens** partagés entre légumineuses et plantes de culture, (ii) **d'évaluer les transferts de nutriments** des plantes de services fixatrices d'azote à des plantes d'intérêt agronomique non-fixatrices, (iii) **d'évaluer l'amélioration du bilan azoté** du sol par incorporation d'azote fixé, (iv) d'évaluer la compétition et la complémentarité entre plantes de l'agrosystème pour l'acquisition de ressources aériennes ou souterraines (contrôle de populations végétales indésirables, baisse de rendement, efficacité d'utilisation des ressources).

Principales tâches :

- Choix des légumineuses locales à tester ;
- Enquête **nodulaire** ;
- Potentiel **mycorhizogène** (mycorhizes à arbuscules) des sols et des plantes ;
- **Caractérisation moléculaire** des microorganismes symbiotiques associés aux légumineuses locales de service choisies (rhizobia et champignons mycorhiziens) ;
- **Caractérisation fonctionnelle des rhizobia** associés *in vitro* : potentiel fixateur d'azote, capacité à solubiliser / mobiliser le phosphore, autres propriétés PGPR (plant growth promoting rhizobacteria) ;
- Evaluation du **potentiel fixateur d'azote** des espèces de légumineuses *in situ* (utilisation des méthodes de dilution isotopique et d'abondance naturelle en ¹⁵N ; mesure de l'activité de la nitrogénase par la méthode ARA) ;
- Quantification de l'efficacité de la symbiose et du bénéfice pour la culture associée, **transfert d'azote fixé** par les légumineuses aux non-légumineuses (par méthodes isotopiques) ;
- **Bilan fertilité** avec analyses physico-chimiques du sol ;

2 - Biodiversité des vers de terre de Martinique

Un inventaire le plus exhaustif possible des espèces des milieux naturels et cultivés de l'île sera entrepris. Une attention particulière sera portée aux milieux naturels de la Martinique (Pitons et montagne Pelée, forêts mésophile du sud) où il est plus probable de retrouver des espèces de vers de terre endémiques natives pouvant être utilisées en lombriculture.

Principales tâches :

- **Prospection des Micro-habitats** où vivent les vers (accumulation de MO sur dalle rocheuse, aisselle des Broméliacées, Accumulation de MO à l'aisselle des feuilles de palmier, etc.) dans différents milieux de l'île (milieux naturels, pâturages, vergers etc.).
- **Description des espèces nouvelles** : pour chaque morpho-espèce collectée environ plusieurs spécimens seront conservés dans l'alcool à 95° afin de faire des études morphologiques ainsi que du Barcoding moléculaire.
- Une espèce sera choisie pour servir de modèle afin d'étudier la **connectivité entre les milieux cultivés et les aires protégées**. Afin d'étudier la structure spatiale des populations, des marqueurs moléculaires de type SNPs (Single nucleotide polymorphism) vont être caractérisés par RADseq (Restriction – site associated DNA sequencing) puis génotypés chez l'ensemble des individus. L'analyse des données se fera à l'aide d'approches de génétique du paysage (e.g. Dupont et al. 2017).

Axe 2 : mobiliser les ressources biologiques du sol

L'objectif de cet axe est d'étudier des pratiques culturales novatrices qui mobilisent les ressources biologiques locales afin de les introduire dans les systèmes de culture pour maximiser les processus écologiques et remplacer progressivement les intrants de synthèse.

1. Utilisation de plantes autochtones inoculées à partir de souche de microorganismes locales

Les connaissances acquises lors de la première étape de caractérisation et sélection de souches microbiennes d'une part et la mise au point de techniques d'inoculation microbienne d'autre part, permettront de proposer des itinéraires techniques privilégiant l'utilisation de souches microbiennes ayant une forte diversité fonctionnelle des symbioses et des **associations symbiotiques plantes-microorganismes performantes** et adaptées.

Les connaissances acquises sur la **structure des communautés de microorganismes symbiotiques** seront confrontées aux autres données pluridisciplinaires disponibles pour étudier d'éventuelles relations, notamment vis à vis de la santé des plantes (résistances aux pathogènes), fertilité et productivité des sols, etc.

Principales tâches :

- Sélection de **couples symbiotiques performants** et adaptés ;
- Mise au point d'itinéraires techniques relatifs à **l'inoculation des plantes** par les microorganismes symbiotiques (rhizobium, mycorhizes) : **formulation et support des inoculums**, mode d'inoculation en **pépinière** (arbres) ou en serre (herbacées de couverture).
- Conception et mise au point de **systèmes de culture** intégrant les légumineuses compagnes (herbacées de couverture ou arbres) ;
- Compétition ou complémentarité entre plantes de l'agrosystème pour l'acquisition de ressources du milieu.

2. Production et évaluation agronomique de lombricompost provenant d'espèces endémiques de vers de terre

L'objectif est d'évaluer la possibilité d'utiliser les espèces de vers de terre endémiques pour produire du lombricompost. Cela permettra de valoriser la biodiversité locale en évitant de disséminer les espèces de vers de terre potentiellement invasives qui sont actuellement utilisées en lombriculture. Par ailleurs, une production intensive de vers en conditions contrôlées permettra de fournir aux agriculteurs intéressés une quantité de vers de terre suffisante pour lancer leur propre unité de lombriculture.

- **Test d'acclimations** des vers aux conditions de culture. Différentes espèces (5 maximum) seront acclimatées en chambre de culture. Lors de cette étape, la capacité des vers à se nourrir d'un mélange

de déchets verts disponibles localement sera étudié ainsi que leur tolérance à des fortes températures durant un temps limité (40°C pendant 12h).

- **Etude du cycle biologique** des espèces pour déterminer les conditions de culture optimales. Cette étape permettra de récolter des informations sur la durée du cycle, le **taux de croissance**, la production de biomasse et la fécondité de plusieurs espèces. Cette étape permettra également de déterminer la **température** et le **taux d'humidité optimal** pour la croissance de chaque espèce.
- Les espèces ayant la plus forte multiplication et étant les plus simples à multiplier seront sélectionnées pour **lancer une production de masse** destinée à produire des quantités suffisantes pour ensemer des tas de lombricompost de l'ordre du m³.
- Installation d'une infrastructure au SEA permettant de faciliter les travaux d'entretien et d'optimiser le processus de lombricompostage. Installation d'une ombrière pour protéger de l'ensoleillement et d'asperseurs pour maintenir un taux d'humidité constant.
- **Caractérisation biochimique** des différents lombricomposts produits en vue de leur homologation (norme NFU 44-051).
- Essais de **croissance de plantes** sur les différents lombricomposts produits

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

L'objectif général du projet est de promouvoir l'utilisation de nouvelles pratiques agricoles issues de la valorisation des ressources biologique du sol. Ces pratiques se veulent transversales sur l'ensemble des cultures de Martinique et se basent sur la valorisation des débris végétaux par lombricompostage et l'utilisation de plantes à fort potentiel symbiotique pour maximiser la fixation symbiotique et la mycorhization. Ces techniques seront détaillées lors d'une journée technique avec des agriculteurs ainsi que par le biais de différents supports de communication :

- Guide de reconnaissance des principales espèces de vers de terre,
- Guide technique de la lombriculture en Martinique,
- Publication scientifique décrivant les espèces nouvelles de vers de terre,
- Publication décrivant les souches nouvelles de rhizobia,
- Fiche technique permettant d'identifier et de multiplier facilement les arbres à fort potentiel symbiotique en vue de les introduire sur l'exploitation (dans les haies ou comme arbre d'ombrage).

Indicateurs d'évaluation

Indicateur de réalisation :

- Résultats scientifiques en lien avec l'équipement scientifique acquis :

Indicateur d'impact :

- Nombres de Publication(s) acceptées
- Thèses soutenues ou lancées
- Prix ou distinction(s) pour les travaux de recherche
- Nombre de Post-doc ou CDD
- Nombre de chercheurs invités
- Innovation / Transfert
 - Contrats partenariaux
 - Nombre de CIFRE
 - Nombre de Brevets
 - Nombre de Licences
- Création de start-up
- Contrat Public-privé
- Emergence de structures labellisées (type PFT, CDT, CRT...)
- communication et vulgarisation, dissémination vers la société (CSTI)

- Conférences
- Séminaires
- Fête de la science

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 478 716

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

		Année 1	Année 2	Année 3	Année	Coût total
Coût État BOP 172	Investissement	38 000 €	20 840 €	20 840 €		79 680 €
	Fonctionnement					
Coût CTM	Investissement					
	Fonctionnement	7 668 €	10 589 €			18 257 €
Coût FEDER	Investissement		50 840 €	50 000 €		100 840 €
	Fonctionnement		50 000 €	50 000 €		100 000 €
Coût CIRAD	Investissement					
	Fonctionnement	59 979 €	59 979 €	59 981 €		179 939 €
Coût total	Investissement	38 000 €	71 680 €	70 840 €		180 520 €
	Fonctionnement	67 647 €	120 568 €	109 981 €		298 196 €

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

oui, en totalité, oui, à hauteur de Non

Durée totale de l'action : 2 ans

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

MARTINIQUE

FICHE PROJET n° 2.1.2.3

"Piles à Combustibles Microbiennes et Zones Humides"

Résumé du projet :

Développement d'un prototype de pile à combustible microbienne à partir des bactéries du littoral en Martinique. Dispositif très innovant de production d'électricité (énergie renouvelable propre) à partir de la dégradation de la matière organique.

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : O

Si oui, n° du Projet Assises : 6.7

Thème

- Développement économique/emploi/formation
- Energie
- Environnement/biodiversité

Priorité pour le territoire :

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

Université des Antilles

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

CTM

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Ce projet de recherche a pour ambition de contribuer aux solutions pour les problématiques suivantes : le réchauffement climatique et les pressions exercées sur les littoraux en Martinique. La pile à combustible microbienne (PACM) est un dispositif de production d'électricité propre puisqu'elle exploite les processus naturels de dégradation de la matière organique par les bactéries. Le dispositif est capable de récupérer un flux d'électrons provenant du métabolisme bactérien par le biais d'un circuit électrique. Le Laboratoire des Matériaux et Molécules en Milieu Agressif (L3MA) a démontré que les zones humides tropicales, en particulier les sédiments de mangrove constituaient une source d'espèces bactériennes électroactives (EA) donc présentant les capacités de transfert d'électrons décrites. A ce jour, plusieurs souches bactériennes ont été isolées à partir des anodes de ces PACM et certaines cultures pures se sont révélées être électroactives.

DESCRIPTIF DU PROJET

Au cours de ce projet est prévue la conception de prototypes de PACM à partir de cultures pures bactériennes ou de consortia bactériens capables d'alimenter en énergie électrique des équipements d'appoint tels que des systèmes de mesure par exemple pour le suivi de la qualité des littoraux par exemple. En outre, il est envisagé une sensibilisation des différents acteurs de la société sur les enjeux de la préservation du littoral ainsi qu'une valorisation de nos travaux selon trois axes : scientifique, sociétal et économique. Une tâche complémentaire prévoit une expertise sur l'intérêt d'exploiter les sargasses dans les PACM. Des premières expérimentations nous permettent d'envisager des perspectives intéressantes sur cette tâche.

Partenaires du projet : L3MA, Laboratoire Ampère (Lyon), AME

PARTIE / RESUME VULGARISE DU PROJET DESTINE AUX DONATEURS...

Objectifs concrets :

- Développer un prototype de pile à combustible microbienne à partir des bactéries du littoral en Martinique
 - o Conception de l'architecture du prototype (ingénierie et électronique)
 - o Sélection du meilleur consortium bactérien (électrochimie/biologie)
 - o Optimisation du milieu de culture du consortium bactérien et adéquation avec le fonctionnement de la pile (électrochimie/biologie)
- Sensibiliser la population et réaliser la diffusion scientifique
 - o Création d'une banque d'information dédiée au projet
 - o Réalisation de supports pédagogiques (maquettes, posters, ...) sur les thématiques de la transition énergétique et de la protection et valorisation des espaces marins
 - o Participation à des événements de diffusion scientifique à destination du grand public et des scientifiques
- Organiser la valorisation du dispositif auprès des acteurs économiques
 - o Etudier le transfert de technologie des piles à combustibles microbiennes vers une application technique
 - o Rechercher des collaborations auprès des professionnels
 - o Organisation de séminaires à destination du monde économique

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

- développement d'un prototype de pile à combustible microbienne à partir des bactéries du littoral en Martinique
- sensibiliser la population et réaliser la diffusion scientifique
- organiser la valorisation du dispositif auprès des acteurs économiques

Indicateurs d'évaluation

Indicateur de réalisation :

- Résultats scientifiques en lien avec l'équipement scientifique acquis :

Indicateur d'impact :

- Nombres de Publication(s) acceptées
- Thèses soutenues ou lancées
- Prix ou distinction(s) pour les travaux de recherche
- Nombre de Post-doc ou CDD
- Nombre de chercheurs invités
- Innovation / Transfert
 - o Contrats partenariaux
 - o Nombre de CIFRE
 - o Nombre de Brevets

- Nombre de Licences
- Création de start-up
- Contrat Public-privé
- Emergence de structures labellisées (type PFT, CDT, CRT...)
- communication et vulgarisation, dissémination vers la société (CSTI)
 - Conférences
 - Séminaires
 - Fête de la science

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 193 000 €

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

		Année 1	Année 2	Année 3	Année ...	Coût total
Coût État BOP 172	Investissement					64 000 €
	Fonctionnement					
Coût CTM	Investissement					59 000 €
	Fonctionnement					
Coût Université des Antilles	Investissement					35 000 €
	Fonctionnement					
Coût Europe	Investissement					35 000 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement					193 000 €
	Fonctionnement					

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ? OUI

oui, en totalité, oui, à hauteur de ...23 336 € Non

Durée totale de l'action : 4 ans

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

MARTINIQUE

FICHE PROJET n° 2.1.2.4

"CREANOV"

Résumé du projet :

L'accélérateur CREANOV constitue un dispositif au sein de la Technopole (CACEM) ayant pour objet d'accompagner la maturation des projets de création d'entreprise innovante de toute la Martinique en prenant en compte les différents aspects.

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : N

Si oui, n° du Projet Assises :

Thème

- Développement économique/emploi/formation

Priorité pour le territoire :

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

CACEM

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

CTM

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

La Technopole de Martinique met en œuvre depuis 25 ans un programme d'actions complet visant à stimuler la création d'entreprises innovantes par la sensibilisation et la détection des projets sur le territoire. Ces programmes ont permis de faire émerger et de dimensionner de nombreux projets concrets de créations d'entreprises innovantes en Martinique.

L'objectif de cette action est de poursuivre et d'accélérer le développement de l'esprit entrepreneurial, et de développer l'exploitation économique de l'innovation en optimisant les actions menées par la structure.

En 2018, La Technopole a poursuivi ses actions de sensibilisation et de détection de projets innovants notamment auprès des jeunes au travers son partenariat avec l'Université des Antilles et ses interventions.

DESCRIPTIF DU PROJET

L'accélérateur CREANOV constitue un dispositif au sein de la Technopole ayant pour objet d'accompagner la maturation des projets de création d'entreprise innovante sous différents aspects. Le renforcement des services d'accompagnement de la Technopole par la mise en place du dispositif CREANOV vise notamment à :

- ☞ Favoriser la concrétisation de projet dans des domaines émergents d'activité visés par la stratégie de spécialisation intelligente du territoire comme : les écotecnologies, les biotechnologies, l'édition de logiciels, l'innovation sociale ;
- ☞ Adapter l'accompagnement aux nouveaux modes d'innovation s'appuyant sur des prestations de design, développements informatiques, de Lean management, co-conception ;
- ☞ Sensibiliser et former à l'entrepreneuriat innovant ;
- ☞ Aider à évaluer la viabilité potentielle et réelle d'un concept d'entreprise innovante ;
- ☞ Contribuer à la maturation technologique et marketo-économique ;
- ☞ Aider à formaliser un premier business plan ;
- ☞ Améliorer l'évaluation du risque global technologique et économique ;
- ☞ Préparer et fournir les outils au porteur de projet pour qu'il intègre progressivement une dimension entrepreneuriale.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

Indicateurs d'évaluation :

- nombre de projets détectés
- nombre d'entreprises incubées
- nombre d'entreprises innovantes créées
- nombre de projets issus de laboratoires transférés en produits d'entreprise innovante

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 465 000 €

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

		Année 1	Année 2	Année 3	Année	Coût total
Coût État BOP 172	Investissement					
	Fonctionnement					78 000 €
Coût CTM	Investissement					
	Fonctionnement					71 000 €
Coût CACEM	Investissement					
	Fonctionnement					120 000 €
Coût Autres partenaires	Investissement					
	Fonctionnement					12 000 €
Coût FEDER	Investissement					
	Fonctionnement					184 000 €
Coût total	Investissement					
	Fonctionnement					465 000 €

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ? OUI

oui, en totalité, oui, à hauteur de ...23 336 € Non

Durée totale de l'action : 4 ans

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

MARTINIQUE

FICHE PROJET n° 2-1-2-5

"Construction du bâtiment de recherche transdisciplinaire"

Résumé du projet :

L'Université des Antilles (UA) est un acteur majeur du développement de la Martinique.

La recherche-développement conduit au sein de l'UA permet aux entreprises de Martinique, via le transfert de technologie, d'innover et ainsi créer de l'emploi.

Il est donc important de construire un bâtiment de recherche développement et innovation afin que l'UA en Martinique puisse remplir ses missions dans ce domaine et contribuer ainsi au développement économique du territoire.

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres de solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

Projet Assises (O/N) : N

Si oui, n° du Projet Assises :

Thème

- Education/enseignement supérieur/recherche

Priorité pour le territoire :

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

Académie de Martinique / Université des Antilles, Pôle universitaire de Martinique

L'État est maître d'Ouvrage de droit pour les constructions universitaires. Cependant la collectivité Territoriale de Martinique peut se voir confiée la maîtrise d'ouvrage par l'Etat conformément à l'article du code de l'éducation ci-dessous :

Article L211-7

- Modifié par [Loi n°2002-276 du 27 février 2002 - art. 40 JORF 28 février 2002](#)

Dans le respect de la carte des formations supérieures instituée par [l'article L. 614-3](#), l'Etat peut confier aux collectivités territoriales ou à leurs groupements la maîtrise d'ouvrage de constructions ou d'extensions d'établissements d'enseignement supérieur relevant des divers ministres ayant la tutelle de tels établissements.

A cette fin, l'Etat conclut une convention avec la collectivité territoriale ou le groupement intéressé ; cette convention précise notamment le lieu d'implantation du ou des bâtiments à édifier, le programme technique de construction et les engagements financiers des parties.

Ces engagements ne peuvent porter que sur les dépenses d'investissements et tiennent compte, le cas échéant, des apports immobiliers des collectivités territoriales.

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

La recherche-développement conduit au sein de l'UA permet aux entreprises de Martinique, via le transfert de technologie, d'innover et ainsi créer de l'emploi.

Le décloisonnement disciplinaire est un enjeu majeur pour développer une compréhension plus globale de divers phénomènes et faire émerger de nouveaux domaines de recherches qui se révéleront à terme plus efficaces pour proposer des produits innovants, générateurs d'activité économique.

Il apparaît alors urgent de réfléchir à la construction d'un bâtiment de recherche pluridisciplinaire dans lequel il sera possible de déployer des plateformes technologiques accessibles aux professionnels dans le cadre d'un partenariat public-privé. En plus des plateformes techniques ce bâtiment devrait aussi proposer un dispositif de type « Institut partenarial d'innovation technologique » permettant d'accueillir des entrepreneurs.

DESCRIPTIF DU PROJET

L'Université a l'opportunité de faire construire un bâtiment mutualisé comprenant l'ensemble des activités de recherche et la relocalisation de la direction des systèmes d'information et du numérique sur le Campus de Schoelcher. Le terrain d'assiette sera donc disponible. Ce positionnement au sein du campus correspond au point de concentration du pôle universitaire, sur le site SCHOELCHER, à proximité immédiate des Facultés et du CROUS.

Le bâtiment, qui sera réalisé dans un lieu porteur de créations architecturales contemporaines significatives, permettra :

- une meilleure visibilité des activités de recherche sur le pôle.
- un regroupement de l'ensemble des laboratoires de recherche
- une structuration des activités de valorisation des productions scientifiques
- une relocalisation de la Direction des Systèmes d'Information et du Numérique (DSIN).

Le calendrier proposé est le suivant :

- Etude de faisabilité et de préprogramme : juin à novembre 2019
- Programme architectural : de février à mai 2020
- Concours d'architecture : de juillet à novembre 2020
- Attribution lauréat concours et mise au point : janvier à mars 2021
- Etudes Avant Projet Sommaire : avril à septembre 2021
- Etudes Avant Projet Définitif et dépôt de Permis de construire : novembre 2021 à juillet 2022

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D’EVALUATION

Mener toutes les études préalables pour construire de façon optimale le bâtiment de recherche transdisciplinaire ouvert aux acteurs privés dans 4 ans.

Indicateurs d’évaluation :

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 800 000 €

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

- Phase 1 : XX M€

- Phase 2 : XX M€

		Année 1	Année 2	Année 3	Année	Coût total
Coût État BOP 150	Investissement					400 000 €
	Fonctionnement					
Coût Partenaires CTM	Investissement					400 000 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement					800 000 €
	Fonctionnement					

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

oui, en totalité,
 oui, à hauteur de
 Non

Durée totale de l’action :

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022													
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16	
Projet	AE																

MARTINIQUE

FICHE PROJET n° 2-1-3-1

"Soutenir la structuration de filières"

Résumé du projet

Coût total = 3 M€

Correspond à la ligne 631 du CPER 2015-2020 (1,3M€ Etat engagés à fin 2018) : consiste en la création d'une ligne similaire mobilisable afin d'aider la création de clusters et associations réunissant les acteurs d'une filière sur le territoire.

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres de solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

Projet Assises (O/N) : Si oui, n° du Projet Assises : 2.1.7 , 2.2.30

Thème

- Développement économique/emploi/formation

Priorité pour le territoire :

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

Multiples porteurs

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

La Martinique présente un tissu économique atomisé, centré sur les services. La taille restreinte du marché local favorise la prédominance d'un tissu d'entreprises individuelles et de petites entreprises. Près de 85 % de la valeur ajoutée est produite par le secteur tertiaire et 80 % des établissements comptent entre 0 et 10 salariés.

DESCRIPTIF DU PROJET

Les actions collectives de filières visent à renforcer le tissu économique local à travers des actions de promotion sur les thématiques stratégiques (coopération interentreprises, normalisation, certification, essais et qualité) afin de répondre aux besoins communs à plusieurs entreprises. Elles se matérialisent par des prestations collectives de conseil, de formation, d'échanges et de diffusion des bonnes pratiques. Les financements fléchés permettent la prise en charge des frais de pilotage, d'animation et d'administration de la structure mais également les coûts d'études, le développement d'outils collectifs (outils numériques, action commerciale, RH, plateforme partenariale...)

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

Cette opération vise à la mise en place d'opérations ponctuelles de coopération permettant d'améliorer l'environnement économique d'un groupe d'entreprises. Il s'agit de faciliter et développer l'activité économique de filières pour soutenir le développement de produits ou de services, d'assurer le correct approvisionnement du territoire par la mise en œuvre d'actions communes, et de favoriser les mutualisations.

Indicateurs d'évaluation :

- nombre de filières intégrées
- taux d'entreprises impliquées dans les clusters

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 3 000 000 €

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût État BOP 123	Investissement					
	Fonctionnement					750 000 €
Coût CTM	Investissement					
	Fonctionnement					750 000 €
Coût Autofinancement.	Investissement					
	Fonctionnement					1 500 000 €
Coût total	Investissement					
	Fonctionnement					3 000 000 €

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

- oui, en totalité,
 oui, à hauteur de
 Non

Durée totale de l'action :

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

MARTINIQUE

FICHE PROJET n° 2-1-3-2
"Etude de métabolisme territorial"

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres de solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

Projet Assises (O/N) : 0

Si oui, n° du Projet Assises : 3.2.34

Thème

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Tourisme
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sport/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Égalité femmes-hommes
- Autre (à préciser)

Priorité pour le territoire :

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

CTM

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

ETAT

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

L'impact environnemental de l'organisation mondiale de la production est tel qu'il impose de passer à un modèle circulaire reposant sur la création de boucles fermées et durables de valeurs.

Cette nouvelle orientation est d'importance pour des pays comme la Martinique, à dimension et à ressources réduites, et où l'organisation de la production repose sur des flux d'import-export de/vers des marchés très éloignés, générant un déficit écologique structurel.

Par ailleurs, dans un contexte insulaire où les acteurs économiques ont intérêt à sécuriser leur approvisionnement, la création de boucles de production, privilégiant la valorisation rationalisée de la ressource sur place, est une piste à privilégier.

DESCRIPTIF DU PROJET

La connaissance des flux d'énergie et de matériaux est un préalable essentiel s'il l'on souhaite construire des boucles fermées de production.

L'étude de métabolisme territorial, qui s'appuie sur l'analyse des flux physiques au sein d'un territoire, répond à cet enjeu. La compréhension des flux sortants (émissions, déchets, produits finis) et des flux entrants (stocks et variations), permettra de déduire et de vérifier la faisabilité de nouvelles boucles de valeurs à (re) créer, en mettant en exergue **les nouvelles filières circulaires à créer**

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

Objectif(s) :

L'objectif est de mettre en place les outils pour créer un nouvel environnement favorisant l'émergence de nouvelles boucles de valeurs ajoutées

Indicateurs d'évaluation :

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 200 000 €

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

- Phase 1 : XX M€

- Phase 2 : XX M€

		Année 1	Année 2	Année 3	Année	Coût total
Coût État BOP 123	Investissement					
	Fonctionnement					100 000 €
Coût CTM	Investissement					
	Fonctionnement					100 000 €
Coût total	Investissement					
	Fonctionnement					200 000 €

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

oui, en totalité, oui, à hauteur de Non

Durée totale de l'action :

.....
.

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

MARTINIQUE

FICHE PROJET n° 2-1-3-3

"Développement international des entreprises"

Résumé du projet

Coût total = 1000 000 €

Correspond à la ligne 621 du CPER 2015-2020 (100 000 € Etat engagés à fin 2018) : consiste en la création d'une ligne similaire mobilisable afin d'aider les entreprises à démarcher à l'export, participer à des salons dans la Caraïbe, en Floride et donner de la visibilité internationale aux produits martiniquais.

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres de solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

Projet Assises (O/N) : N

Si oui, n° du Projet Assises :

Thème

- Développement économique/emploi/formation

Priorité pour le territoire : 1

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

Multiples porteurs

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Le positionnement et les performances de la Martinique à l'international sont peu lisibles. L'image essentiellement passive est relayée dans les médias au gré des événements négatifs (événements climatiques, risques sanitaires) ou d'événements plus heureux (sportifs, culturels...).

Service instructeur : CM ECO

L'image est par ailleurs altérée, vieillissante et floue, avec une absence de lisibilité économique. Cette situation constitue un frein aux échanges commerciaux et aux opportunités d'affaires entre la Martinique et les pays voisins. La Martinique doit faire face par ailleurs à une difficulté de pénétration des marchés européens et internationaux, due à une diminution progressive des dispositifs de protection commerciale.

DESCRIPTIF DU PROJET

Il s'agira notamment de mesures individuelles pour accompagner le développement à l'international des entreprises : dispositif technique et financier pour susciter les démarches à l'export, la prospection de nouveaux marchés, les formations spécifiques à l'international, l'embauche à l'international...

Des outils d'accompagnement collectifs seront également mis en œuvre pour développer les échanges avec l'extérieur, favoriser l'introduction des entreprises martiniquaises vers ces marchés partenaires, et donner de la lisibilité internationale au produit martiniquais (actions de marketing territorial, actions de promotion et de valorisation collective, structures fédératives, plateforme numérique à l'export, guide numérique d'affaires...).

Ce projet devrait pouvoir s'inscrire en cohérence avec les orientations consignées dans le Contrat d'Objectifs et de Moyens de Business France signé avec l'État sur la période 2018-2022. Celui-ci prévoit une intervention territorialisée renforcée de l'opérateur notamment dans les DROM portant à la fois sur l'internationalisation des entreprises et des territoires (Export et Invest).

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

L'objectif est de permettre aux entreprises martiniquaises d'améliorer leur positionnement sur les marchés de la Caraïbe et à l'international.

Il s'agit également de renforcer l'action des acteurs publics et privés pour améliorer l'attractivité et la lisibilité de la Martinique à l'international.

Indicateurs d'évaluation :

Indicateur de réalisation :

- nombre d'entreprises accompagnées
- nombre d'actions financées

Indicateurs d'impact :

- Evolution des exportations

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 1 000 000 €

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût État BOP 123	Investissement					
	Fonctionnement					125 000 €
Coût CTM	Investissement					
	Fonctionnement					500 000 €
Autofinancement.	Investissement					
	Fonctionnement					375 000 €
Coût total	Investissement					
	Fonctionnement					1 000 000 €

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

oui, en totalité, oui, à hauteur de Non

Durée totale de l'action :

.....
.

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

MARTINIQUE

FICHE PROJET n° 2-1-4-1

"Laboratoire du dialogue social"

Résumé du projet : montant global 200 000 €

L'Association des Médiateurs Conciliateurs de Martinique a été créée suite aux événements de 2009 et depuis elle intervient en binôme de bénévoles, un employeur et un salarié, lors de conflits sociaux dans les entreprises à la demande des employeurs et des grévistes

l'objectif du projet est de former de nouveaux médiateurs-conciliateurs et d'élargir le périmètre d'action vers la médiation préventive. Il s'appuie sur la pratique des agents du ministère du travail du Québec qui sera adaptée au contexte réglementaire et socio-historique de la Martinique : formation, échanges, rencontres ...

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : Oui

Si oui, n° du Projet Assises : DS01

Thème

- Développement économique/emploi/formation

Priorité pour le territoire : 2

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

Association régionale d'amélioration des conditions de travail (ARACT) ou Association des Médiateurs Conciliateurs de Martinique

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

État (DIECCTE), CTM, Partenaires sociaux (organisations patronales et syndicats de salariés)

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Fragilité sociale due à l'histoire, à l'insularité, à l'exiguïté et l'interdépendance des entreprises,
Haut niveau de conflictualité dans les entreprises
Faiblesse de la négociation de branche et d'entreprise

L'Association des Médiateurs Conciliateurs de Martinique a été créée suite aux événements de 2009 et depuis elle intervient en binôme de bénévoles, un employeur et un salarié, lors de conflits sociaux dans les entreprises à la demande des employeurs et des grévistes. Les intervenants bénévoles sont formés aux pratiques de négociation, à l'analyse des situations. Ils connaissent le contexte martiniquais et l'histoire des relations sociales. Leurs valeurs et principes d'action sont inscrits dans un guide qui évolue au fur et à mesure de la pratique et des situations rencontrées.

Un arrêté préfectoral fixe la liste des médiateurs-conciliateurs. Ils exercent une mission de régulation sociale dans les entreprises.

Fort de leur expérience et des observations de terrains, l'association propose d'intervenir en amont des conflits, ce qui nécessite une formation complémentaire pour les médiateurs-conciliateurs.

DESCRIPTIF DU PROJET

L'objet du présent projet est de former de nouveaux médiateurs-conciliateurs et d'élargir le périmètre d'action vers la médiation préventive. Il s'appuie sur l'échange de bonnes pratiques avec des partenaires extérieurs et l'adaptation au contexte réglementaire et socio-historique de la Martinique.

Les actions du laboratoire du dialogue social nécessitant un financement seront des formations, des échanges et rencontres, une valorisation des techniques, un observatoire, des séminaires locaux avec des représentants des entreprises locales.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

Former des médiateurs-conciliateurs, organiser des séminaires de rencontres et de réflexion sur le thème du dialogue social.

Indicateurs d'évaluation :

- nombre de séminaires et d'actions de formation organisés
- nombre de participants.

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 200 000 €

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût État BOP 103 hors PIC	Investissement					
	Fonctionnement	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	100 000 €
Coût CTM :	Investissement					
	Fonctionnement	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	100 000 €
Coût total	Investissement					
	Fonctionnement	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	200 000 €

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

oui, en totalité, oui, à hauteur de Non

Durée totale de l'action : 4 ans

.....
.

Déclinaison du projet																
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE	50 000				50 000				50 000				50 000		

MARTINIQUE

FICHE PROJET n°2 -1-4-2 "Modernisation du dialogue social"

Résumé du projet : montant global 200 000 €

Former et accompagner les représentants patronaux et salariés à la négociation pour promouvoir, structurer des relations sociales de meilleure qualité.

Faciliter les négociations entre les partenaires sociaux en les faisant travailler ensemble sur des projets communs à travers des actions de formation, des séminaires.

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : Oui

Si oui, n° du Projet Assises : DS02

Thème

- Développement économique/emploi/formation

Priorité pour le territoire : 2

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

Association régionale d'amélioration des conditions de travail (ARACT)

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

État (DIECCTE), CTM, Agence nationale d'amélioration des conditions de travail (ANACT), Partenaires sociaux (organisations patronales et syndicats de salariés)

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Fragilité sociale due à l'histoire, à l'insularité, à l'exiguïté et l'interdépendance des entreprises,
Haut niveau de conflictualité dans les entreprises
Faiblesse de la négociation de branche et d'entreprise

DESCRIPTIF DU PROJET

L'objet du présent projet est de former et d'accompagner les représentants patronaux et salariés à la négociation pour promouvoir, structurer des relations sociales de meilleure qualité :

- faire évoluer les pratiques managériales
- améliorer la qualité de vie au travail des salariés et dirigeants des TPE
- contribuer à faire progresser la négociation sur l'égalité professionnelle
- mettre en œuvre de façon concertée le nouveau cadre de la négociation collective prévu par le code du travail en application des ordonnances de septembre 2017

Les actions nécessitant un financement seront des formations, une valorisation des travaux, un observatoire de la négociation collective, des séminaires locaux avec des représentants des entreprises locales.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

Faciliter les négociations entre les partenaires sociaux en les faisant travailler ensemble sur des projets communs à travers des actions de formation, des séminaires.

Indicateurs d'évaluation :

- nombre de séminaires et d'actions de formation organisés
- nombre de participants d'organisations patronales et de syndicats de salariés.

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 200 000 €

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

- Phase 1 : 200 000€

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût État BOP 103 hors PIC	Investissement					
	Fonctionnement	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	100 000 €
Coût CTM :	Investissement					
	Fonctionnement	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	100 000 €
Coût total	Investissement					
	Fonctionnement	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	200 000 €

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

oui, en totalité, oui, à hauteur de Non

Durée totale de l'action : 4 ans

Déclinaison du projet																
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE	50 000				50 000				50 000				50 000		

MARTINIQUE

FICHE PROJET n° 2-1-4-3 "Soutien actions de l'ARACT"

Résumé du projet : montant global : 640 000 €

L'amélioration des conditions de travail constituent un levier, non seulement pour le bien-être des salariés mais également pour l'attractivité des emplois et des territoires et pour la performance des entreprises.

Réalisation d'études, de diagnostics et d'accompagnements individuels ou collectifs, en entreprise, sur les branches...

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : N

Si oui, n° du Projet Assises :

Thème

- Développement économique/emploi/formation

Priorité pour le territoire : 1

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

Association régionale d'amélioration des conditions de travail (ARACT)

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

État (DIECCTE), CTM, Partenaires sociaux (organisations patronales et syndicats de salariés), FSE, Agence nationale d'amélioration des conditions de travail (ANACT)

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

L'amélioration des conditions de travail constituent un levier, non seulement pour le bien-être des salariés mais également pour l'attractivité des emplois et des territoires et pour la performance des entreprises.

L'expertise et les méthodes de l'ARACT peuvent être mobilisées sur une large palette de projets à la convergence des problématiques du travail et de l'emploi.

Le réseau ANACT-ARACT intervient dans la mise en œuvre de politiques publiques en application du Décret 2015-968 du 31/07/2015.

DESCRIPTIF DU PROJET

L'ARACT met en œuvre un programme d'action pluriannuel comportant les priorités suivantes:

- La mise en œuvre du plan régional (territorial en Martinique) de santé au travail, notamment la promotion de la qualité de vie au travail dans les TPE-PME,
- L'accompagnement des TPE-PME à la conduite d'un dialogue social de qualité,
- La promotion de l'égalité professionnelle au sein des organisations de travail,
- Le positionnement sur les enjeux de transformations du travail liées au numérique et aux nouvelles formes d'activité,
- Une approche large et ouverte des conditions de travail en lien avec les problématiques de qualité de l'emploi, de développement des compétences et de performance des entreprises.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

Réalisation d'études, de diagnostics et d'accompagnements individuels ou collectifs, en entreprise, de branches.

Indicateurs d'évaluation :

- Nombre de diagnostics en entreprise
- Nombre d'accompagnement individuel ou collectif.
- Nombre d'accompagnement de branches d'activités
- Nombre d'études

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 640 000 €

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût État BOP 103 hors PIC	Investissement					
	Fonctionnement	80 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000,00 €	320 000 €
Coût CTM	Investissement					
	Fonctionnement	80 000,00 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €	320 000 €
Coût total	Investissement					
	Fonctionnement	160 000 €	160 000 €	160 000 €	160 000 €	640 000 €

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

oui, en totalité, oui, à hauteur de Non

Durée totale de l'action : 4 ans

Déclinaison du projet																
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE	160 000				160 000				160 000				160 000		

MARTINIQUE

FICHE PROJET n°2-3-1-1 "Pôle Mer : Lycée de la mer et Institut de l'économie bleue et de la mer (IEBM)"

Résumé du projet :

Il existe à la Martinique une offre historique en matière de formation et de recherche dans le domaine maritime ; néanmoins, celle-ci reste encore incomplète, largement perfectible et dispersée entre plusieurs établissements de formation publics et privés.

Le projet d'un coût total de 13,4M€ sur 4 ans, vise à créer un lycée de la mer/maritime regroupant l'offre de formation aux métiers de la mer et un institut de l'économie bleue et de la mer réunissant le lycée de la mer, les instituts de recherche, les clusters du secteur et qui aura vocation à être labellisé « campus des métiers et des qualifications ».

IDENTIFICATION

Type de projet

■ Autre projet, méritant de figurer dans les annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres de solutions et de la transformation »

Projet Assises (O/N) : O **Si oui, n° du Projet Assises : 2.2.28**

Thème

- Développement économique/emploi/formation
- Education / enseignement supérieur/recherche

Priorité pour le territoire : 1

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

CTM
DM - Rectorat

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

DM, SGAR (DRRT), DAAF, DIECCTE, DJSCS

UA

Clusters (maritime, GAT Caraïbes), associations professionnelles (CRPMEM, MYA...) établissements d'enseignement, CCIM, ligue de voile.

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

L'économie bleue qui regroupe plusieurs filières (de production primaire, d'industrie et de services) constitue un des leviers du développement économique de la Martinique. Il est nécessaire de fournir aux entreprises de ces filières les compétences nécessaires à leur croissance et un écosystème propice à leur développement (durable).

Il existe à la Martinique une offre historique en matière de formation et de recherche dans le domaine maritime ; néanmoins, celle-ci reste encore incomplète, largement perfectible et dispersée entre plusieurs établissements de formation publics et privés, ce qui n'est pas gage de lisibilité. Par ailleurs,

les métiers de ces filières (exercés à terre ou en mer) ne sont pas encore bien connus et valorisés et sont en tension ce qui, faute de suffisamment de ressources locales, oblige à faire venir de la main d'œuvre de l'hexagone. Quant à la recherche dans le domaine maritime, elle n'est pas suffisamment étoffée ni connectée avec les besoins du territoire et des entreprises.

Il est donc apparu opportun de créer dans des délais les plus brefs possibles :

- un lycée de la mer/maritime regroupant, valorisant et donnant de la lisibilité à l'offre de formation aux métiers de la mer
- un institut de l'économie bleue et de la mer réunissant le lycée de la mer, les instituts de recherche, les clusters du secteur et qui aura vocation à être labellisée « campus des métiers et des qualifications ».

DESCRIPTIF DU PROJET

- Créer un **lycée de la mer** réunissant les formations proposées aujourd'hui dans le domaine maritime (formation de navigants et autres métiers « à terre ») et capable de concevoir et d'offrir de nouvelles formations (BTS notamment), pour certaines filières, par alternance.
- Créer un « **Institut de l'Économie Bleue et de la Mer (IEBM)** » - tête de réseau- pour créer des ponts entre les centres de recherche, de formation et les entreprises du secteur maritime en capacité d'apporter des services à ses membres.

L'ensemble formant, à terme, un campus des métiers et des qualifications.

1) Le « lycée de la mer » : réunir dans un seul établissement les formations aux métiers de la mer en réponse aux besoins des filières (nautisme, pêche, transport maritime, logistique et portuaire, aquaculture, réparation navale). Les formations seraient réalisées par pôles :

- pôle pêche, aquaculture, transport (site de Trinité – Efpma)
- pôle logistique et portuaire (Site de Fort de France – Alikier)
- pôle nautisme/réparation navale (site du Marin- Néris)

Ce lycée pourrait être construit en prenant pour base l'EFPMA transformée en EPLE (sous la double tutelle EN et MTES). Les enseignements (bac pro) seraient réalisés sur plusieurs sites (Alikier, Trinité, Marin). L'offre de formation de chacun de ces pôles sera évaluée et les besoins complémentaires seront évalués. Ce lycée sera doté d'internats, d'ateliers, de navires écoles, de simulateurs utilisables par l'ensemble des élèves...Les différents sites et pôles devront répondre aux normes en vigueur (notamment parasismiques).

2) L'IEBM (forme juridique à définir type GIP mais qui pourrait être associative dans un premier temps) formera un réseau et sera constitué par une structure « tête de réseau » (à créer). Ce réseau sera composé des structures suivantes :

- instituts de recherche dans le secteur maritime : UA, IFREMER
- Le lycée de la mer (EFPMA/NERIS/ALIKER)
- d'autres lycées : autres lycées techniques EN par ex Bellefontaine ; structures de formation professionnelle continue ; lycée et CFA agricole (aquaculture), structures de formation basées en Guyane et Guadeloupe
- structures professionnelles partenaires : CCIM, CRPMEM, Cluster maritime, Cluster GAT Caraïbe
- autres partenaires: RSMA , missions locales, ligues sportives (de voile) , établissements publics (GPMM, PNM, ADEME...)

Il sera dirigé par un Conseil d'administration (CTM, EPCI, Etat, membres du réseau).

Ses missions :

Il exercera certaines fonctions **en propre** :

- L'échange entre partenaires (recherche/formation/entreprises)
- L'orientation ;
- La recherche : centraliser et répertorier les travaux universitaires existants sur l'économie bleue à l'échelle de la Caraïbe, permettre l'organisation de rencontres, de conférences universitaires et la communication autour des travaux ;
- L'information : centre de ressources sur l'économie bleue (mise à jour par exemple de l'état de l'existant du document stratégique du bassin des Antilles)
- les Missions pédagogiques : Formation des enseignants (du réseau et hors réseau). Évaluation pédagogique du lycée de la mer...
- La coopération : il favorisera les partenariats et les échanges entre structures du réseau et hors réseau (centres de formation hors du département) notamment à l'échelle régionale
- l'audit : proposer à ses partenaires des audits autour des compétences de l'IEBM
- la communication : offrir une interface (type site WEB) de recensement claire et efficace

Il réalisera certains projets **pour le compte de** ses membres :

- Il soutiendra l'action des clusters dans les domaines de la communication, de l'insertion professionnelle, de la formation et de l'emploi.
- Il mettra en place de classes préparatoires (avant l'entrée dans les structures)
- Il assurera le montage et suivi de dossiers d'aides à l'investissement et au fonctionnement (dont les fonds européens)

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

Création d'une chaîne de valeur complète :

- Formation : accroître l'offre de formation (ou l'accessibilité aux formations) aux métiers de la mer en tension (nouvelles offres formation dont des formations en alternance, renforcement des capacités d'hébergement pour les étudiant et lycéens). Connecter la formation aux besoins des entreprises (GPEC).
- Recherche/innovation : établir une programmation locale de la recherche et susciter des travaux ou outils (fermes aquacoles expérimentales...) répondant au diagnostic territorial établi en amont. Assurer le transfert vers les entreprises et soutenir l'innovation.

Indicateurs d'évaluation :

Indicateur de réalisation :

Nombre de membres de l'Association IEBM de Martinique

Nombre de membres de l'Association IEBM des autres territoires que la Martinique

Indicateurs d'impact :

Nombre de jeunes formés dans les métiers de la mer en formation initiale

Nombre de jeunes formés dans les métiers de la mer en formation continue

Nombre de jeunes formés dans les métiers de la mer en apprentissage

Nombre d'opérations « terre d'emploi » menée

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 13 400 000 €

1- Lycée de la mer

Travaux dans les différentes structures (mises aux normes, internat) : 11 M €
dont : 7 M € CTM et 4 M € FEDER-mesure 10.2 (taux de 35, 5%)

2 – IEBM

A) Investissements (construction ou acquisition immobilière et équipement)

- bureaux : 80 m²
- espace (centre d'orientation, salle de réunion...) : 80 m²

160 m² x 2 500 € = 400 K€

Équipements mobiliers :

5 ordinateurs + bureaux+ photocopieur.

Financement via une aide à l'investissement (immobilier) : 400 K€ (financement FEDER à 35,5% si élargissement du champ d'intervention de la mesure 10.2 et réabondement car enveloppe déjà inscrite dans le projet lycée de la Mer)

B) Budget de fonctionnement (annuel)

1 Charges

a- Frais de personnel :

- staff : un directeur ; 5 chargés de mission (centre d'orientation/communication; missions pédagogiques ; 2 gestion de projets); un secrétaire-comptable.
- Masse salariale chargée annuelle :
 - directeur : 7000 x 12 = 84 K€
 - chargés de mission : 5000 x 12 x 5 = 300 K€
 - sec comptable : 4000 x 12 = 48 K€

Total frais de personnel : 432 K€/an

b- Frais de fonctionnement (ordinateurs, électricité, eau, fournitures...) = 7 x 5000 = 35 K€/an

c- Dépenses d'intervention (études, documentation, marchés...) : 100 K€/an

TOTAL des charges :

- masse salariale : 432 K€
- fonctionnement : 35 K€
- intervention : 100 K€

TOTAL : 567 000 €

- Ressources

fonds propres :

- adhésions des membres : 5 000 € par structure soit 30 K€/an

- adhésions partenaires : 37 K€

Total : **67 K€**

Subventions publiques :

- « aides à la structure » (Europe, Etat, CTM ; EPCI) : **400 k€/an** (50 % FSE ; 20 % CTM ; 20 % Etat (120 K€) ; 10 % EPCI).
- « aides aux projets portés par l'IEBM » : 100 K€ par an.

Total financement (fonctionnement et intervention annuellement) à mobiliser sur les 4 ans du contrat :
500 x 4 = 2 M€

Budget total (investissement et fonctionnement) = **2,4 M€**

- Lycée de la mer : 11M€
- IEBM : 2,4 M€

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 13 400 000 €

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût État BOP 123	Investissement					200 000 €
	Fonctionnement					
Coût CTM	Investissement					7 200 000 €
	Fonctionnement					1 000 000 €
Coût État PIC+PIA (valorisé)	Investissement					1 000 000 €
	Fonctionnement					
Coût FEDER	Investissement					4 000 000 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement					12 400 000 €
	Fonctionnement					1 000 000 €

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

oui, en totalité, oui, à hauteur de x Non

Durée totale de l'action : 4 ans

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	0,45	0,25	0,25	0,25												

MARTINIQUE

FICHE PROJET n°2-3-1-2 "Salon international du multicoque"

Résumé :

Les entreprises du nautisme en Martinique sont peu identifiées à l'international dans ce secteur alors que la Martinique est une des premières place pour la vente de multicoque d'occasion au monde. L'organisation d'un salon est aujourd'hui nécessaire pour accroître leur visibilité sur le marché local, caribéen et international, mais aussi pour valoriser leurs expertises techniques et leurs offres de services et capter de nouveaux marchés.

Le projet d'un coût de 0,7 M€ de dépenses de fonctionnement en 4 ans, dont 150 K€ de part Etat, ambitionne de recourir à un prestataire capable de monter le salon sur le site central du port de plaisance de l'étang z'abricot (Fort de France), de le valoriser et de chercher des partenaires. Il s'agit d'aider le démarrage de cette action qui est destinée à se reproduire chaque année ou tous les deux ans.

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : O

Si oui, n° du Projet Assises : 2.2.11

Thème

- Développement économique/emploi/formation
- Tourisme

Priorité pour le territoire : 2

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

Cluster maritime martiniquais

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

DM
CTM
CACEM
Comité Martiniquais du Tourisme

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Les études conduites au cours des dernières années ont montré que les entreprises du nautisme en Martinique sont dynamiques et engagées dans l'amélioration constante de la qualité de leurs services. En

revanche, leur taille modeste ne leur permet pas de porter seules leur développement. Un grand salon est essentiel pour accroître leur visibilité sur le marché local, caribéen et international, mais aussi pour valoriser leurs expertises techniques et leurs offres de services et capter de nouveaux marchés.

La Martinique, paradoxalement peu identifiée à l'international dans ce secteur, est l'une des plus grandes bases de catamaran des Antilles et une des premières place pour la vente de multicoque d'occasion au monde. L'objectif est de réer un « rendez-vous » annuel, vitrine des entreprises du nautisme de Martinique (et de Guadeloupe) et un véritable centre d'affaires.

DESCRIPTIF DU PROJET

Il s'agit d'aider les professionnels et le Cluster à organiser un salon nautique à flot sur le site central du port de plaisance de l'étang z'abricot (Fort de France). Il s'agit de financer un prestataire capable de monter le salon, de le valoriser et de chercher des partenaires financiers notamment). Il s'agit d'aider le démarrage de cette action qui est destinée à se reproduire chaque année ou tous les deux ans.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Consolider la Martinique comme place de vente de navires de plaisance
- Valoriser l'industrie nautique française
- Faire découvrir la destination Martinique et valoriser le secteur du nautisme martiniquais
- Consolider les entreprises martiniquaises et les ouvrir à l'international
- Créer des emplois et contribuer à développer la Marina de l'étang z'abricot.

Indicateurs d'évaluation :

Indicateur de réalisation :

Nombre de salons réalisés
Nombre d'entrées par salon

Indicateurs d'impact :

Nombre de locations de navires pour des croisières au départ de la Martinique/an
Nombre de ventes de navires de plaisance réalisées/an

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 700 000 €

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût État Bop : 123	Investissement					
	Fonctionnement					150 000 €
Coût CTM	Investissement					
	Fonctionnement					150 000 €
Coût (autofinancement)	Investissement					
	Fonctionnement					400 000 €
Coût total	Investissement					
	Fonctionnement					700 000 €

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

oui, en totalité, oui, à hauteur de x Non

Durée totale de l'action : une fois sur la période

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

MARTINIQUE

FICHE PROJET n°2-3-2-1

"Élimination des bateaux hors d'usage"

Résumé :

Il existe aujourd'hui plus de 350 bateaux hors d'usage (BHU) en Martinique sur le littoral et dans les ports. Ce stock est, chaque année, alimenté par de nouvelles épaves sur une moyenne d'une unité par mois. L'enjeu environnemental est fort (fuites d'huiles ou autre liquides c, dégradation de matières polluantes, encombrement des mangroves, nuisances visuelles, etc).

Il s'agit de traiter le stock d'épaves présentes sur le domaine public maritime. Les opérations en cours et à venir sont également suivies par l'ADEME dans le but d'établir un plan déchet spécifique. Le projet consiste à faire intervenir des entreprises (avec des clauses d'insertion) en capacité de déconstruire progressivement le stock d'épaves présentes sur le littoral et les ports martiniquais. Cette action avec sa phase maritime et sa phase terrestre (tri des déchets, mise en décharge) fera appel à des compétences locales.

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : O

Si oui, n° du Projet Assises : 2.2.25

Thème

- Eau/assainissement/déchets
- Environnement/biodiversité

Priorité pour le territoire : 1

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

CTM (ports de pêche)
GPMM (port de commerce)
Commune, EPCI (ports de plaisance)
Conservatoire du littoral
Parc marin

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

DM, Office de l'eau

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Il existe aujourd'hui plus de 350 bateaux hors d'usage (BHU) de plaisance, de pêche, de commerce en Martinique sur le littoral et dans les ports. Ce stock est, chaque année, alimenté par de nouvelles épaves qui apparaissent suite à des événements climatiques majeurs (cyclone) ou suite à des abandons. Hors événement

cyclonique, le stock d'épaves augmente en moyenne d'une unité par mois. L'enjeu environnemental est fort puisque les BHU sont sources de pollution pour le milieu marin (fuites d'huiles ou autre liquides, dégradation de matières polluantes, encombrement des mangroves, nuisances visuelles, etc).

Il s'agit de traiter le stock d'épaves présentes sur le domaine public maritime tant naturel (notamment dans la mangrove) que dans les ports (avec la gêne et les risques que cela comprend notamment en cas d'alerte cyclonique). Les opérations en cours et à venir sont également suivies par l'ADEME dans le but d'établir un plan déchet spécifique de traitement des navires hors d'usage en Martinique. Ce plan facilitera le déploiement de la REP (responsabilité élargie du producteur) sur le territoire martiniquais.

L'action a d'ores et déjà débuté avec l'attribution d'une subvention de 150 000 € accordée par l'État au Conservatoire du littoral et abondé par la CTM notamment ; le marché est en cours de notification.

DESCRIPTIF DU PROJET

Le projet consiste à faire intervenir des entreprises (avec des clauses d'insertion) en capacité de déconstruire progressivement le stock d'épaves présentes sur le littoral et les ports martiniquais. Cette action avec sa phase maritime et sa phase terrestre (tri des déchets, mise en décharge) fera appel à des compétences locales (scaphandrier, remorquage, entreprises de dépollution), entreprises ou associations. Il s'agira aussi d'étudier la possibilité d'immerger certains navires après dépollution à des fins touristiques (spots de plongée) et écologiques (récifs artificiels).

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Valorisation du domaine public maritime naturel et portuaire et gestion des « trous à cyclone » (libérer ces sites pour accueillir les navires en cas d'alerte cyclonique).
- Protection de l'environnement marin et développement du tourisme nautique (attractivité des sites retrouvée après dépollution).
- Améliorer la sécurité maritime (certaines épaves immergées constituent des obstacles à la navigation)
- développement de l'emploi

Indicateurs d'évaluation :

Indicateur de réalisation : Nombre d'épaves enlevées

Indicateurs d'impact : Volume de matériaux valorisés par l'opérateur agréé (épaves et navires livrés au centre de traitement)

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 730 000 €

		Année 1	Année 2	Année 3	Année	Coût total
Coût État BOP : 113	Investissement					
	Fonctionnement					130 000 €
Coût CTM	Investissement					
	Fonctionnement					400 000 €
Coût ODE (valorisé)	Investissement					
	Fonctionnement					200 000 €
Coût total	Investissement					
	Fonctionnement					730 000 €

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

oui, en totalité, oui, à hauteur de x Non

Durée totale de l'action : 4 ans

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

MARTINIQUE

FICHE PROJET n° 2-3-3-1

"Création et modernisation d'équipements portuaires pour la plaisance (ports et zones de mouillage)"

Résumé :

A l'échelle de l'arc antillais, la plaisance est une activité en pleine croissance dont le développement pérenne est conditionné par la quantité et la qualité des infrastructures portuaires et de mouillage. À ce jour, la Martinique dispose de moins de 3000 anneaux répartis au sein de six ports de plaisance. Il n'existe qu'une seule zone de mouillage organisée en fonctionnement dont la capacité est de 125 places. La location, l'entretien et la réparation de navires de plaisance engendre plus de 900 emplois, répartis au sein de 260 entreprises pour un chiffre d'affaires généré supérieur à 63 millions d'euros.

Le projet consiste à créer ou moderniser des équipements dédiés et à développer les capacités d'accueil de navires de plaisance par la modernisation des ports existants et la création de zones de mouillage organisé offrant des services aux plaisanciers, en développant une réelle logique d'interface terre/mer.

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : O **Si oui, n° du Projet Assises :** 2.2.1, 2.2.2, 2.2.3, 2.2.6 et 2.2.7

Thème

- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Développement économique/emploi/formation
- Tourisme
- Environnement/biodiversité
- Sécurité
- Transports/infrastructures

Priorité pour le territoire : 1

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

CAP Nord, CAESM, CACEM, Communes

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

DM, CTM, Parc Marin,

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

A l'échelle de l'arc antillais, la plaisance est une activité en pleine croissance dont le développement pérenne est conditionné par la quantité et la qualité des infrastructures portuaires et de mouillage. De par la proximité géographique d'une offre portuaire concurrente et montant en gamme, ainsi que par la nature mouvante de l'activité, il est aujourd'hui nécessaire de construire un réel maillage d'équipements de plaisance de qualité afin de développer l'itinérance et augmenter la durée des escales des plaisanciers sur le territoire martiniquais, tout en améliorant l'impact environnemental de la pratique. Les zones de mouillage et les ports de plaisance sont les points nodaux d'une filière dont les retombées économiques et touristiques sont aujourd'hui cruciales pour une partie du territoire martiniquais, et qui offre encore de réelles perspectives de développement à l'échelle de l'ensemble du territoire. L'investissement dans ces équipements favorisant l'escale de navires de plaisance est le préalable au développement de l'ensemble de la filière nautique mais également au positionnement de la Martinique comme destination nautique incontournable de l'arc antillais.

À ce jour, la Martinique dispose de moins de 3000 anneaux répartis au sein de six ports de plaisance. Il n'existe qu'une seule zone de mouillage organisée en fonctionnement dont la capacité est de 125 places. La location, l'entretien et la réparation de navires de plaisance engendre plus de 900 emplois, répartis au sein de 260 entreprises pour un chiffre d'affaires généré supérieur à 63 millions d'euros.

DESCRIPTIF DU PROJET

Le projet consiste à créer ou moderniser des équipements dédiés à l'accueil de navire de plaisance, en respectant les logiques de complémentarité entre les équipements, de maillage territorial et d'insertion environnementale de l'activité. Il s'agit de développer les capacités d'accueil de navire de plaisance par :

- l'extension, l'optimisation et la modernisation des ports de plaisance existants
- la création de zones de mouillage organisé offrant des services aux plaisanciers et connectées au territoire en développant une réelle logique d'interface terre/mer

Ces équipements sont complémentaires par nature. Leur développement poursuit deux logiques, le développement économique du territoire, et la préservation de l'environnement marin.

A ce jour, les projets prioritaires et réalisables dans le cadre de la durée du contrat sont les suivants :

- **Création de zones de mouillage organisé sur les communes de Saint Pierre**, ainsi que des infrastructures d'accueil à terre (sanitaires, capitainerie, cale de mise à l'eau, ponton avitaillement, etc). Il participe à améliorer l'itinérance nautique autour de la Martinique en proposant un aménagement plaisancier dans le nord Caraïbe.

Maître d'ouvrage : Cap Nord.

- **Modernisation et développement des capacités d'accueil des navires de plaisance sur la Commune des Trois-Ilets**. Le projet consiste en la modernisation de la marina de la pointe du bout, la définition et l'organisation de 5 zones de mouillage et la réorganisation du transport de passagers (création d'une gare maritime et d'un poste d'avitaillement au trou Etienne) et la reconstruction du ponton du Bakoua.

Maître d'ouvrage : Ville des Trois-Ilets

- **Mise en place d'une gestion optimisée des mouillages aux Anses d'Arlets**

- Acquisition d'un logiciel dédié et maintenance
- Étude préalable à la création d'un wifi maritime
- Optimisation du plan d'eau et de l'activité

Maître d'ouvrage : CAESM

- Extension du port de l'Etang Z'Abricots

- 2019 : Mise en place de la structure de gestion et passation des contrats de travaux des projets d'extension et démarrage des travaux
- 2020 : Achèvement des travaux d'extension, mise en œuvre des aménagements de mouillage, offre d'accueil portée à 1500 places.

Maître d'Ouvrage : CACEM

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

Protéger l'environnement marin en régulant le mouillage
Faire de la Martinique une destination nautique
Augmenter la capacité d'accueil des plaisanciers
Contribuer à la réorganisation du transport maritime (gare maritime)
Capter la Grande Plaisance

Indicateurs d'évaluation :

Indicateur de réalisation :

Nombre d'anneaux nouveaux

Nombre de ZMEL mises en place

Indicateurs d'impact :

Nombre d'emplois créés

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 21 225 000 €

		Année 1	Année 2	Année 3	Année	Coût total
Coût État BOP 123	Investissement					1 300 000 €
	Fonctionnement					
Coût CTM	Investissement					6 740 000 €
	Fonctionnement					
Coût EPCI	Investissement					3 820 000 €
	Fonctionnement					
Coût État (BOP 123 FEI) (valorisé)	Investissement					2 400 000 €
	Fonctionnement					
Coût autofinancement	Investissement					885 000 €
	Fonctionnement					
Coût Europe	Investissement					6 080 000 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement					21 225 000 €
	Fonctionnement					

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

oui, en totalité, oui, à hauteur de Non

Durée totale de l'action : 4 ans

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

MARTINIQUE

FICHE PROJET n°2-3-3-2

"Études et ingénierie pour le développement du nautisme"

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : O

Si oui, n° du Projet Assises : 2.2.12

Thème

- Développement économique/emploi/formation
- Jeunesse/sport/vie associative

Priorité pour le territoire : 1

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

DM

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

CTM, EPCI, Communes, socio-professionnels, GPM,CMT, Ligue de voile

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

La Martinique est devenue en un peu plus d'une décennie une place incontournable de la filière nautique antillaise, notamment pour la location, l'entretien et la réparation de navires de plaisance. Ce segment d'activité représente environ 260 entreprises pour environ 1000 emplois sur le territoire.

Mais au-delà de la plaisance, la Martinique possède de nombreux atouts nautiques qui ont permis le développement d'un très grand nombre de pratiques (ex : 50 000 entrées de navires de plaisance sur le territoire, 100 000 plongées/an, 5000 kite-surfeurs/an) ainsi que le développement de nouvelles clientèles, comme la Grande Plaisance. Ces marchés et activités restent néanmoins à conforter, structurer et valoriser.

DESCRIPTIF DU PROJET

Malgré son poids économique, une croissance régulière au cours de la dernière décennie et de réels atouts, la filière nautique en Martinique doit faire face à plusieurs défis afin de réellement devenir une activité structurante pour le territoire :

- Structurer la filière et l'affirmation d'une réelle destination nautique
- Réaliser la nécessaire transition écologique du nautisme en organisant les pratiques nautiques tout en garantissant l'accès à la mer,

- Augmenter la disponibilité et la qualité de l'offre nautique, en lien avec les collectivités fin de conquérir de nouvelles clientèles (notamment, les touristes de séjour, la clientèle locale, la grande plaisance, croisiéristes) tout en restant compétitif
- Développer la formation et la pratique nautique pour le plus grand nombre,
- Maintenir nos atouts compétitifs en confortant les compétences techniques des entreprises du nautisme.

Afin de tendre vers une affirmation ainsi qu'une mise en cohérence des projets nautiques du territoire, un accompagnement spécifique est nécessaire. Pour ce faire, la réalisation d'études est primordiale, notamment en vue de la mise en place d'un schéma directeur de développement du nautisme, d'un plan de modernisation des centres nautiques ou encore d'études préalables à investissements.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

Les projets financés dans le cadre de cette action doivent contribuer à :

- renforcer l'attractivité de la destination nautique Martinique
- fédérer les acteurs de la filière nautique autour d'un projet territorial, partagé entre les entreprises, les associations fédérant le secteur (notamment le Cluster maritime), les collectivités territoriales et l'État,
- développer des pratiques nautiques respectueuses de l'environnement qui valorisent le patrimoine naturel et culturel martiniquais

Indicateurs d'évaluation :

Indicateur de réalisation :

Nombre d'études réalisées

Nombre de schémas réalisés

Indicateurs d'impact :

Nombre de licenciés en sport nautiques

Nombre de place d'accueil pour les navires

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 720 000 €

		Année 1	Année 2	Année 3	Année ...	Coût total
Coût État BOP : 203	Investissement					
	Fonctionnement	75 000 €	75 000 €	75 000 €	75 000 €	300 000 €
Coût CTM	Investissement					
	Fonctionnement	75 000 €	75 000 €	75 000 €	75 000 €	300 000 €
Coût Partenaires	Investissement					
	Fonctionnement	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	120 000 €
Coût total	Investissement					
	Fonctionnement	180 000 €	180 000 €	180 000 €	180 000 €	720 000 €

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

oui, en totalité, oui, à hauteur de Non

Durée totale de l'action : 24 mois

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022											
	T1	T2	T3	T4	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet															

**GRAND PORT MARITIME
DE LA MARTINIQUE**

Qual de l'Hydrobase
97200 Fort-de-France
Tél.: 0596 59 00 00
Fax: 0596 71 35 73
Site Internet : www.martinique.port.fr

**Contrat de convergence 2019-2022, Suite des travaux des Assises des
Outre- Mer 2018 & redéploiement du CPER 2015-2020**

Le Grand Port Maritime de la Martinique propose d'inscrire au contrat de convergence les projets portuaires et maritimes structurants à forts enjeux socio-économiques, avec d'une part les trois projets retenus aux Assises des Outre-Mer (Croisière durable, Bassin de Radoub et Carénage de Plaisance) mais aussi les opérations clefs du CPER (Modernisation du terminal conteneurs, entrepôts logistiques et transition énergétique de l'hydrobase).

Ces projets sont réalisables dans le cadre (et le calendrier) du contrat de convergence, et dans l'assiette financière initialement allouée au CPER (crédits Etat de 13,860M€).

Projets CONVERGENCE du GPMLM

OPERATION		Travaux	Montant des opérations en K€	% ETAT	Part ETAT en K€
Opération 641	Modernisation terminal conteneurs		12 000	36%	4 300
	modernisation		4 000	33%	1 300
	complément extension quai		8 000	38%	3 000
Opération 642	Entrepôts logistiques		3 300	42%	1 400
Opération 643	Aménagement bassin radoub		2 100	50%	1 050
Opération 644	Hydrobase transition énergétique		1 600	41%	650
Opération 645	Appontement carriers St Pierre et terminal granulats pointe des carrières	Etudes et préparation terres pleins hydrobase	500	50%	250
Opération 646	Appontement Reynoird Robert	Etudes	100	50%	50
Opération 647	Croisière durable		12 400	40%	5 010
	aménagements paysagers		1 400	54%	760
	amarage grands navires FdF		5 000	40%	2 000
	amarage grands navires St Pierre et Anses d'Arlet		2 500	40%	1 000
	ville port FdF		1 000	50%	500
	modernisation gare passagers		2 500	30%	750
Opération 551	Etudes sur la nautisme	Etudes	300	-%	300
			32 000		13 010

BATIR UNE OFFRE DURABLE POUR LA CROISIERE (opération 647)

Le projet Croisière Ville-Port, sous sa dénomination « Bâtir une offre durable pour la croisière » a fait l'objet d'une présentation à l'Elysée lors de la cérémonie de clôture des Assises de l'Outre-Mer, le 28 juin 2018, auprès des Ministères des Transports, Outre-Mer, et Cohésion des Territoires, du SG Mer, de l'AFD et de la CDC.

Au vu des retours très positifs de ces rencontres au niveau national, des entretiens réalisés mais également du soutien de la Collectivité Territoriale de la Martinique et de la Préfecture de la Martinique, le Grand Port Maritime de Martinique a poursuivi la réflexion engagée en vue de construire un plan d'actions robuste et soutenable financièrement.

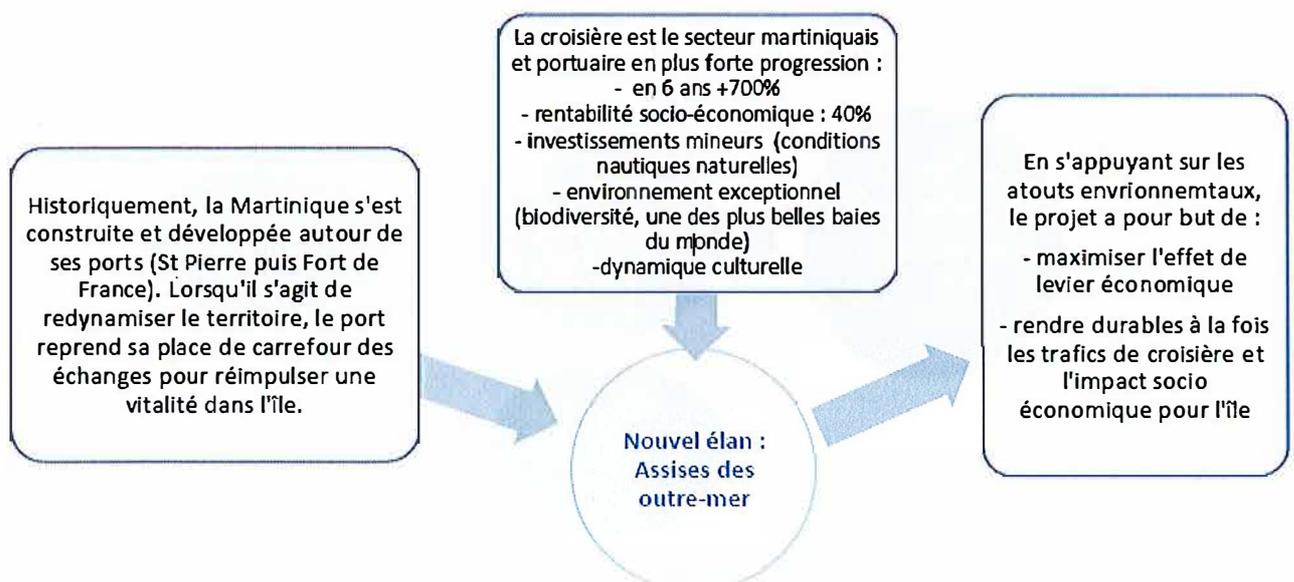
Par ailleurs, la nomination du Grand Port Maritime de la Martinique par le Seatrade Cruise Awards dans la catégorie « Port de l'Année », encourage le port à poursuivre ses actions concrètes engagées pour développer l'activité croisière par l'amélioration de la qualité de ses infrastructures et de ses prestations.

Enjeux, objectifs et méthodologie

Historiquement, l'activité sociale et économique s'est développée autour des ports en Martinique.

Le port de Fort-de-France bénéficie de conditions naturelles exceptionnelles. Situé dans l'une des plus belles îles du monde (par sa biodiversité notamment), il dispose naturellement d'une profondeur d'eau permettant aux plus grands navires de naviguer et d'accoster.

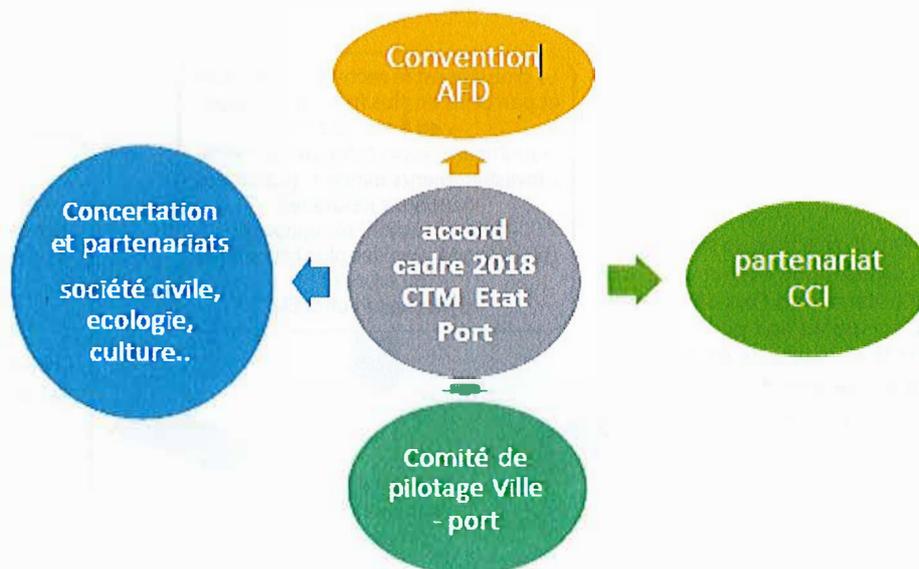
La croisière est l'activité économique en plus forte progression dans l'île (700% en 6 ans) et les retombées socio-économiques pour l'île sont très élevées (40%). Pour autant, ce marché très concurrentiel dans la caraïbe, évolue en permanence (ce qui nécessite des réponses rapides et adaptables), et pourrait jouer un effet de levier encore plus important pour la vitalité économique Martiniquaise.



Le projet « Bâtir une offre durable pour la croisière » a donc pour but de rendre durable à la fois les trafics de croisière en développant les atouts environnementaux, mais aussi et surtout l'impact socio- économique maximisé pour l'île. Il s'agira de diriger le traitement quotidien des croisiéristes vers des développements environnementaux, humains et économiques de long terme.



La mise en œuvre de ce projet nécessite une collaboration active, matérialisée par un accord cadre Collectivité Territoriale de Martinique – Etat – Grand Port Maritime qui sera la matrice de partenariats bilatéraux (AFD, Cluster maritime, CCI, etc.) avec des plans d'actions annuels.



La croisière durable s'organise autour de quelques principes forts :

- un effet de taille : des quais à agrandir, des espaces d'accueil (des croisiéristes et des activités des martiniquais) à élargir pour accompagner l'augmentation des trafics
- des investissements nécessairement respectueux de l'environnement, mis en œuvre dans des délais très courts (pour répondre aux à-coups du marché de la croisière) et de préférence modulables
- des critères d'évaluation basés sur les effets de levier à long terme
- la coopération avec les autres ports de la Caraïbe, et/ou la définition de modèles de développement reproductibles

Plan d'actions :

Action s	Acteur s	Ca dr e
<p>Augmentation des capacités d'accueil des grands navires et renforcement des postes d'amarrage par pieux</p> <p><i>(solution moins couteuse et moins impactante d'un point de vue environnemental qu'un quai)</i></p>	<p>- GPMLM : maitrise d'ouvrage (6M€)</p> <p>✓ Financement : fonds verts AFD et redéploiement de crédits État</p>	<p>Accord cadre Etat-GPMLM</p> <p>Avenant à la convention de partenariat AFD-GPMLM</p>
<p>Mise en place d'îlots en structure légère et écologique, pour les animations culturelles</p>	<p>- GPMLM : maitrise d'ouvrage</p>	<p>Partenariat avec les associations culturelles et sportives</p>
<p>Promotion de l'offre touristique</p>	<p>Comité martiniquais du tourisme</p>	<p>Partenariat</p>
<p>Installation de starts up sur le port</p>	<p>Starts up</p>	<p>Convention Martinique Tech pour la transformation digitale du port</p>
<p>Études de consommation énergétique de la croisière, cartographie des fonds sous- marins</p>	<p>- GPMLM : maitrise d'ouvrage</p> <p>✓ Co-financement avec l'AFD, et travail avec les associations environnementales</p>	<p>Avenant à la convention de partenariat AFD-GPMLM</p> <p>Partenariat avec les associations environnementales</p>
<p>Promotion auprès des touristes de l'installation d'entreprises innovantes ou en télétravail en Martinique</p>	<p>Experts et professionnels du secteur tertiaire (la carte de création des entreprises suit la carte des lieux de vacances)</p>	<p>Partenariats avec le cluster maritime et la CCI</p>
<p>Adaptation des interfaces Ville-Port</p>	<p>Groupe de pilotage Ville-Port du Conseil de Surveillance</p>	<p>Demande de convention avec la ville et/ou la région</p>

MODERNISATION DU TERMINAL CONTENEURS (opération 641) & DEVELOPPEMENT DE LA LOGISTIQUE PORTUAIRE (opération 642)

1. Une stratégie de modernisation des infrastructures pour soutenir le développement des trafics et de la logistique portuaire

La création du Grand Port Maritime de la Martinique et la stratégie nationale portuaire outre-mer répondent aux exigences de performance et de compétitivité qu'impose l'évolution rapide du commerce maritime de la zone caraïbe. Le GPMLM s'est donc saisi de la nécessité d'agrandir le domaine et d'allonger les quais sur la Pointe des grives, pour impulser une dynamique d'intégration du projet portuaire dans l'économie martiniquaise.

Les enjeux du projet ont fait l'objet de nombreux échanges lors des séances du Conseil de Surveillance qui a pu confirmer que l'extension répondait :

- aux besoins actuels du marché de transbordement (volet 1),
- aux évolutions du trafic dans la Caraïbe (volet 2),
- et aux besoins de développement économique de la zone industrielle portuaire (volet 3).

Le GPMLM a ainsi mis en œuvre un programme ambitieux au terminal conteneurs de la Pointe des Grives selon une feuille de route précise. Le projet a été phasé pour construire par étapes, en limitant les risques pour l'établissement, et en fonction des besoins réels et évolutions effectives du marché, une organisation spatiale, axée autour de la maîtrise des voies d'accès maritime et terrestre et de la mise à disposition d'espaces opérationnels pour les acteurs portuaires.

Le volet 1 (extension est) opérationnel fin 2016 avec 3 ha additionnels de terre-pleins permet d'augmenter la capacité portuaire pour répondre aux demandes actuelles du marché du transbordement régional. Bénéficiant d'un investissement élevé des partenaires publics, et en particulier de l'Etat, le projet a été réalisé pour un coût total inférieur aux estimations.

L'infrastructure portuaire se modernise rapidement pour accueillir des navires de plus grande taille. C'est l'objet du volet 2 qui intègre un allongement du quai principal de 150 m et une augmentation de la surface de terre-pleins de 2 ha. L'acquisition d'un 4^{ème} portique est envisagée dès lors que le trafic le nécessitera.

Le développement de la filière logistique et l'accompagnement au développement industriel par l'aménagement et l'optimisation de la desserte de l'arrière du terminal conteneurs constitue l'objectif majeur du volet 3, avec des enjeux d'optimisation des coûts d'approvisionnement, de rationalisation des flux et de réduction des émissions de CO2.

Ces dernières années ont vu se confirmer cette tendance avec en particulier la mise en place d'une nouvelle ligne spécialisée entre Rouen et la Martinique, le remplacement des principaux navires desservant l'île par des navires de plus grande taille (+30% en capacité),

l'élargissement de la dessert depuis les ports de Rotterdam ou d'Anvers, et enfin une évolution positive au dernier trimestre des flux de transbordement sur la Caraïbe sud et le nord de l'Amérique du sud qui sont traités par le GPMLM.

Enfin, les études socio-économiques détaillées menées par le cabinet MLTC pour le compte de l'AFD montrent un bilan très positif pour la collectivité. Avec une VAN de 159 M€ et un TRI de 23%, les améliorations des infrastructures et des équipements prévus rentabilisent donc d'un point de vue socio-économique, l'investissement réalisé, même dans les scénarii les plus prudents présentant une progression limitée des trafics.

2. Un deuxième volet pour adapter les infrastructures aux évolutions du trafic maritime

Le volet 2 du projet d'extension de la Pointe des Grives a pour objectif d'allonger les quais pour les adapter aux nouvelles données du trafic (plus de navires et des navires de plus grande taille) mis en place par les clients du port et en particulier par l'armateur de référence qui a participé à l'élaboration du cahier des charges depuis Aout 2013.

Le volet 2 des extensions de la Pointe des Grives consiste donc en l'extension du quai principal, afin de permettre le traitement de navires, de type Panamax (longueur variant de 270 m à 300 m). Une extension de quai de 120 m et la réalisation d'un terre-plein adapté aux besoins en zones de stockage à haute valeur ajoutée (zone reefer) sont ainsi programmés.

En parallèle des travaux nécessaires sur les infrastructures, et dès 2015, Le Grand Port Maritime de La Martinique a engagé une réflexion poussée avec son Conseil de Surveillance et son Conseil de Développement autour du positionnement du Port face aux enjeux de la modernisation de la manutention portuaire.

Les débats ont porté plus particulièrement sur les enjeux, les freins et les facteurs clés de réussite du programme de modernisation de la manutention dont l'ambition partagée était de renforcer la coordination des investissements, de sécuriser les relations contractuelles, et de mettre en place des leviers de compétitivité en s'appuyant sur la modernisation des opérations de manutention.

Ainsi, Le Grand Port Maritime a élaboré une feuille de route s'articulant autour de

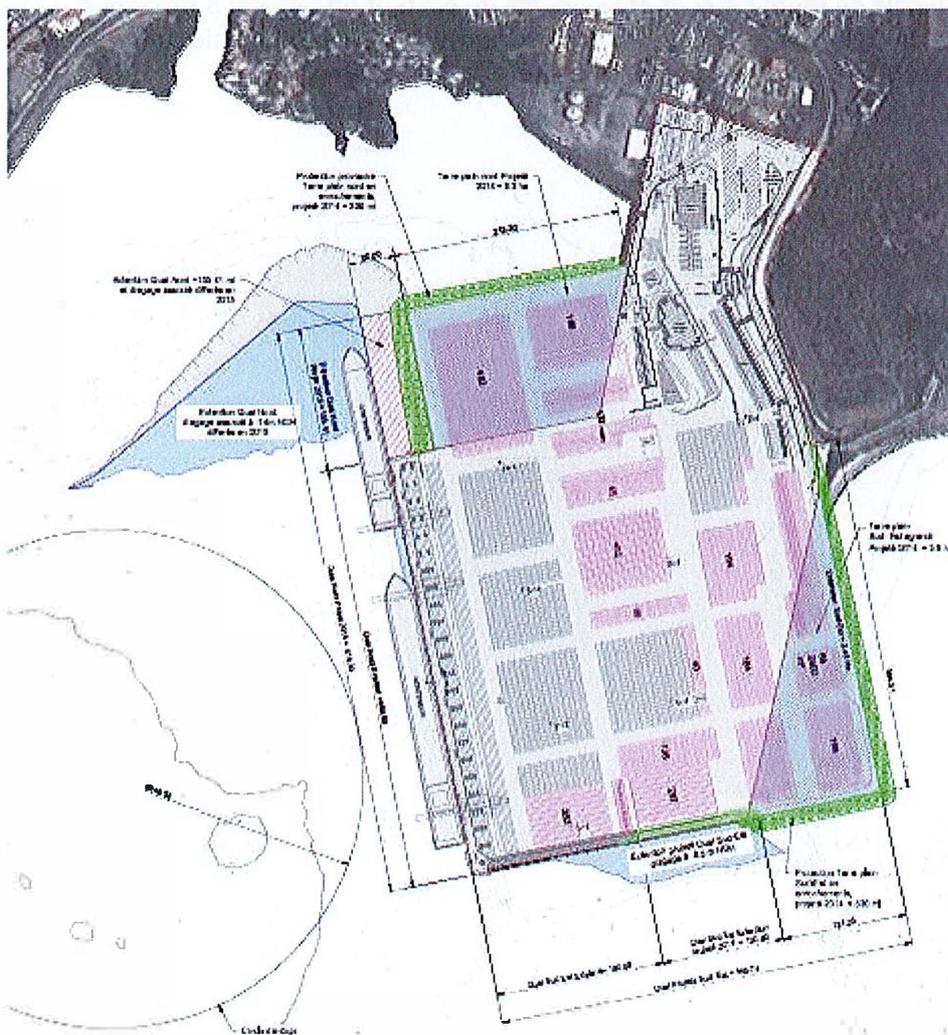
- 4 axes : 1- Développer la desserte, les trafics et ajuster les moyens nécessaires
- 2- Améliorer la fiabilité du terminal
- 3- Offrir une meilleure visibilité aux opérateurs

La démarche s'est poursuivie grâce à une forte implication des acteurs présents sur le terminal :

Les trafics ont évolué de façon très significative avec notamment la mise en place de nouvelles dessertes caribéennes, une forte augmentation de la taille des navires (+30%) et l'élargissement des dessertes européennes ainsi qu'une forte croissance des volumes transbordés (+200%).

Les programmes d'investissements ont été menés conformément aux engagements pris, aussi bien sur les infrastructures (sûreté, sécurité, extension et modernisation des terres pleins), que sur les outillages publics (modernisation des portiques) ou privés (achat et rénovation des cavaliers, système informatique) pour soutenir les augmentations des trafics et d'activité.

La fiabilité et la souplesse de fonctionnement ont été améliorées par la mise en place d'accords de maintenance.



AMENAGEMENT DU BASSIN DE RADOUB (opération 643)

Le bassin de Radoub, qui reste l'un des très rare outil de réparation navale dans la caraïbe, permet d'engager en Martinique l'émergence d'un pôle de réparation navale incontournable, générateur de nombreux emplois et de nouvelle filière professionnelle. Pour asseoir le positionnement de la Martinique dans la réparation navale, le GPMLM a ainsi lancé la construction d'un village de réparation navale attenant à la forme et qui a pour objectifs de fournir aux professionnels du secteur un espace à proximité de la forme afin de pouvoir y travailler. L'implantation d'activité permettra de donner aux armateurs des prestations globales et intégrées répondant à leurs attentes lors des arrêts techniques.

MARTINIQUE

FICHE PROJET n°2-4-1-1

"Spiritourisme"

Résumé :

Le projet consiste en la création d'une filière touristique dédiée au rhum de la Martinique. Les actions comprendront notamment des mesures d'harmonisation et d'amélioration de l'accueil et de la structuration des parcours de découverte : restaurations de site, signalétique, création d'outils numériques dédiés.

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : O

Si oui, n° du Projet Assises : 2.3.4

Thème

- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Tourisme

Priorité pour le territoire : 1

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

CODERUM : Comité Martiniquais de Défense et d'Organisation du Marché du Rhum

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

Autres acteurs de la filière Canne-Sucre-Rhum :

- o SDAORAM : Syndicat de Défense de l'Appellation d'Origine Contrôlée Rhum Agricole Martinique
- o SICA-CANNE UNION : Syndicat de planteurs

Acteurs publics :

o Etat, Collectivité territoriale de la Martinique, Comité Martiniquais du Tourisme, EPCI & Office de Tourisme Communautaire

Groupement d'acteurs :

- o ZILEA (cluster des professionnels du tourisme),
- o CMM (Cluster Maritime Martinique)

Chambres consulaires :

- o Chambre du Commerce & de l'Industrie de la Martinique
- o Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- o Chambre d'Agriculture

Autres acteurs :

- o SAMAC (Aéroport de Fort-de-France)
- o Grand port maritime de la Martinique,
- o ATOUT FRANCE

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

La Martinique possède un atout d'envergure à travers le seul rhum AOC au monde. Les acteurs de la filière souhaitent capitaliser sur cette richesse afin de développer une nouvelle offre touristique : le spiritourisme ;

A l'instar de la route des whiskys en Ecosse, l'ambition consiste à développer un écosystème intégré permettant d'inscrire dans la future route des rhums martiniquaise, reliant les distilleries du territoire, l'ensemble des secteurs d'activité du tourisme : hôtellerie, restauration, transports, découvertes et activités.

DESCRIPTIF DU PROJET

Développer une offre touristique en Martinique autour des univers du Rhum d'Appellation d'Origine Contrôlée MARTINIQUE :

• Elaboration d'un parcours des distilleries sur l'ensemble du territoire :

- o Mise en parcours des distilleries et sites remarquables de l'univers du Rhum en Martinique
- o Mise en place d'une signalétique spécifique des sites et du parcours
- o Mise en place du site web, développement de l'application numérique mobile (géo-repérage des sites, géo-fencing,...)
- o Diversification des thématiques et des activités autour du parcours : ballades en vélo, randonnées, rallyes...
- o Redynamisation et adaptation des sites publics : musée de la canne, écomusée,...
- o Restauration des sites remarquables et du patrimoine liés au Rhum et à son histoire
- Amélioration de la qualité et harmonisation de l'accueil tout au long du parcours :
 - o Elaboration d'une charte d'accueil
 - o Elaboration d'un label adapté au « Spiritourisme » et mise en conformité des acteurs du parcours
 - o Formation des acteurs et mise en conformité

Développer une stratégie de marque conjointe Territoriale – Rhum AOC Martinique et repositionnement de la marque Martinique sur les nouveaux segments ciblés : clientèle d'affaire, « Empty Nester », Séniors actifs, Prescripteurs (barmen, œnologues, passionnés), à l'international :

• Etudes de Marché :

- o Analyses qualitative et quantitative de la clientèle actuelle de la destination Martinique

- o Analyse prospective des segments de marché cibles du « Spiritourisme » : tailles des segments, profils, motifs de venue et critères de satisfaction

• Promotion de la destination Martinique et de l'univers du Rhum AOC comme facteur de différenciation et de motif de venue spécifique des clientèles ciblées :

- o Renforcement du marché existant (France, Belgique)
- o Ouverture de nouveaux marchés, en lien avec l'ouverture de nouvelles lignes aériennes : Allemagne, Etats-Unis, Canada, Argentine

• Animations et évènements :

- o Développement du mois du Rhum

- o Accueil de concours internationaux, e.g Spirit-Selection 2020
- o Référencement dans les guides gastronomiques, e.g. Guide International du Rhum Gault & Millau
- Mobilisation de l' écosystème de la filière Canne-Sucre-Rhum
 - Développement des offres de services et de produits connexes :
 - o Mobilisation des acteurs de l'hôtellerie et de la restauration/gastronomie :
 - § Amélioration qualitative de l'offre de séjour et développement d'offres de séjour « Spiritourisme »
 - § Création de bars, de corners et de décors spécifiques « Rhum AOC Martinique » au sein des établissements
 - § Formation/sensibilisation : connaissance du produit « Rhum AOC Martinique », histoire, culture, mixologie
 - o Mobilisation des acteurs du transport : ports commerciaux (croisières), aéroport, et port maritime, transports publics & privés
 - § Aménagement des points d'entrée sur le territoire
 - § Organisation de la pénétration du territoire depuis les portes d'entrée du territoire
 - o Mobilisation des acteurs de l'artisanat et de l'agriculture :
 - § Développement et promotion de produits associés : liqueurs, pâtisseries, mets, recettes culinaires...
 - § Développement et promotion de produits artisanaux et d'artisanat d'arts associés et scénographiques
 - Développement de l'offre de services connexes :
 - o Formation des guides des tour operators, réceptifs aux spécificités du « Rhum AOC Martinique »
 - o Création et formation d'une communauté de guides « Spiritourisme » indépendants reconnus

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

Indicateurs d'évaluation :

Indicateur de réalisation :

- nombre d'entreprises accompagnées
- nombre d'actions financées

Indicateurs d'impact :

- chiffre d'affaires de la filière
- nombre d'emplois créés (H/F)

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 3 000 000 €

		Année 1	Année 2	Année 3	Année...	Coût total
Coût État BOP : 123	Investissement	100 000 €	100 000 €	100 000 €		300 000 €
	Fonctionnement					
Coût CTM	Investissement	100 000 €	100 000 €	100 000 €		300 000 €
	Fonctionnement					
Coût FEDER	Investissement	300 000 €	300 000 €	300 000 €		900 000 €
	Fonctionnement					
Coût CODERUM	Investissement	500 000 €	500 000 €	500 000 €		1 500 000 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement	1 000 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €		3 000 000 €
	Fonctionnement					

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

oui, en totalité, oui, à hauteur de Non

Durée totale de l'action :
4 ans

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

MARTINIQUE

FICHE PROJET n°2-4-1-2

"Création de la Cité du goût et des saveurs"

Résumé du Projet :

Dans le cadre de ses projets de développement économique du secteur de l'artisanat en Martinique, la Chambre des métiers et de l'artisanat souhaite développer La Cité du Goût et des Saveurs. Le but est de faire connaître la gastronomie auprès du grand public, des collectivités et des entreprises et de développer les filières liées à l'alimentaire. Organisée sous forme d'ateliers culinaires, la cité a pour ambition de promouvoir le savoir-faire de l'artisanat en matière de gastronomie. Par ce dispositif, il s'agit de valoriser les produits du terroir et transmettre un art culinaire auprès de tous les publics.

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres de solutions et de la transformation »

Projet Assises (O/N) : O

Si oui, n° du Projet Assises : 2.3.2

Thème

- Développement économique/emploi/formation
- Tourisme

Priorité pour le territoire : 1

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Martinique (CMA)

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

- Etat (Préfecture, DDAF, ARS, Rectorat, etc.)
- Collectivité Territoriale de Martinique
- Organisations Professionnelles (alimentaire, chefs cuisiniers Madin'INC, CODERUM, Valcacao, etc.)
- EPCI et Communautés de communes
- MLI, Pôle Emploi,
- CMT
- Partenaires privés (mutuelles, équipementiers...)

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Dans le cadre de ses projets de développement économique du secteur de l'artisanat en Martinique, la CMA souhaite développer La Cité du Goût et des Saveurs.

Le but est de faire connaître la gastronomie auprès du grand public, des collectivités et des entreprises et de développer les filières liées à l'alimentaire. Organisée sous forme d'ateliers culinaires, la cité a pour ambition de promouvoir le savoir-faire de l'artisanat en matière de gastronomie.

Par ce dispositif, il s'agit de valoriser les produits du terroir et transmettre un art culinaire auprès de tous les publics.

DESCRIPTIF DU PROJET

La « Cité du goût et des saveurs » s'attache à promouvoir une certaine idée de l'alimentation, de la cuisine et de la gastronomie basée à la fois sur la reconnaissance, la valorisation et la transmission des savoir-faire, ainsi que sur la promotion des produits de qualité auprès du grand public, des collectivités et des entreprises.

La « Cité du goût et des saveurs » est un projet ambitieux et structurant de la CMA qui a plusieurs objectifs :

- promouvoir les métiers de bouche et de l'alimentation, et la gastronomie des Antilles,
- montrer l'exemplarité en développant à la fois la formation (l'apprentissage et la formation continue) et le secteur économique du territoire,
- structurer la filière alimentaire en la modernisant et en créant des liens entre les différents secteurs (producteur, transformateur, consommateur),
- développer le tourisme en proposant des activités culinaires et le spiritourisme (en bénéficiant de la proximité des hôtels du sud),
- intégrer les questions de santé, de médecine douce, du patrimoine phytothérapeutique dans les activités culinaires et contribuer au « bien manger » pour une meilleure santé du public.

Les premières étapes de sa mise en œuvre sur notre territoire consistent à :

- fédérer les acteurs du territoire autour du projet et recenser les besoins ;
- définir le concept spécifique à la Martinique et son cahier des charges (contraintes, ressources, conditions de réussite, etc.) ;
- mener des études sur les filières pour proposer des formations sur mesure aux entreprises artisanales.

Les cibles visées par le projet : apprentis, professionnels, particuliers, collectivités et touristes, les élus de la CMA ambitionnent de moderniser et redynamiser le secteur de l'alimentation.

Fonctionnement de la « Cité du goût et des saveurs » :

La Cité du Goût et des Saveurs proposera des **ateliers culinaires** (où chacun peut découvrir, s'initier aux techniques du patrimoine culinaire, cuisiner avec un chef, déguster des plats réalisés soi-même, la gastronomie locale ou internationale), des **conférences**, des **animations**, des **ateliers scolaires**, des **expositions**, de l'**accompagnement aux entreprises**.

Elle mettra également en place des actions de **sensibilisation** du public et de la jeunesse au « bien-manger » en valorisant la recherche et l'utilisation de produits locaux et de qualité.

Ses trois missions

1 - Promouvoir l'artisanat alimentaire auprès du grand public. Véritable interface entre les professionnels et le grand public, elle propose une médiation par :

- des animations culinaires :
 - ✓ ateliers cuisine et spiritueux (grand public, entreprises, touristes, clients hôteliers ...) ;
 - ✓ ateliers jeunesse (collégiens, etc.) ;

- ✓ ateliers bien-être et nutrition, conférences nutrition santé ;
 - ✓ ateliers de valorisation des produits du terroir.
- la création de :
- ✓ guides culinaires ;
 - ✓ fiches recettes ;
 - ✓ supports pédagogiques, etc.

2 - Accompagner et aider au développement des entreprises et filières artisanales alimentaires du territoire (cuisiniers, poissonniers, boulangers, pâtisseries, charcutiers, bouchers, traiteurs...) :

- actions collectives métiers ;
- suivi technique des entreprises artisanales alimentaires ;
- coordination ou participation à des actions internationales, concours, formation de professionnels et étudiants de la caraïbes à la cuisine locale.

3 - Former les professionnels du secteur de l'alimentation :

- aux techniques culinaires ;
- à l'équilibre alimentaire des seniors, des enfants âgés de 6 mois à 3 ans, des scolaires, des sportifs... ;
- à l'évolution de la cuisine collective en tenant compte des questions de nutrition et de qualité des matières premières.

Le service de la « Cité du goût et des saveurs » de la CMA :

- une cellule d'accompagnement des entreprises artisanales du secteur alimentaire : actions collectives métiers, conseil individuel, formation continue, structuration des filières...
- un pôle d'animation, de promotion, de sensibilisation et d'éducation alimentaire au service de l'artisanat et du territoire ; le dispositif est voué à termes, à s'autofinancer par l'organisation d'ateliers et formations ;

Pour mettre en œuvre la Cité du Goût et des Saveurs, la CMA doit s'engager dans la rénovation d'un plateau technique situé sur le site du Centre de Formation d'Apprentis de Rivière Salée. Un projet de rénovation du plateau technique a été présenté à monsieur le secrétaire général pour l'investissement lors de la visite du site, organisée le 7 février 2019.

Création d'un plateau technique multi-activités :

- Formations continues techniques pour les professionnels (boulangier, boucher, charcutier traiteur...)
- Formations techniques des jeunes (mobile et fixe)
- Animations culinaires pour le grand public et ateliers pour les scolaires
- Démonstrations culinaires (amphi culinaire)
- Fabrications de vidéos culinaires, mooc, formations à distance (cuisine connecté)...

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

Indicateurs d'évaluation :

	Objectifs			
	2019	2020	2021	2022
création d'un plateau technique		1		
nbre d'ateliers cuisine et spiritueux		15	20	30
nbre d'ateliers jeunesse	10	12	15	20
nbre d'ateliers et conférences bien-être et nutrition santé	4	2	4	2
nbre d'ateliers-formation de valorisation des produits du terroir	10	10	15	15
outils de communication	Guide ; fiches ; supports pédagogiques ; étude filières			

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 800 000 € correspondant à la phase Investissement.

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

- Phase 1(investissement) : 800 000 €
- Phase 2 (animation) : 552 500 €

		2019	2020	2021	2022	Coût total
Coût État BOP 123	Investissement					382 500 €
	Fonctionnement					
Coût CTM	Investissement					382 500 €
	Fonctionnement					
Coût CMA	Investissement					35 000 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement					800 000 €
	Fonctionnement					

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

oui, en totalité, oui, à hauteur de x **Non**

Durée totale de l'action : 4 ans (2019-2021) ; animation pérenne, autofinancée par les recettes des activités mises en place.

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

MARTINIQUE

FICHE PROJET n° 2-4-1-3

"Les grands hommes et les grands sites"

Résumé :

Mettre en valeur les « Grands Hommes » et les sites qui ont pu être habités ou occupés par ces grands hommes (patrimoine bâti, mobilier, immatériel...). Un travail de recensement et de classement, soutenu par une démarche de mise en cohérence des différentes labellisations (« Ville et pays d'Art et d'Histoire », « Jardins Remarquables », « Maisons des Illustres », musées), permettra d'entamer un processus de labellisation des sites historiques ou culturels à repérer, à préserver, à valoriser.

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres de solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

Projet Assises (O/N) : N

Si oui, n° du Projet Assises :

Thème

- Culture
- Tourisme

Priorité pour le territoire :

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

CTM

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

Collectivités publiques
Acteurs socio-professionnels

DESCRIPTIF DU PROJET

Mettre en valeur les « Grands Hommes » et les sites qui ont pu être habités ou être occupés par ces grands hommes (patrimoine bâti, mobilier, immatériel...). Un travail de recensement et de classement, soutenu par une démarche de mise en cohérence des différentes labellisations (« Ville et pays d'Art et d'Histoire », « Jardins Remarquables », « Maisons des Illustres », musées), permettra d'entamer un processus de labellisation des sites historiques ou culturels à repérer, à préserver, à valoriser.

La Pagerie

La finalité consiste à construire à partir de l'existant à la Pagerie un véritable pôle territorial à partir duquel une dynamique culturelle d'ensemble pourra être conduite par la Collectivité Territoriale de Martinique. Ce projet se construira autour des orientations stratégiques suivantes :

- Constitution d'une organisation unique regroupant les trois espaces
- Amélioration des espaces environnants de la Pagerie
- Renforcement et amélioration de l'esthétique muséographique
- Conception et mise en œuvre d'une nouvelle offre d'animation multi site et multisectorielle.
- Création d'une offre marchande et culturelle de produits annexes

Définition et initialisation d'une stratégie de recherche, de communication externe et de coopération extérieure.

Un groupe d'experts associant sociologues, historiens, géographes, artistes, économistes...constituera le Comité de Pilotage qui suivra l'évolution des travaux.

Résidence Les Tourelles

La Résidence des Tourelles a été construite en 1902. Elle fait partie de l'histoire administrative de la Martinique puisque le Gouverneur Félix EBOUÉ y a séjourné de 1932 à 1934. La résidence fait donc partie intégrante du paysage de la route de Didier.

Les travaux consisteraient à la réhabilitation de la résidence principale afin de redonner à cet édifice la configuration architecturale initiale.

Période de réalisation : 2019 et 2020

Villa Les Bosquets

Cet ensemble immobilier qui a hébergé le roi Béhanzin du Dahomey, fait partie des grandes maisons qui se trouvent autour de la fontaine Gueydon, celle-ci étant inscrite depuis le 21 décembre 2009 au titre des Monuments Historiques.

La demande de protection au titre des Monuments Historiques de cet ensemble immobilier a été faite compte tenu de son architecture et de son intérêt historique afin qu'elle réponde à une vocation culturelle et patrimoniale.

Les travaux consisteraient à la réhabilitation de la résidence principale afin de redonner à cet édifice la configuration architecturale initiale.

Période de réalisation : 2019 et 2020

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

Tirer parti du potentiel du patrimoine à dimension touristique par la mise en place d'une stratégie offensive de protection et de valorisation.

Indicateurs d'évaluation :

- Nombre de visiteurs

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 6 250 000 €

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

- Phase 1 :

- Phase 2 :

		Année 1	Année 2	Année 3	Année	Coût total
Coût État BOP 123	Investissement					500 000 €
	Fonctionnement					
Coût CTM	Investissement					2 000 000 €
	Fonctionnement					
Coût Europe	Investissement					3 750 000 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement					6 250 000 €
	Fonctionnement					

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

oui, en totalité, oui, à hauteur de Non

Durée totale de l'action :

.....
.

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

MARTINIQUE

FICHE PROJET n° 2-4-1-4 "Espace d'accueil de Saut Babin - Ajoupa Bouillon"

Résumé :

Le projet consiste en l'aménagement touristique (passerelle, bancs, tables d'orientation, carbets de restauration) d'un site organisé autour d'une chute d'eau.

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : N

Si oui, n° du Projet Assises :

Thème

- Tourisme

Priorité pour le territoire : 3

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique (CAP Nord Martinique)

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

- Ville de l'Ajoupa Bouillon
- Collectivité Territoriale de Martinique
- Office National des Forêts
- Association « Tchimbé Raid »

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

L'aire concernée se situe sur les territoires de l'Ajoupa Bouillon et du Lorrain. Elle est traversée par la Rivière Capot, frontière naturelle entre ces deux communes à cet endroit.

L'accès principal et historique se fait depuis l'Ajoupa Bouillon par le quartier Grande Savane au lieu-dit-dit Vieux Cacao.

L'accès par le Lorrain, moins connu, s'effectue depuis le Morne Capot ou depuis la Pyroque, correspondant au sentier GR.

La descente vers la chute était autrefois aménagée et sécurisée. Les marches étaient réalisées en bambou en rappel à une pratique locale. Les habitants, à l'époque, qui allaient travailler dans les champs déposaient des bambous pour traverser la rivière. Les gardes-corps et mains courantes ont disparu, alors que certaines portions de ce sentier s'avèrent particulièrement glissantes.

Service instructeur : CM DEV ECO

Une passerelle temporaire était installée lors des raids, aujourd'hui une simple corde est installée en amont direct de la cascade le jour de la course pour faciliter la traversée.

Aujourd'hui, l'ensemble du site est laissé en état de quasi abandon. Il a été par ailleurs fermé par arrêté municipal. Aucun équipement de sécurité n'existe aux abords de la rivière et de la cascade. Les risques de chutes sont réels.

ENTRÉE ET ACCÈS DU SITE

Officiellement fermé, l'accès au site s'effectue par des terrains privés. Il est emprunté pour rejoindre les sentiers de la crête du Cournan et de Sainte Cécile et encore par quelques irréductibles amoureux du Saut Babin.

L'entrée du site n'est pas aménagée et aucune indication n'existe sur place. Une petite plaque peu visible est disposée le long du chemin. Elle est régulièrement nettoyée.

Aucun stationnement n'est organisé officiellement. Les véhicules peuvent se garer sur le débord de route de la voie communale qui traverse le quartier de Grande Savane et conduit à Vieux Cacao.



Paysages

Le site offre un cadre paysager forestier autour d'un élément naturel majeur, la Rivière et son Saut. L'ambiance est particulièrement fraîche, reposante et attractive.

Le site est organisé sur deux niveaux avec la présence de la cascade et de petites gorges situées en fond du Vallon.

La partie haute de la cascade correspond à la zone amont. Elle offre un cadre d'accueil agréable en bord de rivière. La baignade à cet endroit sera clairement identifiée comme dangereuse et interdite, en raison de la force du courant et de la proximité immédiate de la chute d'eau et des parois rocheuses à proximité.



Vue sur le haut du saut - Baignade dangereuse

La partie basse de la cascade est plus calme et donc plus propice à la baignade. Le bassin est relativement large et profond d'environ 2 m. Il permet de nager en remontant les gorges. Il est possible depuis ce bassin de voir la cascade.

En remontant la rivière on peut se rapprocher de la chute et la contempler pleinement. Ce parcours aquatique ne présente pas de danger particulier à condition de ne pas s'engager sous la chute.

Seuls des personnes averties s'autoriseront à plonger depuis le haut de la cascade.

LES ENJEUX

Ils sont de trois ordres :

1/ Environnementaux :

L'accès et le cœur du site dans une zone naturelle relativement (abords de rivière et de zone de forêt

humide).

L'accès principal en rive gauche se situe en Espaces Boisés Classés, ce qui implique de rester la naturalité forestière de la zone. L'aménagement du site sera pensé sans artificialiser et changer la destination du site. Seules des structures légères et intégrées minimisant l'impact sur le milieu seront réalisées sur ce site.

2/ Paysagers

Le site offre au visiteur un cadre naturel forestier frais non loin du bourg de la Commune. Cette naturalité du Saut Babin représente son identité et son caractère particulier. L'aménagement sera réalisé de manière à préserver cette ambiance.

3/ Touristiques, économiques et Sociaux :

L'attractivité est un enjeu majeur pour le Nord de la Martinique. Aménager un site touristique qui préserve aussi l'environnement est un atout pour le territoire.

DESCRIPTIF DU PROJET

PROGRAMME OPÉRATIONNEL :

1 - ACCÈS ET ENTREE DU SITE

L'entrée du site est une bande enherbée assez large. Tout l'enjeu consistera à matérialiser celle-ci sans occasionner de gêne, ni de conflit avec les riverains.

Ainsi, un panneau d'accueil sera implanté en bord de route au niveau des premiers stationnements afin d'informer les visiteurs des caractéristiques du site. Il s'agit du premier élément d'informations relatif au site.

L'entrée piétonne sera matérialisée par un « Totem » ou porte d'entrée portant le nom du site avec un rappel culturel ou artistique afin d'orienter les visiteurs depuis la zone de stationnement bord de route.

Cette structure permettra de donner un cachet au site ainsi que de rendre le départ attrayant et visible.



2 - SENTIERS

Le cheminement sur le site de Saut Babin peut être différencié en trois zones :

***Chemin d'accès au niveau de la zone d'habitations** d'environ 130m : cette partie relativement plane et aisée permet d'accéder à un premier carbet prévu en lisière de forêt qui pourrait accueillir un point de vente de produits valorisant l'activité agricole, agroforestière ou artisanale du quartier.

***Sentier forestier d'accès à la rivière du Capot** (environ 160m) : ce tronçon qui présente un fort dénivelé, dont la pente peut atteindre 70 %, nécessite un travail de mise en sécurité important :

- terrassement et confortement de l'assise du sentier et des talus forestiers

- fourniture et pose de marches en bois
- pose de corde, insérée sur poteaux bois pour l'aide à la progression
- réalisation de revers d'eau pour limiter l'érosion.

***Cheminement de découverte dans le site aménagé** (environ 370m) : ce parcours relativement court permettrait aux visiteurs de marcher aux abords immédiats du Saut babin et de découvrir le milieu naturel riche (paysages, vues, faune et flore).

De plus, il s'avère nécessaire de réaliser un important travail d'élagage afin de mettre en lumière ce parcours et ainsi d'offrir un cadre sécurisé aux visiteurs.

Un autre point important doit être intégré pour faciliter le cheminement sur le site.

Un balisage peinture «homologué» sera mis en place afin de faciliter l'orientation du public en toute sécurité.

Afin d'optimiser ce balisage parfois insuffisant, il est proposé, à l'instar de ce qui se fait sur l'ensemble des sentiers de la Martinique, de mettre place des bornes de jalonnement qui intègrent une information directionnelle et informative.

Ces bornes en matériau durable (plastique recyclé) moins sensibles au climat tropical et à la dégradation dans le temps que le bois, seront implantées aux croisements et lieux stratégiques. Des pictogrammes directionnels et informatifs en stratimage seront apposés dessus afin d'orienter le visiteur.

3- ESPACES D'ACCUEIL

La configuration du site incluant la présence de gorges avec des parois rocheuses, d'une cascade, de bassins, associée au risque de montée des eaux de la rivière en période de pluie, nécessite la mise en œuvre d'un certain nombre de précautions relatives à la sécurité des personnes.

Par conséquent la canalisation du flux de visiteurs devra être organisée afin de répartir les visiteurs sur l'ensemble du site, au travers de cheminements et de rambardes de sécurité présentes aux endroits dangereux, notamment aux abords de la cascade et des gorges.

Ce dispositif devra être doublé par une signalétique informative et explicative sous forme de pupitres, afin de rappeler les règles de sécurité et de bonne conduite.

Ces pupitres seront situés à proximité des carbet amont et aval décrits ci-dessous.

Ainsi, l'organisation spatiale des structures d'accueil sera la suivante :

- - L'entrée de site intégrant le panneau d'accueil, le «totem» ainsi qu'un carbet «accueil» à l'entrée de la forêt (activité commerciale et point d'information) avec trois pans fermés, présentoir.
 - Deux espaces de détente principaux :
 - * **Zone amont du saut** composée de deux carbet à deck composite* avec table-banc à proximité de la passerelle et de la rivière.
 - * **Zone aval du saut** correspondant à la zone de baignade et intégrant un carbet à deck composite* avec table-banc et un banc proche de la zone de baignade.



Exemple de carbet «vente» ONF



Exemple de banc ONF



Exemple de carbet «détente» avec table banc ONF

Exemple de rambarde ONF

Réf E-PU-110-XX
Equarril
H : 110
Poteaux : 9 x 9
Panneau : 60 x 42
Essence : toutes

Réf. E-CN-100-XX
Equarril
L x H : 200 x 110
Poteaux : 12 X 12
Lisses : 4,6 X 12
Essence : toutes



Exemples de pupitre d'informations ONF

4 – PASSERELLE SUSPENDUE

Suite à la visite de l'entreprise CAN Caraïbes et après avoir consulté le bureau d'études spécialisé en ancrages, il n'apparaît pas possible d'envisager la réalisation d'une passerelle monobloc auto-portée, car, sans possibilité d'accès avec un engin, le transport des pièces (trop lourdes) ne sera pas possible.

Une passerelle himalayenne, suspendue, du type de celle montée au Lorrain à Vivé, reste la solution. Le site étant rocheux, les corps morts béton seraient remplacés par des ancrages forés dans la matrice rocheuse. Les éléments, modulaires, seraient définis au préalable pour pouvoir être bardés manuellement.

Il n'en reste pas moins nécessaire de créer un layon d'accès, le plus rectiligne possible, car tout doit être transporté manuellement (machine de forage, barres d'ancrages, ciment pour le scellement de ces derniers, structures métalliques, câbles, etc.).



Les conditions d'accès à la zone de travaux, sans dénaturer le site par la création de cette piste, engendrera un coût supplémentaire pour l'installation de l'équipement. Toutefois la préservation de la naturalité du site sera garantie. Si cette condition est remplie, le budget intégrera le coût de l'étude technique, du dimensionnement des ancrages et de la pose de la passerelle.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

La commune de l'Ajoupa bouillon est connue pour ses sites d'eau magnifique :

- * Les gorges de la falaise,
- * Le Saut Dany,
- * Et le Saut Babin.

Ce dernier site est emblématique du Nord, car très connu du grand public. Il se situe sur la rivière Capot. On y accède par un sentier dont l'accès est relativement abrupt (187 marches) qui traverse un espace boisé dominant la rivière Capot.

Au bout de la descente, on découvre une chute qui tombe dans un canyon d'une dizaine de mètres de profondeur et de 4 mètres de large, à droite duquel on trouve une succession de bassins.

De l'autre côté de la rivière Capot, on est sur le territoire de la ville du Lorrain (Morne Capot).

Durant de nombreuses années, le Saut Babin était un site incontournable dans le Nord. Un guide de la Commune précise qu'il lui est arrivé d'accompagner, au plus fort de son succès, par mois de cent visiteurs par semaine répartis en plusieurs groupes.

A l'occasion des grand trails comme le Tchimbé Raid, une dérogation d'accès est délivrée et la trace est empruntée. La traversée de la Rivière se fait grâce à une corde préalablement installée.

Des passionnés en quête de lieux sauvages et de baignade continuent de s'y rendre bravant les interdits, attirés qu'ils sont par le caractère envoûtant de l'endroit.

Eu égard à l'intérêt du site qui ne faiblit pas, la Communauté d'Agglomération du Pays Nord de la Martinique et la Ville de l'Ajoupa Bouillon souhaitent sa réouverture dans des conditions de sécurité et d'accueil optimisées.

Cette volonté cadre parfaitement avec les ambitions de Cap Nord qui a fait de la valorisation du patrimoine naturel un des leviers de son développement. A ce jour, le paysage a été le support de nombreux projets : points de vue, aire d'accueil, sentier de randonnées et de découverte.

Dans ce cadre d'actions l'aménagement du Saut Babin, de ses accès et abords est une véritable valeur ajoutée.

Pour La communauté d'Agglomération du Pays Nord de la Martinique et la Ville de l'Ajoupa Bouillon, le saut Babin réaménagé est vu comme un outil de redynamisation de l'activité touristique.

MARTINIQUE

FICHE PROJET n°2-4-1-5

"Création de belvédères et mise en sécurité de la route de la Garanne"

Résumé :

Ce projet s'inscrit dans la mise en œuvre du Plan de Gestion du Site Classé de la Montagne Pelée. Consiste en la création de 2 belvédères et de la réfection de la route, qui est actuellement en mauvais état :

- Mise en sécurité avec l'installation de glissières en bois,
- Création d'espaces de croisements et de retournement.

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres de solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

Projet Assises (O/N) : N

Si oui, n° du Projet Assises :

Thème

- Tourisme

Priorité pour le territoire : 3

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique (CAP Nord Martinique)

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

Ce projet s'inscrit dans la mise en œuvre du Plan de Gestion du Site Classé de la Montagne Pelée. Les partenaires : - l'État par l'intermédiaire de la DEAL (partenariat financier et technique)
- le Conservatoire du Littoral (partenariat technique)

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

La Montagne Pelée est une entité paysagère identitaire de la Martinique, un relief marquant avec une végétation étagée qui lui est propre. Du fait de ses qualités paysagères remarquables, la Montagne Pelée est depuis 1996 protégée sur ses versants nord ouest par un site classé. Depuis 2010, le site est doté d'un plan de gestion ayant pour objectifs la préservation et la valorisation de ces milieux remarquables. Il comprend donc de nombreuses actions, qui se déclinent du cœur du site jusqu'aux bourgs qui l'encadrent. Sa stratégie globale a pour but de mettre en valeur ce vaste ensemble naturel et de le repositionner au sein des communes de Prêcheur et Grand Rivière en tant qu'une richesse locale, source d'attractivité.

Depuis janvier 2018 CAP Nord Martinique est en charge de l'animation du site classé et de la réalisation des aménagements de valorisation aux abords et à l'entrée du site.

C'est dans ce cadre que CAP Nord souhaite requalifier la route de la Garanne. Située à l'entrée du site classé, cette route de crête offre aux visiteurs une vue panoramique sur l'ensemble de l'anse Céron et de l'anse Belleville. La route dévoile également des panoramas sur la Montagne Pelée, le cœur du site classé et les sommets de pitons inaccessibles en randonnée. C'est un itinéraire très emprunté, à la fois par les agriculteurs de la commune, mais aussi par les touristes.

DESCRIPTIF DU PROJET

L'objectif de cette opération consiste à mettre en place deux belvédères aux abords du site classé et d'en sécuriser l'accès. Cet aménagement est inscrit dans le plan de gestion du site classé et fait partie des projets de mise en valeur des abords du site classé et du futur périmètre UNESCO. Le nord de la Martinique recèle d'une histoire riche, de l'occupation des Caraïbes à l'arrivée des colons européens. Ces phases historiques ne sont perceptibles que sur certains sites. Or, certaines vues sont l'occasion d'expliquer les évolutions paysagères, comme le permet depuis la Garanne, une vue plongeante sur l'anse Céron. L'installation de belvédères permettrait de donner des clefs d'interprétation du paysage et de montrer l'évolution des lieux, où la végétation a aujourd'hui repris ses droits.

Afin de faire profiter de ces vues exceptionnelles, la route de la Garanne nécessite également des aménagements pour une meilleure accessibilité aux points de vue :

- Réfection de la route, qui est actuellement en mauvais état
- Mise en sécurité avec l'installation de glissières en bois
- Création d'espaces de croisements et de retournement

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

Les objectifs de cette opération sont :

- développer et requalifier cet axe de découverte pour les touristes, avec des points de vue remarquables sur les espaces naturels et agricoles du Nord de la Martinique,
- assurer son accessibilité et sa mise en sécurité.

Indicateurs d'évaluation :

Indicateur de réalisation :

- prise en compte de la sécurisation
- prise en compte du handicap
- prise en compte de l'impact social des travaux
- prise en compte du respect du site naturel

Indicateurs d'impact :

- évolution du nombre de visiteurs

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 550 000€

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

		Année 1	Année 2	Année 3	Année	Coût total
Coût Partenaires CTM	Investissement	75 000 €	200 000 €			275 000 €
	Fonctionnement					
Coût État BOP 119 DETR (valorisé)	Investissement	45 000 €	120 000 €			165 000 €
	Fonctionnement					
Coût CAP Nord Martinique	Investissement	30 000 €	80 000 €			110 000 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement	150 000 €	400 000 €			550 000 €
	Fonctionnement					

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

oui, en totalité, oui, à hauteur de Non

Durée totale de l'action :
6 mois

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	Engagement et réalisation															

MARTINIQUE

FICHE PROJET n° 2-4-1-6

"Création d'une place publique en front de mer à Grand Rivière"

Résumé du projet

Ce projet s'inscrit dans la mise en œuvre du Plan de Gestion du Site Classé de la Montagne Pelée. Il consiste à créer une place en front de mer, en continuité de l'aménagement du nouveau port programmé par la Collectivité Territoriale de Martinique. Cette place sera pourvue d'une signalétique et d'un mobilier en cohérence avec les matériaux indiqués par la charte signalétique du site classé.

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : N **Si oui, n° du Projet Assises :**

Thème

- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Tourisme

Priorité pour le territoire :

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique (CAP Nord Martinique)

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

Ce projet s'inscrit dans la mise en œuvre du Plan de Gestion du Site Classé de la Montagne Pelée.
Les partenaires : - l'État par l'intermédiaire de la DEAL (partenariat financier et technique)
- le Conservatoire Du Littoral (partenariat technique)

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

La Montagne Pelée est une entité paysagère identitaire de la Martinique, un relief marquant avec une végétation étagée qui lui est propre. Du fait de ses qualités paysagères remarquables, la Montagne Pelée est depuis 1996 protégée sur ses versants nord ouest par un site classé. Depuis 2010, le site est doté d'un plan de gestion ayant pour objectifs la préservation et la valorisation de ces milieux remarquables. Il comprend donc de nombreuses actions, qui se déclinent du cœur du site jusqu'aux bourgs qui l'encadrent. Sa stratégie globale a pour but de mettre en valeur ce vaste ensemble naturel et de le repositionner au sein des communes de Prêcheur et Grand Rivière en tant qu'une richesse locale, source d'attractivité.

Depuis janvier 2018 CAP Nord Martinique est en charge de l'animation du site classé et de la réalisation des aménagements de valorisation aux abords et à l'entrée du site.

A Grand'Rivière, l'arrivée sur le site classé est située à la jonction entre le centre bourg et l'ancien petit port de pêche. Ce dernier constitue actuellement un délaissé en bord de mer, utilisé comme un espace de stationnement désordonné. Cette « porte d'entrée » sur le site classé mérite d'être requalifiée, et présente une opportunité afin de réaménager le bord de mer en un espace public de qualité.

DESCRIPTIF DU PROJET

Le projet consiste à créer une place en front de mer, en continuité de l'aménagement du nouveau port, programmé par la Collectivité Territoriale de Martinique. Cette place sera pourvue d'une signalétique et d'un mobilier en cohérence avec les matériaux indiqués par la charte signalétique du site classé (acier corten).

L'authenticité des lieux sera conservée en intégrant à l'aménagement les cheminements piétonniers, les escaliers et les terrasses, ainsi que les surfaces pavées. Le dénivelé entre l'entrée du site classé et le bord de mer sera mis à profit afin de conserver une vaste ouverture sur le large et de créer un espace de contemplation surplombant l'ancien port.

L'espace de stationnement sera également réorganisé et ombragé par des plantations.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

La place devra à la fois servir **d'articulation** entre l'entrée du site classé, l'accès à la plage Sinaï et l'ancien petit port.

Elle devra donc permettre :

- d'offrir un point de vue sur le bord de mer et les falaises du Nord de la Martinique
- de rendre lisible l'accès au site classé depuis le bourg,
- de signaler les accès aux différents sentiers situés autour du bourg (Fond Moulin, Prêcheur, Beauséjour, Grande-Rivière, Malakoff),
- de participer à la requalification du bord de mer de Grand'Rivière.

Indicateurs d'évaluation :

Indicateur de réalisation :

- prise en compte du handicap
- prise en compte de l'impact social des travaux
- prise en compte du respect du site naturel

Indicateurs d'impact :

- évolution du nombre de visiteurs
- nombre d'emplois créés
- nombre d'entreprises bénéficiant des travaux

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 700 000 €

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

		Année 1	Année 2	Année 3	Année	Coût total
Coût Partenaires CTM	Investissement	20 000 €	330 000 €			350 000 €
	Fonctionnement					
Coût CAP Nord Martinique	Investissement	8 000 €	132 000 €			140 000 €
	Fonctionnement					
Coût État BOP 119 DETR (valorisé)	Investissement	12 000 €	198 000 €			210 000 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement	40 000 €	660 000 €			700 000 €
	Fonctionnement					

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

oui, en totalité, oui, à hauteur de Non

Durée totale de l'action :
10 mois

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	Engagement et travail															

MARTINIQUE

FICHE PROJET n° 2-4-1-9

"Finalisation du sentier nord de grande randonnée"

Résumé :

Le projet consiste en la réalisation de la 2ème tranche du sentier nord de Grande randonnée (GR) : 77 km entre FDF et Le Prêcheur par la Montagne pelée. Il comprend l'ouverture de 4 nouveaux tracés : débroussaillage, terrassements / confortements des assises, mise en place du mobilier bois nécessaire et de la signalétique directionnelle et informative spécifique GR sur tout le tracé.

IDENTIFICATION

Type de projet

■ Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »

Projet Assises (O/N) :

N

Si oui, n° du Projet Assises :

Thème

- Tourisme
- Environnement/biodiversité

Priorité pour le territoire :

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

Collectivité Territoriale de Martinique

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

Europe, Etat et CAP Nord

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Contexte :

La loi du 22 juillet 1983 confie aux Départements la responsabilité de l'élaboration du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée Pédestre (PDIPR). C'est dans l'exercice de cette compétence que l'ex-Département (CTM aujourd'hui) a décidé de créer en 2007 le 1^e GR de la Martinique.

Enjeux :

Ce GR vise à promouvoir la découverte de la biodiversité et des paysages remarquables du Nord de la Martinique d'une part et la pratique d'un sport nature de renommée nationale d'autre part, à travers un itinéraire de randonnée labellisé, c'est-à-dire conciliant attractivité touristique, sportive et préservation des espaces naturels traversés.

DESCRIPTIF DU PROJET

Le linéaire du GR® M1, d'environ 77 km, permettra de parcourir en cinq jours (5 tronçons) le nord intérieur et côtier de la Martinique, de Fort de France au Prêcheur, en traversant les territoires des communes de Schoelcher, Case-Pilote, Bellefontaine, Morne-Vert, Fonds-Saint -Denis, Morne-Rouge, Ajoupa-Bouillon, Basse-Pointe, Macouba et Grand-Rivière.

Considéré comme un parcours de haute montagne, il nécessite une très bonne condition physique, une bonne pratique, des aptitudes à la marche en terrain accidenté et s'adresse donc à des randonneurs expérimentés.

L'itinéraire de ce GR emprunte :

- 9 sentiers déjà existants : Absalon – Savane Saint –Cyr, Savane Saint Cyr – Morne Rose, Caplet –Fonds saint Denis, Champflore par le col Yang Ting, Crête du Cournan, l'Aileron de la Pelée par Trianon (Ajoupa-Bouillon), la Montagne Pelée par l'Aileron, Montagne Pelée par Grand Rivière et Prêcheur – Grand Rivière.
- 4 nouveaux tracés (à titre indicatif) : de Morne Rose (Bellefontaine) à Caplet (Morne-Vert), de Fonds Saint Denis à Champflore (Morne Rouge), de la Crête du Cournan à Bouteillé (Ajoupa Bouillon) et de Charmette (Grand Rivière) au bourg de Grand Rivière.

Les travaux à réaliser comprennent essentiellement l'ouverture des 4 nouveaux tracés ainsi que le débroussaillage, les terrassements/confortements des assises, la mise en place du mobilier bois nécessaire et de la signalétique directionnelle et informative spécifique GR sur tout le tracé.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

Les objectifs poursuivis sont :

- Développer la randonnée pédestre aussi bien comme loisirs que pratique sportive,
- Plus globalement, valoriser le patrimoine naturel de la Martinique, tout en le préservant (favoriser durablement le tourisme vert, le sport nature + activités économiques connexes tels que l'hébergement et la restauration)

Indicateurs d'évaluation :

- Suivi annuel du maintien des critères techniques du GR
 - Taux de fréquentation annuelle du GR
-

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 486 086 €

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

Phase 1 : 284 612 € HT (déjà réalisée)

Phase 2 : 486 086 € HT

Financement : sous-mesure 6.4.1 FEDER (47% FEDER, 95% maximum de financement public plafonnés à 1 M€). (+ Coût de l'entretien annuel : 220 000 €)

		Année 1	Année 2	Année 3	Année ...	Coût total
Coût État BOP 123	Investissement					97 000 €
	Fonctionnement					
Coût CTM	Investissement					160 626 €
	Fonctionnement					
Coût Europe	Investissement					228 460 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement					486 086 €
	Fonctionnement					

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

oui, en totalité, oui, à hauteur de Non

Durée totale de l'action : 6 mois

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	Engagement réalisation	et														

MARTINIQUE

FICHE PROJET n° 2-4-2-1 "Le Bachelor Tourisme ECG"

Résumé :

Le projet consiste en la création d'un Bachelor spécialisé en Tourisme accessible avec un Bac+2. Partenariat noué avec l'ESC Troyes, mise en œuvre prévue à la rentrée 2019.

Il vise à améliorer la qualité et le niveau de formation des managers du secteur touristique martiniquais afin de permettre la montée en gamme de la filière.

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : OUI **Si oui, n° du Projet Assises :** 2.3.20

Thème

- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Tourisme
- Education/enseignement supérieur/recherche

Priorité pour le territoire : 1

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

CCIM – Ecole de commerce et de gestion

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

Etat, CTM, Fonds européens (FSE)

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Le secteur du Tourisme et des loisirs mérite mieux qu'un simple programme de fin d'études. Ceci est d'autant plus vrai dans une zone géographique économiquement tournée vers l'accueil des visiteurs et les échanges avec d'autres pays. La mise en place de formations de haut niveau, adaptées aux problématiques locales, régionales voire internationales serait un atout indéniable pour faire face au cruel problème du développement du Tourisme dans notre île.

DESCRIPTIF DU PROJET

Le Bachelor en tourisme formera des managers « nouvelle génération » capables de mettre en œuvre des stratégies permettant de rivaliser avec l'offre touristique accrue et de plus en plus compétitive des îles voisines.

Outil international de développement et de performance économique il permettra l'acquisition de compétences fondamentales personnelles, opérationnelles, en gestion et en management stratégique afin de créer des stratégies familiarisés aux normes et standards internationaux.

Cette formation s'adresse à des jeunes titulaires d'un bac+2 dans le domaine du tourisme ou à des professionnels du tourisme ayant besoin de qualifier leur professionnalisme ou d'évoluer à l'ère du numérique, particulièrement important dans les métiers du tourisme. Il s'agit de donner aux professionnels du secteur, la garantie d'avoir localement un personnel formé et performant.

Il s'agit pour eux de :

- pérenniser les activités existantes
- améliorer et élargir l'offre produit-service en gagnant en qualité
- permettre à de nouveaux acteurs économiques de s'installer. De nouvelles opportunités de créations d'entreprises (start-up) intégrant le numérique favoriserait la création d'emplois qualifiés.
- atteindre de nouvelles cibles de clientèle à forte valeur ajoutée.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

A l'issue du cycle, les managers sont capables de :

- Construire une stratégie gagnante en tenant compte du marché de l'entreprise et de son environnement ;
- Manager efficacement le personnel en tenant compte des réalités locales;
- Définir et mettre en œuvre une politique commerciale en fonction des atouts et des moyens financiers, humains, techniques de l'entreprise ;
- Calculer le coût de revient des produits ou services et connaître leur rentabilité ;
- Créer de nouvelles offres et les développer

Indicateurs d'évaluation :

Indicateur de réalisation :

- nombre de personnes bénéficiant de la formation
- répartition femmes/hommes de la promotion

Indicateurs d'impact :

- personnes inactives engagées dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation
- personnes suivant des études ou une formation au terme de leur participation
- personnes exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation
- personnes exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 230 000€

Etude d'opportunité et partenariats étrangers = 35 000 €

Mise en œuvre du programme pour un groupe de 20 personnes dès la rentrée 2019 (enseignement, conception maquette pédagogique, déplacements, projets tutorés etc..) = 195 000€.

		Année 1	Année 2	Année 3	Année	Coût total
Coût État BOP : 123	Investissement					
	Fonctionnement					23 000 €
Coût CTM	Investissement					
	Fonctionnement					23 000 €
Coût Europe FSE	Investissement					
	Fonctionnement					138 000 €
Autofinancement	Investissement					
	Fonctionnement					46 000 €
Coût total	Investissement					
	Fonctionnement					230 000 €

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

oui, en totalité, oui, à hauteur de Non

Durée totale de l'action :

1 an

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

MARTINIQUE

FICHE PROJET n° 2-4-2-2

"La labellisation des produits touristiques"

Résumé :

L'objectif est de repositionner le produit touristique martiniquais et la Destination Martinique sur l'échiquier touristique international afin de mieux les identifier.

Cette opération prendra la forme d'un audit de filière ou d'un audit produit, qui permettra d'identifier les dysfonctionnements de la filière et les déficiences du produit. Il devrait se décliner en un plan global de requalification intégrant une approche économique, une approche managériale, la prise en compte des enjeux environnementaux

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres de solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

Projet Assises (O/N) : N

Si oui, n° du Projet Assises :

Thème

- Tourisme

Priorité pour le territoire : 1

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

CTM

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

État, socio-professionnels

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Les produits touristiques de la Martinique souffrent d'une faible visibilité sur le marché international. Ils ne se sont pas ajustés aux nombreuses mutations qui caractérisent ce marché (nouveaux segments de clientèle, poids du numérique dans la commercialisation, mutations environnementales...) et ne répondent plus ni à la demande de la clientèle internationale, et ni aux exigences d'un développement durable.

DESCRIPTIF DU PROJET

Cette opération prendra la forme d'un audit de filière ou d'un audit produit, qui permettra d'identifier les dysfonctionnements de la filière et les déficiences du produit. Il devrait se décliner en un plan global de requalification intégrant une approche économique, une approche managériale, la prise en compte des enjeux environnementaux.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

L'objectif est de repositionner le produit touristique martiniquais et la Destination Martinique sur l'échiquier touristique international.

Indicateurs d'évaluation :

Indicateur de réalisation :

- Nombre d'études réalisées
- Création du label

Indicateurs d'impact :

- Nombre de touristes
- Evolution de l'indicateur de satisfaction du CMT

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 700 000 €

		Année 1	Année 2	Année 3	Année	Coût total
Coût État BOP : 123	Investissement					200 000 €
	Fonctionnement					
Coût CTM	Investissement					500 000 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement					700 000 €
	Fonctionnement					

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

- oui, en totalité,
 oui, à hauteur de
 Non

Durée totale de l'action : 4 ans

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	0,20	0,2	0,2	0,2												

MARTINIQUE

FICHE PROJET n° 2-4-2-3

"Valorisation du patrimoine archéologique sous-marin"

Résumé :

En Martinique, il existe des très nombreuses épaves maritimes, parmi lesquelles les plus connues sont situées à St Pierre. La première phase du projet vise à mettre en place des projets de recherche d'archives sur l'Histoire et l'ARChéologie MARitimes des Petites Antilles (HARCMAR) et de séminaires, en complément des recherches en archéologie maritime sur le terrain. La deuxième partie du projet vise à mettre en place des thèses de recherche à l'université des antilles, puis de valoriser le patrimoine archéologique sous-marin et les résultats des recherches et thèses. Le coût de l'opération est estimé à 600k€ en 4 ans, dont 145k€ de part État.

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : **Si oui, n° du Projet Assises :** 2.2.13

Thème

- Culture
- Tourisme

Priorité pour le territoire : 3

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

UA AIHP GEODE

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

DM
DRASSM
FEDER
Parc Naturel Marin de la Martinique

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

L'Histoire de la Martinique s'est écrite en grande partie par les arrivées successives de peuples venues de la mer. Elle est ainsi très liée à la mer et il existe des très nombreuses épaves maritimes, parmi lesquelles les plus connues sont situées à St Pierre.

L'enjeu est d'explorer ces vestiges de l'histoire, aujourd'hui peu connus.

DESCRIPTIF DU PROJET

1/ La première phase du projet vise à mettre en place des projets de **recherche** d'archives sur l'Histoire et l'ARChéologie MARitimes des Petites Antilles (HARCMAR), sur les thèmes suivants :

- Les fréquentations maritimes à la période coloniale ;
- Les gens de mers aux Antilles à travers le temps ;
- La violence en mer aux Antilles ;
- L'arsenal de Fort-Royal / Fort-de-France XVIIe-XIXe siècles.

Les archives sont situées à Aix-en-Provence ; Paris, Londres, Amérique du Nord, Fort-de-France, Gourbeyre. En complément, des Recherches en archéologie maritime sur le terrain (sondages et fouilles archéologiques) seront effectuées en Guadeloupe / Martinique / Autres îles des Petites Antilles, sur les sites suivants :

- 2019 - Saint-Pierre, Sainte-Luce (sous réserve)(Martinique)
- 2019 - Les Saintes (Guadeloupe)
- 2020 - La Trinité (Martinique)
- 2021 - Saint-Vincent ou Sainte Lucie ou Dominique (site à définir)

Ces recherches pourront aboutir à des projets de **séminaires** d'études internationaux sur les fréquentations maritimes et l'archéologie sous-marine à Fort-de-France / Schoelcher :

- 2019 : Les fréquentations économiques maritimes XVIIe – XIX siècle
- 2021 : Les migrations et les déplacements de personnes XVIIe-XIXe siècle
- 2023 : État des lieux en archéologie maritime aux Petites Antilles

2/ La deuxième partie du projet vise à mettre en place des **thèses** de recherche à l'université des antilles :

a/ Les risques maritimes à la Martinique au XIXe siècle, M. Robyns, direction J.-P. Sainton, J.-S. Guibert (en cours, bourse doctorale UA), de 2019 à 2021.

b/ Les fréquentations maritimes antillaises : approche archéologique et historique (XVIIe - mi XIXe). Caractérisation d'un espace nautique à travers l'exemple de la Martinique (dates, candidat et direction à préciser)

3/ La troisième partie du projet vise à **valoriser le patrimoine archéologique** sous-marin et les résultats des recherches et thèses avec :

- Une **exposition** présentant un état des lieux des recherches aux Antilles (Martinique Guadeloupe) et itinérante (Martinique et Guadeloupe) 2022-2023.
- La réalisation d'un catalogue d'exposition
- La conservation et la restauration du mobilier archéologique ciblé
- La réalisation d'une carte interactive sur les principaux sites archéologiques sous-marins (précolombiens / coloniaux)
- Couverture 3D d'une épave de la baie de Saint-Pierre (Prestations et recrutement chargé de mission)

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

Améliorer les connaissances en archéologie sous-marine en Martinique et dans les petites Antilles
Diffuser les connaissances et valoriser le patrimoine archéologique sous-marin

Indicateurs d'évaluation :

Nombre de séminaires d'information réalisés

Nombre d'expositions faites

Nombre de thèses réalisées

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 600 000 €

1/ HARC MAR : besoin estimé à 300 K€

Financement : CCT

2/ Deux thèses (3 ans) = 180 K€.

Financement : UA (bourse école doctorale, bourse de thèse de la CTM)

3/ Valorisation du patrimoine (restauration et conservation mobilier archéologique sous-marin = 40 K€ et exposition = 80 K€).

Financement : CCT

		2019	2020	2021	2022	Coût total
Coût État BOP 123	Investissement					145 000 €
	Fonctionnement					
Coût CTM	Investissement					145 000 €
	Fonctionnement					
Autofinancement UA	Investissement					225 000 €
	Fonctionnement					
Coût Europe	Investissement					85 000 €
Coût total	Investissement					600 000 €
	Fonctionnement					

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

oui, en totalité, oui, à hauteur de Non

Durée totale de l'action : 4 ans

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

MARTINIQUE

FICHE PROJET n° 2-4-2-4

"Modernisation du golf des Trois-Ilets"

Résumé du projet :

Remettre à niveau du Golf départemental construit en 1976 et redynamiser la pratique pour en faire un attrait touristique. Favoriser la redynamisation des activités du Golf international de la Martinique et son complexe pluridisciplinaire (Club de tennis, école de danse, club house, restaurant).

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : O

Si oui, n° du Projet Assises : INVEST 2

Thème

- Développement économique/emploi/formation
- Tourisme
- Jeunesse/sport/vie associative

Priorité pour le territoire : 2

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

CTM / DGA Culture Jeunesse et Sport / Direction des Sports et de la Jeunesse
CTM / DGA Equipements et Infrastructures / Direction des bâtiments

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

État (partenariat financier)

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

La gestion de ce site qui s'étend sur 63 hectares a été confiée jusqu'en novembre 2009 à des exploitants privés. Depuis, suite à la liquidation de l'exploitant SMART GOLF Sarl, une reprise en régie a été mise en œuvre.

Il reste que les nombreuses manifestations météorologiques (2004-2007-2009) ont occasionné des dégâts importants aux infrastructures qui n'ont pu encore être tous réparés. Le parcours n'offre donc pas encore, malgré les efforts, la même qualité de jeu.

La préservation et la modernisation de ce patrimoine passe par des opérations lourdes de grosses réparations.

DESCRIPTIF DU PROJET

Remettre à niveau du Golf départemental construit en 1976.

Favoriser la redynamisation des activités du Golf international de la Martinique et son complexe pluridisciplinaire (Club de tennis, école de danse, club house, restaurant)

Donner à ce site son caractère d'outil incontournable du développement touristique et des loisirs, par la pratique d'un sport.

Actuellement, gestion en REGIE DIRECTE. La gestion devra passer sous Délégation de Service Public.

Cette réhabilitation s'articulera sur 5 strates :

- Irrigation et arrosage du parcours
- Création d'un parking complémentaire de 120 places.
- Aménagement de 6 passerelles.
- Embellissement des abords
- Création de Retenues d'eau collinaire

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

Indicateurs d'évaluation :

Indicateur de réalisation :

- prise en compte du handicap
- prise en compte de l'impact social des travaux
- prise en compte du respect du site naturel

Indicateurs d'impact :

- évolution du nombre d'utilisateurs
- nombre d'emplois créés
- nombre d'entreprises bénéficiant des travaux

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 9 500 000 €

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

- Phase 1 études : 0,3M€
- Phase 2 travaux et aménagement: 9,2 M€

		Année 1	Année 2	Année 3	Année	Coût total
Coût État BOP 123	Investissement					600 000 €
	Fonctionnement					
Coût CTM	Investissement					5 100 000 €
	Fonctionnement					
Coût Europe FEDER	Investissement					3 800 000 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement					9 500 000 €
	Fonctionnement					

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

oui, en totalité, oui, à hauteur de Non

Durée totale de l'action :

Travaux en cours. Finalisation en 2022.....

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

MARTINIQUE

FICHE PROJET n°2-4-2-5

"Hippodrome Maurice BRUERE-DAWSON au Lamentin"

Résumé :

Ce projet consisterait à développer l'offre touristique et le sport hippique sur le territoire, qui offrirait un rayonnement aussi bien caribéen que national.

Il comprend :

- l'aménagement d'un parking de 1 100 places ;
- la rénovation des pistes (drainage et reprofilage) et des écuries ;
- la couverture des files d'attente entrée Hippodrome ;
- l'aménagement d'un parcours santé.

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : O

Si oui, n° du Projet Assises : INVEST 3

Thème

- Tourisme
- Jeunesse/sport/vie associative

Priorité pour le territoire : 3

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

CTM / DGA Culture Jeunesse et Sport / Direction des Sports et de la Jeunesse
CTM / DGA Equipements et Infrastructures / Direction des bâtiments

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

État (partenariat financier)

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Après une première tranche de travaux (réalisation de la tribune d'Honneur de 1000 places assises avec des bureaux pour l'exploitant, rénovation partielle des écuries et des voies d'accès, aménagement du parc d'exposition), les travaux ont été interrompus suite à un manque de financement pour la mise en œuvre d'autres réalisations.

Aussi quelques projets du gestionnaire du site qui n'ont pas pu aboutir, il s'agit de :

- l'aménagement d'un restaurant panoramique,
- l'aménagement d'un jardin écologique avec parcours de découverte et d'un centre équestre,
- l'implantation d'un mini-golf sur une partie de l'anneau central

Ces projets n'ont pu être menés à termes pour couvrir l'offre touristique et développer le sport hippique sur le territoire. L'enjeu demeure son rayonnement aussi bien caribéen que national.

DESCRIPTIF DU PROJET

Travaux de réhabilitation consistant en:

- l'aménagement d'un Parking de 1 100 places ;
- la Rénovation des pistes (drainage et reprofilage);
- la Rénovation des écuries ;
- couverture files d'attente entrée Hippodrome, etc...
- l'aménagement d'un parcours santé.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

Indicateurs d'évaluation :

Indicateur de réalisation :

- prise en compte du handicap
- prise en compte de l'impact social des travaux

Indicateurs d'impact :

- évolution du nombre de visiteurs
- nombre d'emplois créés
- nombre d'entreprises bénéficiant des travaux

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 9 000 000 €

		Année 1	Année 2	Année 3	Année ...	Coût total
Coût État BOP 123	Investissement					600 000 €
	Fonctionnement					
Coût CTM	Investissement					5 550 000 €
	Fonctionnement					
Coût FEDER	Investissement					2850 000 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement					9 000 000 €
	Fonctionnement					

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

oui, en totalité, oui, à hauteur de Non

Durée totale de l'action :

Travaux entamés devant s'achever pour la prochaine saison

touristique.....

.....

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

Fin des travaux 2022

MARTINIQUE

FICHE PROJET n°2-4-3-1+2+3 "Les espaces d'aménagements touristiques (EAT)"

Résumé :

Le projet consiste en la réalisation de 3 espaces d'aménagement touristique (2 à Sainte-Anne et 2 au Vauclin).

L'objectif est d'augmenter l'attractivité touristique des villes concernées en offrant une offre d'hébergement, de services et d'activités liées notamment à la mer.

Le contenu de cette action vise à mettre à disposition des investisseurs potentiels des espaces équipés, aménagés et viabilisés, pour l'accueil d'équipements hôteliers, para hôteliers, de services, de structures d'animations et d'installations de loisirs liées à la mer à des fins de détente, de pratique de sports de pleine nature, de sports nautiques.

IDENTIFICATION

Type de projet

- **Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation**

Projet Assises (O/N) :

Si oui, n° du Projet Assises :

Thème

- Tourisme
- **Environnement/biodiversité**
- Autre (à préciser) Aménagement du territoire

Priorité pour le territoire : 1

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

Ville du Vauclin, Ville de Sainte-Anne,
Collectivité Territoriale de Martinique (CTM)

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

État - CTM – EUROPE - COMMUNES - Communautés d'agglomération - Opérateurs techniques (SEM, SPL), autres partenaires

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Les orientations pour le tourisme en matière d'aménagement du territoire résultent des réflexions menées lors de l'élaboration du SAR/SMVM et du SDAT.

Les toutes premières études de faisabilité réalisées par l'Ex Région, ont mis en exergue un très grand besoin d'assistance des communes, dans le domaine de l'ingénierie de montage de projet.

Aujourd'hui dans le cadre de la définition des stratégies de structuration de l'offre touristique de ces territoires, la Collectivité Territoriale de Martinique, la CTM vient en accompagnement des collectivités par des mesures d'assistance à maîtrise d'ouvrage, et d'appui aux études techniques de programmation, de conception et de maîtrise d'œuvre, afin de favoriser le montage et le portage opérationnel des projets, par les communes.

DESCRIPTIF DU PROJET

Plusieurs projets communaux ont pour vocation à être accompagnés prioritairement :

- L'aménagement des 2 EAT et des espaces ludiques de Petit Macabou et de Pointe Faula (ville du Vauclin)
- L'aménagement de l'EAT et des espaces ludiques de Pointe du Marin et des Salines (ville de Sainte-Anne)

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

L'ensemble de ces démarches de territoire vise à augmenter l'attractivité touristique des villes concernées en offrant une offre d'hébergement, de services et d'activités liées notamment à la mer.

Le contenu de cette action vise à mettre à disposition des investisseurs potentiels des espaces équipés et aménagés et viabilisés, pour l'accueil d'équipements hôteliers, para hôteliers, de services, de structures d'animations et d'installations de loisirs liées à la mer à des fins de détente de pratique de sports de pleine nature, de sports nautiques...

Indicateurs d'évaluation :

Indicateur de réalisation :

- prise en compte du handicap
- prise en compte de l'impact social des travaux
- prise en compte du respect des sites naturels

Indicateurs d'impact :

- évolution du nombre de visiteurs
- évolution du taux de satisfaction des visiteurs
- nombre d'emplois créés
- nombre d'entreprises bénéficiant des travaux

Les coûts estimatifs des différents projets sont les suivants :

1) L'EAT et l'espace ludique de Petit Macabou du Vauclin : aménagement de la voie d'accès

L'objectif de cette opération consiste à aménager et viabiliser la voie actuelle depuis la RN6 qui n'est pas revêtue, sur une longueur de 2 Km.

Le parti d'aménagement retenu prévoit donc :

- L'amélioration des conditions de circulation des usagers de la route et piétons
- Favoriser les modes de circulation douce (cycliste et équestre) sécurisé
- La reprise d'un réseau d'assainissement pluvial
- La mise en place d'un éclairage public
- Des aménagements paysagers
- Réalisation des travaux de viabilisation

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 5 400 000€

2) L'EAT et l'espace ludique de la Pointe Faula au Vauclin : aménagements touristiques et créations d'espaces ludiques liés à la mer

L'objectif de cette opération vise à bâtir pour le site, une image touristique autour des thématiques de l'eau, du sport des loisirs et de l'environnement.

Le parti d'aménagement retenu prévoit notamment:

- La réalisation de 3 terrains de Beach volley,
- La réhabilitation du poste de secours,
- Le reprofilage et le ré ensablement de la plage conformément aux recommandations émises par la DEAL,
- La construction d'un kiosque,
- La construction d'un bâtiment d'accueil, stockage sanitaire de plage de 100m² surmonté de panneaux photovoltaïques, et doté d'un récupérateur d'eau de pluie,
- La création d'un parcours santé, et d'aires de pique-nique
- La réhabilitation de la voie d'accès principale
- La réhabilitation de la voirie de contournement
- Les parkings pour la desserte et l'accessibilité au site

COÛT ESTIMATIF DU PROJET (HT, en €) : 6 000 000€

3) L'EAT et l'espace ludique de Pointe du Marin à Sainte-Anne : création d'une liaison littorale entre le bourg et la Pointe Marin

Le front de mer entre la Pointe Marin et le Bourg a bénéficié de premiers travaux d'aménagement avec la création d'un cheminement destiné aux piétons et aux véhicules d'urgence permettant de relier les deux espaces. A terme, il s'agit de proposer l'aménagement d'une promenade sécurisée, agréable et animée.

Principes de base :

- La promenade de 400ml, sera protégée contre la houle par des enrochements
- Cette promenade aménagée (petit mobilier urbain) et sécurisée (éclairage) sera animée ponctuellement avec des espaces sportifs ou des espaces de vente ambulante.
- A ces extrémités deux pontons d'amarrage pour bateaux seront réalisés.
- La promenade sera prolongée jusqu'à la place de la mairie pour garantir la continuité dans les cheminements, relier les différents espaces de rassemblement et créer ainsi un parcours de la plage à la ville.
- Elle ne sera pas accessible aux véhicules sauf de secours et véhicules d'entretien.
- L'aménagement du front de mer sera construit sur remblais de la base nautique jusqu'à l'appontement de transport de passagers (400 ml) ; Un aménagement de qualité pourra être envisagé face à la mairie sur 60 ml, de type terrasse solarium en platelage bois.

L'objectif de cette voie le long de la plage et de la falaise du cimetière est de :

- Créer un lien pratique, agréable et fonctionnel pour un grand type de public depuis le club MED, la plage de la Pointe Marin puis jusqu'au bourg...et inversement.
- La rendre circulaire pour les services d'entretien et de secours, il sera aussi prévu des emplacements réservés pour les voitures (sans groupe électrogènes) de vente ambulante
- Offrir des espaces de halte détente et de sport
- La promenade de 400ml, sera protégée contre la houle par des enrochements

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 5 048 101 €

4) L'EAT de Ste Anne- Extension du camping de la Pointe Marin

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 4 860 098 €

COÛT TOTAL DU PROJET GLOBAL (HT, en €) : 21 308 199 €

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

- EAT Petit Macabou, VAUCLIN : 5 400 000 €
- EAT Pointe Faula : 6 000 000 €
- EAT de Ste Anne, liaison littorale : 5 048 101 €
- EAT de Ste Anne, extension du camping : 4 860 098 €

		Année 1	Année 2	Année 3	Année	Coût total
Coût CTM	Investissement					6 044 101 €
	Fonctionnement					
Coût Etat BOP 123 FEI (valorisé)	Investissement					2 650 000 €
	Fonctionnement					
Coût Communes	Investissement					2 356 717 €
	Fonctionnement					
Coût Europe	Investissement					10 257 381 €
	Fonctionnement					0
Coût total	Investissement					21 308 199 €
	Fonctionnement					

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

oui, en totalité, oui, à hauteur de **Non**

Durée totale de l'action : 4 années

Déclinaison du projet : se référer aux tableaux ci-dessus

Déclinaison du projet	2019																		
Projet																			

MARTINIQUE

FICHE PROJET n° 2-4-3-4 "Développement d'un pôle économique des métiers et de l'artisanat dans le Nord de la Martinique"

Résumé du Projet :

En partenariat avec les élus locaux, la Chambre des métiers et de l'artisanat souhaite s'investir dans la réalisation d'un pôle économique des métiers et de l'Artisanat, au profit des entreprises de la région Nord. Cependant, la performance de ce pôle nécessite aujourd'hui sa modernisation. La ville de Sainte-Marie soutenant le projet, a accordé à la CMA le permis de construire afin de rénover le site.

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : N

Si oui, n° du Projet Assises :

Thème

- Développement économique/emploi/formation
- Tourisme

Priorité pour le territoire : 1

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Martinique (CMA)

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

- Etat
- Collectivité Territoriale de Martinique
- Organisations Professionnelles et structures d'accompagnement des entreprises (CCI, Martinique Développement, BPI, CDC, Etc.)
- Mairie de Sainte Marie, SEMA Ste Marie, Communautés d'agglomération (Cap Nord Martinique) et Communautés de communes
- MLI, Pôle Emploi
- CMT
- Partenaires privés

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

L'accompagnement du dynamisme de l'artisanat nécessite un développement de structures adaptées répondant avec pertinence et rapidité aux sollicitations des chefs d'entreprises afin de mûrir et mettre en œuvre leurs projets. Dans ce cadre, la CMA a la volonté de créer un environnement favorable à la création d'emplois durables, au développement de conditions favorables à l'éclosion de nouveaux projets, à la transmission d'entreprises, à l'anticipation des marchés, à la gestion de l'environnement avec rigueur et innovation, car il constitue une des richesses pour l'avenir : autant de défis par lesquels l'artisanat est particulièrement concerné !

Dans le nord de la Martinique, à l'entrée de Sainte Marie, dans la zone d'activité, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Martinique dispose d'un espace de 900m² aujourd'hui sous utilisé.

DESCRIPTIF DU PROJET

En partenariat avec les élus locaux, la CMA souhaite s'investir dans la réalisation d'un pôle économique des métiers et de l'Artisanat, au profit des entreprises de la région Nord. Cependant, la performance de ce pôle nécessite aujourd'hui sa modernisation. La mairie de Sainte-Marie, soutenant le projet, a accordé à la CMA le permis de construire afin de rénover ce site.

Le projet qui est proposé est innovant à plusieurs titres ; en effet, cet espace permettra :

- à des entreprises artisanales de qualité d'être visibles et de développer leurs marchés sur la zone Nord (environ 9 entreprises),
- de proposer en un même lieu, des productions locales et artisanales pour les touristes se déplaçant dans le nord,
- de créer un espace de formation notamment dans les métiers de l'artisanat,
- de créer une antenne de la CMA pour l'accompagnement des porteurs de projets dans l'artisanat (jeunes, demandeurs d'emplois, chefs d'entreprises, etc.), en partenariat avec d'autres structures d'accompagnement,
- d'assurer l'égalité des chances et l'accès à l'emploi pour tout un public éloigné de Fort-de-France
- d'ouvrir un restaurant, qui pourrait présenter des plats locaux, dans une zone où aucune restauration n'est disponible.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

Ce projet vise donc trois objectifs :

1. le développement de l'emploi et la formation professionnelle
2. le développement économique (et le tourisme)
3. l'aménagement du territoire Nord de la Martinique

Indicateurs d'évaluation :

Nombre d'artisans reçus

Nombre d'artisans accompagnés

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 700 000 €

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

- Phase 1 : XX M€
- Phase 2 : XX M€

		Année 1	Année 2	Année 3	Année	Coût total
Coût État BOP 123	Investissement					350 000 €
	Fonctionnement					
Coût CTM	Investissement					350 000 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement					700 000 €
	Fonctionnement					

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

- oui, en totalité, oui, à hauteur de Non

Durée totale de l'action :

.....
.

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

MARTINIQUE

FICHE PROJET n° 2-5

"Transition énergétique en Martinique"

Résumé du projet :

Fiche-cadre relative aux mesures d'accompagnement permettant aux projets décrits dans la PPE d'être déployés sur le territoire, et aux projets émergents d'être accompagnés jusqu'à leur réalisation, selon trois volets :

A - MAITRISE DE LA DEMANDE EN ENERGIE ET EFFICACITE ENERGETIQUE

B - ENERGIES RENOUVELABLES

C - PROJETS TERRITORIAUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres de solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

Projet Assises (O/N) : O **Si oui, n° du Projet Assises :** 3.1.8 / 3.1.11 / 3.1.18 /
3.1.16 / 3.1.5

Thème

- **Energie**

Priorité pour le territoire : La transition énergétique est une priorité importante pour le territoire, défini comme Zone Non Interconnectée (ZNI).

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

ADEME, CTM, Autres

Lors des assises des outre mer, 13 projets relatifs à l'énergie ont été formalisés. Des fiches descriptives sont disponibles pour chacun d'eux, et ont été remontées. Les responsables sont divers, mais l'ADEME été désignée pour assurer un suivi global de ces opérations, sachant que la CTM dispose de l'habilitation énergie.

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

Acteurs de l'énergie (CTM, ADEME, SMEM, EDF, AFD, SENR)

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

La Martinique, territoire insulaire, fait partie des zones non interconnectées (ZNI) qui ne bénéficient pas d'un maillage continental. Les moyens de production actuels sont majoritairement des moteurs thermiques au coût de production élevé.

La production électrique de la Martinique est fortement liée aux énergies fossiles, puisqu'elle dépend à 93 % du pétrole importé. L'électricité est produite principalement par des centrales au fioul très émettrices de gaz à effet de serre (en Martinique la production d'électricité émet en moyenne 800 kg de CO₂/ MWh).

De plus, le transport contribue pour près de 61,5% à la dépense énergétique finale régionale, représente environ 37% des émissions de gaz à effet de serre (CO₂) et est à l'origine de l'émission de polluants atmosphériques dangereux pour la santé. Le transport de voyageurs, notamment en voiture particulière, est prépondérant.

DESCRIPTIF DU PROJET

Fédérer les énergies et simplifier les procédures pour que les projets décrits dans la PPE soient déployés sur le territoire, et que les projets émergents soient accompagnés jusqu'à leur réalisation.

Nécessité de coupler la problématique déchets et énergie pour valoriser des déchets tout en produisant de l'électricité.

A - MAÎTRISE DE LA DEMANDE EN ENERGIE ET EFFICACITE ENERGETIQUE

Afin d'atteindre l'autonomie énergétique de l'île en 2030, il est nécessaire de développer davantage l'efficacité énergétique des installations et équipements car l'ensemble de cette demande ne saurait être couverte par les EnR. La maîtrise de l'énergie est le défi majeur de la transition énergétique notamment en Martinique car elle revêt des enjeux environnementaux mais également économiques et sociaux. Dans la continuité de la gouvernance actuelle et conformément aux préconisations de la CRE, les acteurs institutionnels de l'énergie accompagnés du fournisseur historique ont établi un cadre territorial de compensation contribuant à donner de l'ampleur aux diverses dynamiques initiées en matière d'efficacité énergétique.

B - ENERGIES RENOUVELABLES

Comme la maîtrise de l'énergie, le développement des énergies renouvelables, est un levier fort, pour réduire de manière significative sa dépendance énergétique et ses émissions de gaz à effet de serre.

Le SRCAE et la Loi de Transition énergétique fixe des objectifs ambitieux : 50% d'ENR en 2020 et l'autonomie énergétique à l'horizon 2030. Ces objectifs sont retranscrits dans la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE), en cours de révision.

L'augmentation à rythme soutenu des énergies renouvelables pose la question de leur intégration sur le réseau d'électricité martiniquais. En effet, si les énergies renouvelables thermiques n'ont pas d'incidence sur le réseau électrique, le caractère intermittent de certaines énergies renouvelables électriques (photovoltaïque, éolien) implique un effort particulier pour accompagner leur développement ainsi que la mobilisation de moyens humains et financiers.

C - PROJETS TERRITORIAUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE

La mobilisation et la coordination des acteurs du territoire représentent la « clé de voûte » pour la réussite de la transition énergétique et la définition d'objectifs communs.

L'article 1 de la loi de la Transition Énergétique promeut l'émergence de territoires à énergie positive qui favorisent l'efficacité énergétique, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la sobriété énergétique et le déploiement des énergies renouvelables.

Service instructeur : ADEME

Le territoire dispose d'acteurs pertinents en mesure d'intégrer des démarches exemplaires servant la transition énergétique. Cette déclinaison territoriale est un gage d'efficacité pour tenir les engagements territoriaux en termes de développement durable.

Sur cette période, l'Etat et la CTM viseront au déploiement de démarches intégrées, ambitieuses et cohérentes autour des enjeux du développement durable, en mobilisant les moyens humains et financiers nécessaires.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

A - MAITRISE DE LA DEMANDE EN ENERGIE ET EFFICACITE ENERGETIQUE

Objectif : Permettre d'engager au cours de la période une diminution de la consommation énergétique, compatible avec les objectifs de l'autonomie énergétique à l'horizon 2030.

1) La performance énergétique des bâtiments publics et privés en neuf et en rénovation

Dans le cadre du partenariat entre l'Etat et la CTM, en accord avec les politiques existantes, notamment le *Plan Logement Outre-Mer*, seront déployées des actions renforcées en matière :

- d'analyse des outils réglementaires existants pour une adaptation cohérente à la réalité et aux enjeux du territoire, dans le neuf comme dans l'existant,
- d'accompagnement de proximité des particuliers,
- de montée en compétences des professionnels du secteur (Plateaux techniques de formation, Animation de la filière, développement du RGE...),
- de lutte contre la précarité énergétique,
- de soutien au passage à l'acte de rénovation,
- de soutien à la démonstration de solutions techniques innovantes.

Le soutien à la rénovation des logements sociaux et la construction de logements sociaux exemplaires est également intégré à ce chapitre.

2) L'efficacité énergétique des acteurs économiques

Le contrat de convergence encourage les entreprises à engager une démarche d'utilisation rationnelle de l'énergie, passant par :

- des aides à la décision (diagnostic, étude de faisabilité),
- l'accompagnement à la montée en compétences (information, animation, formation,...),
- la mise en place de systèmes de gestion énergétique,
- la mise en œuvre de politique de gestion de la mobilité et d'émergence de nouveaux services,
- l'investissement dans des procédés plus sobres et plus propres,
- la mise en œuvre du Système de Management de l'Energie (ISO 50 001),
- la valorisation ou la récupération d'énergie,
- la réduction des consommations d'énergie (climatisation, éclairage...) couplée à une amélioration du confort.

Une attention particulière est portée à la mise en œuvre des meilleures technologies disponibles et à leur suivi dans le temps.

3) Les économies d'énergies au sein des collectivités

Les collectivités martiniquaises pourront être accompagnées pour déployer sur leur territoire des initiatives en matière :

- de management de l'énergie,
- de montée en compétences,
- de réduction des consommations énergétiques,
- d'éclairage public et des plateaux sportifs et stades,
- de rénovation exemplaire du parc bâti public,
- de modes de déplacements durables et de nouveaux services à la mobilité.

Les acteurs du tertiaire public ou non lucratif sont également concernés par ces actions.

Service instructeur : ADEME

Ce volet pourra soutenir, par exemple, les projets suivants :

- Rénovation énergétique de Bâtiments Communaux
- Rénovation de l'Éclairage Public
 - Éclairage des Stades & structures sportives
- L'accompagnement des Plateformes de Rénovation Énergétique de l'Habitat.
- Appel à Projet Territorial dédié à la rénovation énergétique
- Mise en place de point relais territoriaux dédiés à la Maîtrise De l'Energie
- Soutien à la filière Chauffe-eau solaire, notamment sur le volet « précarité énergétique » ...

B - ENERGIES RENOUVELABLES

Objectif : Augmenter la part des ENR dans le mix énergétique en vue de l'autonomie énergétique à l'horizon 2030 (objectif SRCAE) avec les contraintes propres à un territoire insulaire, en cohérence avec les objectifs de la PPE aux différentes échéances

Pour la chaleur renouvelable, il s'agira de poursuivre et d'amplifier le soutien aux projets en modulant les règles d'éligibilité pour une optimisation de l'usage des fonds dédiés, en améliorant leur complémentarité et leur combinaison avec les autres fonds publics et financiers (FEDER...).

Pour l'électricité renouvelable, il s'agira principalement de :

- Soutenir la production d'électricité renouvelable et son intégration sur le réseau électrique martiniquais,
- Soutenir les opérations exemplaires et innovantes de production d'électricité renouvelable,
- Soutenir les technologies innovantes en matière de stockage d'énergie et de réseau intelligent permettant d'accompagner l'intégration des énergies renouvelables intermittentes,
- Accompagner le programme d'exploration géothermique en Martinique.

Ce volet pourra soutenir, par exemple, les projets suivants :

- Appel A Projet dédié à l'Autoconsommation :
 - Collective
 - Individuelle
- Projet de développement de la Géothermie
- Appel A projet dédié à l'hydroélectricité
- Tout type de projet vertueux relatifs aux modes de stockage des EnR ...

C - PROJETS TERRITORIAUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Objectif : Renforcer la dynamique de territorialisation en termes de :

- **Lutte contre le changement climatique par la réduction des gaz à effet de serre.**
- **Développement local et territorial adoptant des modes de consommation, de production industrielle, de mobilité et d'aménagement écoresponsables.**
- **Déploiement des stratégies d'adaptation au changement climatique.**

Il s'agit de favoriser les changements de comportement grâce à la consolidation de moyens d'observer les origines et les conséquences des différents impacts environnementaux sur le territoire (énergie, déchets ...) et du changement climatique. Il conviendra d'informer et de conseiller tous les acteurs. Le développement d'outils et de compétences favorisera la prise de décisions.

Objectif : Encourager les démarches transverses répondant aux engagements territoriaux fixés dans le cadre de la Transition Énergétique.

Dans le cadre du partenariat entre l'Etat et la CTM, en accord avec la loi de la Transition Énergétique, seront déployées des actions renforcées en matière d'accompagnement des collectivités sur des démarches intégrées et exemplaires relevant des thématiques énergie et gaz à effet de serre, d'urbanisme, de mobilité durable.

Service instructeur : ADEME

Objectif : Accompagner un développement harmonieux des mobilités électrique et hydrogène

Dans un premier temps, les projets expérimentaux destinés flottes captives hydrogènes et électriques, avec infrastructure de recharge à partir d'énergies renouvelables, associées à une démarche d'optimisation des déplacements seront privilégiés. Puis concomitamment à la pénétration des EnR dans la production électrique, des schémas territoriaux de déploiement d'infrastructures de recharge seront définis puis mis en œuvre.

Ce volet pourra soutenir, par exemple, les projets suivants :

- Mise en place D'un éco-quartier
- Accompagnement à l'exemplarité des Collectivités
- Création d'un Institut dédié à la thématique
- Projets de coopération nationale, caribéenne, européenne et internationale sur la transition énergétique ...

Indicateurs d'évaluation :

Indicateur de réalisation :

- Puissance mise à disposition par les projets ENR soutenus (MW)
- kWh économisés grâce aux projets soutenus (kWh)

Indicateurs d'impact :

- Part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergies primaires (%)
- Taux de dépendance énergétique (%)
- Consommation d'énergie (primaire et finale) par habitant (GWh/hab)
- Emissions de CO2 par habitant (TeqCO2/hab)

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 16 M€, hors CSPE.

		Année 1	Année 2	Année 3	Année	Coût total
Coût État (ADEME)	Investissement					8 M€
	Fonctionnement					
Coût CTM	Investissement					8 M€
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement					16 M€
	Fonctionnement					

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

oui, en totalité, oui, à hauteur de Non

Durée totale de l'action : 2016 - 2020.

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

MARTINIQUE

FICHE PROJET n° 2-6-1-1

"Développement de la filière et accompagnement à la digitalisation"

Résumé du projet :

Cette fiche est une fiche cadre (fiche mesure multi-porteurs) recensant l'ensemble des projets contribuant au développement de la filière et accompagnement à la digitalisation.

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Thème

- Développement économique/emploi/formation
- Numérique

Priorité pour le territoire :

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

CTM, Martinique Développement
Autres porteurs de projets

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

État
CACEM, CAESM
Chambres consulaires
Privés (associations / groupement d'entreprises)

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Etude filière lancée par CCIM / CTM / PREF en 2017 présentant diagnostic et plan d'actions.
Secteur en expansion.

Plusieurs suggestions d'action dont création de tiers-lieux dédiés au numérique / augmenter visibilité des actions-acteurs sur le territoire et à l'international (événements) / inciter les entreprises à la digitalisation.

Mandat de négociation (volet cohésion des territoires) : numérique en faveur des entreprises.

DESCRIPTIF DU PROJET

Ce projet consiste à mener plusieurs actions visant à dynamiser le secteur porteur que représente le numérique.

D'une part il s'agit de soutenir les actions collectives portées par les associations ou groupements des acteurs du digital, ou par les collectivités à travers :

- la mise en œuvre d'un ou plusieurs tiers lieux

Le renforcement et la modernisation des espaces numériques (espaces publics EPN, ou espaces associatifs) pourra faire l'objet de financement afin de :

- réaliser des travaux d'aménagement du lieu pour « héberger » dans les règles de l'art des formations pour le public,
- faire l'acquisition de mobiliers,
- faire l'acquisition de matériels informatiques,
- communiquer sur leurs offres de services,
- définir de nouvelles stratégies ou plan d'actions en fonction de nouveaux besoins des publics.

Dans le cas d'une création d'une nouvelle structure, ce financement permettrait, en plus, de prendre en charge une partie des coûts d'amorçage de cette structure (acquisition de matériels spécifiques, autres postes à préciser). Le soutien à des projets relatifs à des tiers lieux devra s'inscrire en cohérence avec les orientations gouvernementales relatives au nouveau dispositif " Nouveaux lieux, nouveaux liens".

Le numérique étant un vecteur d'insertion sociale et professionnelle, ces acteurs de la diffusion de la culture digitale seront notamment aidés dans le cadre d'actions d'accompagnement spécifiques envers les femmes, quelle que soit leur situation: femmes en insertion, femmes isolées ou éloignées, femmes en milieu professionnel.

- les plans d'action des associations d'entreprises (forums techniques et de R&D, participation à des salons caribéens, représentation à Miami)

- leurs actions d'aide à la création de start-up, comme par exemple **le projet ITSB – I'm The Startup Boss** qui s'adresse aux étudiants et dont la 2ème édition, forte du succès de la 1ère. Ce concours de détection d'idées innovantes et d'accompagnement à leur maturation doit se maintenir sur le territoire.

Ces actions de soutien des startup et des entreprises numériques sont aussi portées par les acteurs publics, notamment via **des appels à projets lancés par la CTM** (AAP e- santé, ou événement BigUp for StartUp qui s'est déroulé en décembre 2018 sur la thématique Food Tech - agro-transformation) qui devront pour un meilleur impact être cofinancés par l'Etat afin de proposer les taux d'aide maximum encadrés par les régimes d'aides aux entreprises; ou **le programme d'incubation et d'accompagnement en cours de définition par la CCIM dans son espace Arobase, en partenariat avec le Crédit agricole qui lance son nouveau concept Village by CA** en 2019 (déjà décliné sur le territoire national), ces deux espaces visant à accueillir des entreprises innovantes.

- la création et l'animation de Fablab, tels que **le Fablab de la Chambre des métiers dédié à l'artisanat** prévu au CFA de Rivière-Salée.

- un label French Tech Martinique /Guadeloupe.

En complément des actions de visibilité et de promotion sont en cours, tels que l'espace dédié au numérique au sein du salon OSE organisé par la CTM en janvier 2019, et qui avait déjà fait ses preuves il y a deux ans. Une nouvelle thématique doit être mise en avant sur le territoire, il s'agit de **la réalité virtuelle**.

D'autres événements seront déclinés dans les 4 ans.

Ces différentes actions visent à soutenir la filière et favoriser un impact économique à travers l'ouverture de nouveaux marchés aux entreprises du numérique.

Une autre source de développement économique de ce secteur est la promotion de la digitalisation des entreprises traditionnelles via :

- la création d'un **parcours d'accompagnement technique et financier pour les entreprises martiniquaises** (*projet assises*) en 4 étapes :
 - 1) Créer un réseau d'accompagnateurs à la digitalisation (Chambres consulaires, EPCI, ...)
 - 2) Agréer des prestataires (entreprises numériques) couvrant les différents besoins possibles (solutions réseau-cloud-sécurité / solutions compta-RH-ERP / solutions sites internet-e-commerce / solutions innovantes ou spécifiques filières)
 - 3) Etablir une formation initiale (acculturation) à destination des entrepreneurs en fonction de l'évaluation du besoin
 - 4) Mettre en place un chèque numérique. Ce dispositif financier a été voté par la CTM (de 5 à 10 000 €) et doit se déployer à partir de début 2019,
- **le projet de chambre numérique porté par la CMA**. La chambre se modernise actuellement tant sur le plan de l'accueil physique que des outils d'accompagnement de ses membres et notamment en simplifier l'accès. L'impact de ce projet est de monter en puissance sur la digitalisation de ces secteurs, pour lesquels des programmes de formation numérique sont déjà en place et fortement plébiscités,
- les **salons « Commerce connecté » organisés par la CCIM** (*projet assises*), visant à faire connaître les solutions techniques adaptées au commerce. Ces salons ont démarré fin 2018 (un sur le Centre, un au Sud-Marin, un autre à venir dans le Nord). Ils seront renouvelés avec des ateliers / conférences qui évoluent au fil des nouvelles solutions et outils,
- tout autre projet ou étude visant à développer un ou plusieurs secteurs par leur transformation numérique.

En conclusion, cette fiche projet vise toute action à vocation de structurer, animer, développer les acteurs et la filière du numérique

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

Indicateurs d'évaluation :

- Nb de tiers-lieux créés / Nb d'entreprises hébergées ou accompagnées
- Nb de start-up aidées / Nb d'entreprises innovantes aidées
- Nb d'événements / salons
- Nb d'entreprises aidées (avec ou sans le chèque numérique)
- Emplois créés

MARTINIQUE

FICHE PROJET n° 2-6-2-1

"Le numérique au service de l'action publique"

Résumé du projet :

Cette fiche est une fiche cadre (fiche mesure multi-porteurs) recensant plusieurs projets contribuant au développement du numérique pour de meilleurs services publics tels que :
e-administration / e-culture (musées et bibliothèques) / e-santé / e-éducation / SIG (système d'information géographique) / médiation numérique / gouvernance (nouveau schéma directeur numérique)

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) :

Si oui, n° du Projet Assises :

Thème

- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Numérique

Priorité pour le territoire :

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

Multi-porteurs

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

État / ARS / Rectorat
CTM
CAESM
Chambres consulaires

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

AP 2022 (action publique 2022) ; Priorité du gouvernement :

- favoriser la dématérialisation
- utilisation du numérique pour un meilleur suivi des politiques publiques

DESCRIPTIF DU PROJET

Action 1 e-administration

Seront soutenus les projets visant à utiliser les TIC comme vecteur de développement et de cohésion sociale auprès des citoyens. Il s'agit également de simplifier la vie des citoyens grâce aux nouveaux usages offerts par le numérique.

L'ouverture des données publiques aux citoyens ouvre des perspectives de création de valeurs dans tous les secteurs de l'économie Martiniquaise. En effet, la circulation et la réappropriation des données tendent à engager l'amélioration des processus publics et industriels voire même leur transformation. **Les plateformes numériques OPEN DATA de la CTM et de la CCIM** mettront à disposition des citoyens les données produites par l'ensemble de la puissance publique martiniquaise ainsi que des services numériques exploitant ces données.

Des outils tels que les bornes d'accès aux services publics se développent.

La croissante complexité de la société rend la performance individuelle peu pertinente face aux défis qu'elle doit relever. Et à ce jour, les initiatives qui répondent le mieux aux grands enjeux sociétaux sont celles qui exploitent l'intelligence collective, s'appuyant sur la force de la multitude. Usagers, citoyens et entreprises doivent coopérer ensemble pour mieux répondre aux problématiques du territoire et faire des communes de Martinique des **Smart city**.

D'autres typologies de projets ont été identifiées:

- Archivage électronique
- Places wifi
- Plateforme d'appui à la gestion des politiques publiques, telles que **la plate-forme d'information sur les métiers et l'emploi en Martinique portée par l'AGEFMA** ou **la plate-forme d'appui à la gestion des risques**.

Action 2 e-culture

Le numérique est un outil, un moyen mis au service d'une politique d'accès et de diffusion de la culture développée en direction des publics. Les services culturels proposés aux publics doivent tenir compte des nouveaux besoins qui sont l'expression de pratiques profondément modifiées par la révolution numérique avec l'arrivée de la télévision numérique, la musique et la vidéo en streaming, les réseaux sociaux, le e-commerce : livres numériques, espaces numériques in situ, outils de médiation numérique – bornes multimédias, e-services, sites et portails, etc..., sont aujourd'hui des outils incontournables pour les bibliothèques (notamment le projet de **Mise en réseau des bibliothèques de l'Espace Sud**), les musées (notamment le projet de **Musées numériques porté par la CTM**), les sites, les domaines et les archives.

L'outil numérique doit aussi être envisagé comme l'opportunité de diversifier l'offre culturelle et de la rendre plus attractive vis-à-vis des publics « connectés », en particulier les plus jeunes sur lesquels pèse un fort enjeu éducatif, des publics « empêchés », handicapés, personnes âgées, des travailleurs actifs, indisponibles aux horaires d'ouverture des services. C'est aussi l'opportunité de développer le potentiel touristique des services culturels, d'en faire des outils et des équipements au service du développement économique et de l'inclusion sociale.

Action 3 e-santé

La e-santé se définit comme « *les services du numérique au service du bien-être de la personne* ». Elle se définit également comme « *l'utilisation des outils de production, de transmission, de gestion et de partage d'informations numériques au bénéfice des pratiques tant médicales que médico-sociales* ».

Service instructeur : CM numérique

L'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC) comme l'une des réponses au défi de préserver un système de santé égalitaire et solidaire, représente un axe de développement de l'Union européenne.

Cette politique liste trois grands axes de développement :

- **L'éducation thérapeutique du patient** : être informé sur son état de santé et son traitement n'est pas seulement un droit, c'est également un moyen de mieux se soigner ;
- **L'efficience** : les TIC peuvent permettre d'éviter les déplacements superflus, les redondances d'examen par faute d'information sur l'état de santé d'un patient, de mieux gérer l'orientation des malades... toutes ces petites améliorations qui rendent de grands services au système de soin en évitant le gaspillage ;
- **L'innovation** : continuer la recherche pour améliorer l'apport du numérique à la santé, tout en soutenant un secteur créateur d'emplois.

On peut citer les projets suivants en cours de mise en œuvre sur le territoire:

- **e-prescription dans le cadre des SNAC**
- **EHPAD à domicile (2 projets secteur centre 30 places et secteur nord 30 places)**
- **Equipement des EHPAD en télémédecine**
- **M@dificat (prise en charge de plaies des membres inférieurs)**
- **Mise à niveau et d'harmonisation des SI des ESMS**

Action 4 e-éducation

Cette opération vise à favoriser la réussite scolaire des élèves, collégiens et lycéens à travers la mise à la disposition d'équipes pédagogiques et d'outils d'information et de formation, modernes et performants.

Elle permettra également de rationaliser les coûts et les relations des collectivités avec les EPLE (Établissements Publics Locaux d'Enseignement) à travers l'utilisation d'outils de communication et de dématérialisation des échanges.

La modernisation numérique des établissements scolaires par des travaux d'infrastructure, l'acquisition de matériels pédagogiques (valises mobiles, équipements individuels mobiles, tableaux interactifs, etc) ainsi que la montée en compétence des enseignants sur de nouvelles ressources pédagogiques, est une priorité pour la Martinique. Tous les établissements scolaires du territoire ont été identifiés comme prioritaires par le projet de déploiement du THD. Les schémas directeurs d'informatisation des lycées et collèges (SDIL et SDIC) définissent la stratégie des collectivités sur le périmètre de la maintenance informatique de ces établissements.

Il s'agit également de déployer un **Espace Numérique de Travail (ENT) académique** au sein de ces établissements ainsi que des **actions de promotion du numérique** (semaine annuelle du numérique à l'école qui devient les « Rendez-vous du numérique éducatif ») auprès des élèves et étudiants.

Le rectorat veillera à des actions de promotion particulièrement tournées vers le public des jeunes filles (sensibilisation aux métiers / débouchés du numérique, ateliers / concours dans les établissements, etc) afin de les inciter à s'orienter vers ses filières, car le taux de représentation des femmes est faible dans les parcours de formation, ainsi que dans les métiers en général, liés au numérique.

Action 5 SIG

La diffusion de l'information géographique au plus grand nombre est un moyen permettant l'émergence d'une intelligence collective afin de mieux répondre aux problématiques du territoire. La sphère publique et privée pourrait se saisir de l'information géographique mise à disposition sur un portail par les institutions, la même utilisée pour mettre en œuvre les politiques publiques répondant aux défis du territoire.

- Recrutement
- Acquisition de données
- Communication : Journée de l'Information Graphique

Action 6 médiation numérique

Compte tenu de la nécessité grandissante de la population à maîtriser les outils numériques pour accéder notamment aux services publics en ligne, la mesure pourra financer des projets permettant l'augmentation de l'offre publique de médiation numérique. L'objectif est de former les publics, faire émerger de nouvelles structures d'accompagnement et d'acculturation aux nouveaux outils numériques.

La CTM envisage une refonte de l'offre de médiation numérique, à travers la mise en place d'une équipe mobile de 5 médiateurs experts.

Action 7 gouvernance et stratégie (nouveau schéma directeur numérique)

La Collectivité Territoriale de Martinique et l'Etat souhaitent réaliser le schéma numérique du territoire qui comprendra d'une part une stratégie et d'autre part sa mise en œuvre opérationnelle. Il s'appuiera notamment sur les éléments réglementaires de la stratégie de cohérence régional d'aménagement numérique (SCORAN) et le schéma directeur d'aménagement numérique (SDTAN) qui, conformément à l'article L.1425-2 du Code général des collectivités territoriales, recense les infrastructures et réseaux de communication électroniques existants, identifie les zones qu'ils desservent et présente une stratégie de développement de ces réseaux.

Ce schéma a également pour vocation de comporter une stratégie de développement des usages et services numériques. Il vise à favoriser l'équilibre de l'offre de services numériques sur le territoire ainsi que la mise en place de ressources mutualisées, publiques et privées y compris en matière de médiation numérique.

En résumé, le schéma numérique de Martinique viendra mettre à jour les 2 schémas directeurs : SDTAN et SDUS réalisés en 2012 ainsi que la SCORAN. Ainsi, le schéma numérique de Martinique a vocation à être la fusion de :

- SCORAN
- SDTAN
- SDUS

D'autre part, afin de suivre les avancées des travaux et les impacts des politiques en matière de numérique, la mesure pourra accompagner le financement d'un observatoire (études).

En conclusion, cette fiche projet vise toute action à vocation de moderniser, simplifier, développer l'utilisation du numérique dans les services publics et au public.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

Indicateurs d'évaluation :

Nombre de démarches de simplification menées

Nombre d'offres de médiation numérique déployées

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 5 480 000 €

		Année 1	Année 2	Année 3	Année	Coût total
Coût État BOP :112	Investissement					400 000 €
	Fonctionnement					
Coût État BOP : 123	Investissement					400 000€
	Fonctionnement					
Coût CTM	Investissement					4 000 000 €
	Fonctionnement					
Coût EPCI (CAESM)	Investissement					180 000 €
	Fonctionnement					
Coût Partenaires (auto-financement)						500 000 €
Coût total	Investissement					5 480 000 €
	Fonctionnement					

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

oui, en totalité, oui, à hauteur de Non
Service instructeur : CM numérique

Durée totale de l'action :

.....

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

MARTINIQUE

FICHE PROJET n°2-6-2-2

"Modernisation de l'informatisation intercommunale avec création de services publics numériques"

Résumé du projet :

Infrastructures (serveurs) et logiciels métiers pour développement de services publics web au profit des 18 communes du Nord.

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) :

Si oui, n° du Projet Assises :

Thème

- Numérique
- Autre (à préciser) Attractivité du territoire

Priorité pour le territoire :

Optimiser la gestion des communes membres par l'administration électronique
Faciliter la vie quotidienne des citoyens

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

CAP NORD

Direction Logistique et Systèmes d'Information Numérique – Service Informatique et Technologies de l'Information et de la communication – Nicole NESTORET

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

18 communes du périmètre communautaire
Caisse d'Allocations Familiales

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Le Nord de la Martinique souffre d'un manque d'attractivité, d'un enclavement et d'un déséquilibre territorial. A cela s'ajoute un besoin d'interactivité et d'échanges, d'autant qu'il existe peu de services à la population. De plus, les Petites et Moyennes Entreprises (PME) sont en nombre très restreint et, la couverture Haut Débit reste insuffisante.

Le développement des nouveaux services et usages numériques doit être l'un des vecteurs forts de la modernisation et de l'attractivité du territoire.

La communauté d'agglomération du Pays Nord Martinique exerce de plein droit, au lieu et place des communes membres, la compétence facultative « **Informatique et Technologies de l'Information et de la Communication** ».

A l'ère du digital, le projet de mandature de CAP Nord Martinique prévoit de renforcer l'innovation et le numérique sur le territoire dans le but de faire émerger de nouveaux services et usages dans le quotidien des administrations, des entreprises et des citoyens.

« *e-Nord* » est la traduction opérationnelle du projet de mandature en matière d'innovation et de numérique. Ce projet transversal tient compte des nouveaux usages émanant des organismes publics (avec la généralisation de la dématérialisation), des entreprises (en plaçant l'innovation et le numérique au cœur de leur développement) et des usagers (avec l'essor des services en ligne).

Il est en phase avec le programme action publique 2022 lancé par le Gouvernement.

DESCRIPTIF DU PROJET

CAP Nord Martinique mène un Plan Informatique global et cohérent en accord avec les besoins des 18 municipalités et leurs établissements publics locaux autonomes (Bibliothèques et Médiathèques, Caisses des écoles, Centres Communaux et Intercommunaux d'Action Sociale et Crèches municipales), et tenant compte de l'évolution technologique afin mettre en œuvre un système d'information performant.

Ce plan informatique intercommunal entend assurer la continuité territoriale, moderniser le fonctionnement des administrations du territoire, créer de nouveaux services tout en simplifiant les démarches des administrés, et en innovant dans la relation avec le citoyen.

Il s'agit d'une dynamique de Systèmes d'Information uniforme sur tout le territoire, orientée vers l'administration électronique (travail en collaboration et en réseau, dématérialisation des transmissions entre services et partenaires), et ouverte vers des télé-services (services publics en ligne et par application mobile).

A ce titre, l'informatisation Intercommunale accompagne la transition numérique des communes et se caractérise par des actions coordonnées au service des collectivités membres de l'agglomération et de leurs établissements publics annexes à travers :

- La fourniture de logiciels métiers et de l'infrastructure serveurs (serveurs physiques et machines virtuelles, onduleurs et médias de sauvegarde et de protection des serveurs, logiciels de sécurité des systèmes, modems, routeurs, matériels actifs d'interconnexion et de transmission de données, ...),
- Le développement et exploitation de solutions intercommunales d'information, d'échange, de services et usages en ligne (application mobile, portail web guichet unique, ...),
- La gestion et les infrastructures de communication et d'interconnexion entre les communes et l'agglomération (interconnexion par liaisons Internet),
- L'apport d'une ingénierie technique pour conseiller et aider les communes dans le cadre de leur compétence informatique propre.

Depuis 2015, CAP Nord a souhaité déployer sur le territoire un ensemble de logiciels visant à moderniser l'environnement de travail des agents des services des collectivités du Nord et apporter de nouveaux services aux citoyens.

L'acquisition des logiciels de gestion du patrimoine et des services techniques (OpenGST), des cimetières (ETERNITE), de l'état-civil (SIECLE), des services de police municipale (YPOLICE), de l'action sociale (eConcept), des activités scolaires et périscolaires (YENFANCE) visent à optimiser l'activité des services concernés et améliorer la traçabilité et le suivi des demandes ainsi que le reporting auprès des décideurs.

L'amélioration de la qualité du service rendu à l'utilisateur est placée au cœur du plan informatique intercommunal et vise à réduire le temps d'attente, diminuer les demandes répétées de pièces justificatives, limiter les déplacements des usagers et proposer une accessibilité aux services 24h/24 et 7j/7.

Avec le guichet unique numérique (interfacé à terme avec tous les logiciels métiers mentionnés ci-dessus) les administrés pourront accéder à un ensemble de télé services. Grâce à cette nouvelle plateforme web, les usagers du Nord pourront effectuer sans se déplacer toutes leurs démarches en ligne (affaires scolaires et activités périscolaires, réservation de salle ou d'équipements, demandes d'actes en conformité avec le protocole de dématérialisation des données de l'état civil, paiement en ligne, accès à la cartographie des cimetières, réservation de composteurs, ...). Les communes du périmètre communautaire ont également adhéré au dispositif COMEDEC permettant les échanges d'actes d'état civil avec les notaires.

Enfin, depuis 2018 CAP Nord fait évoluer son infrastructure serveur et mène des opérations de remplacement du parc vieillissant avec les dernières technologies en matière de matériel, en donnant la priorité à la virtualisation et la sécurité.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

Le Plan Informatique Intercommunal répond aux objectifs suivants :

- Optimiser la gestion des communes membres par l'administration électronique en modernisant le fonctionnement des collectivités et en s'appuyant sur la dématérialisation,
- Faciliter la vie quotidienne des citoyens en les rapprochant des administrations par le biais des services en ligne et en leur donnant accès aux richesses naturelles et patrimoniales ainsi qu'aux animations du territoire.

Indicateurs d'évaluation :

- Nombre de formations réalisées, nombre de personnes formées, nombre de démarches en ligne, volume de demandes effectuées en ligne
- Taux de satisfaction des administrés
- Fréquentation des plateformes guichet unique et portail famille

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 1 900 000

		Année 1	Année 2	Année 3	Année	Coût total
Coût État BOP : 123	Investissement					200 000 €
	Fonctionnement					
Coût CTM	Investissement					300 000 €
	Fonctionnement					
Coût CAP Nord	Investissement					400 000 €
	Fonctionnement					
Coût Europe	Investissement					1 000 000 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement					1 900 000 €
	Fonctionnement					

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

oui, en totalité, oui, à hauteur de Non

Durée totale de l'action :
6 années depuis 2015

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

MARTINIQUE

FICHE PROJET n° 2-6-2-3

"Projet numérique des campus"

Résumé du projet :

La généralisation de l'utilisation du numérique au sein de l'université des Antilles pour **l'accès sur ses campus ou à distance à l'ensemble de son offre de formation** (délivrée à partir de la Guadeloupe ou de la Martinique) est une action stratégique, qui permet de valoriser et d'optimiser les investissements publics déjà réalisés dans ce domaine. Pour ce faire, **une reconfiguration des locaux** avec les outils numériques adaptées ainsi que le **redimensionnement des infrastructures techniques de support** s'impose.

IDENTIFICATION

Type de projet

■ Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : O

Si oui, n° du Projet Assises : 2.4.7

Thème

- Education/enseignement supérieur/recherche
- Numérique

Priorité pour le territoire :

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

Responsable du projet : Le président de l'Université des Antilles

Opérateur Interne : Direction des Systèmes d'Informations et du Numérique de l'UA

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

Partenariat financier : CTM, Europe FEDER

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Le numérique fourni de réelles solutions de contournement de nombreux handicaps dont souffrent les territoires insulaires comme la Martinique : l'éloignement, les coûts de déplacement, l'offre de formation limitée, le déclin de l'attractivité vis-à-vis des jeunes.

L'ayant bien pris en compte, l'université des Antilles a été amenée à développer deux types d'atouts pour la Martinique :

- Des expériences réussies en matière d'utilisation du numérique pour l'enrichissement de son offre de formation (ex : Cours de médecine en visioconférence, diplômes en ligne Master FLE, ...).
- Une participation active au renforcement de la qualité de la connectivité du territoire en hébergeant dans son actuel DATACENTER des infrastructures permettant :
 - L'interconnexion de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche implantés dans l'île,
 - L'interconnexion de lycées, de collèges, avec le réseau académique RIME (partenariat UA, CTM, Académie),
 - et de manière générale l'interconnexion de l'ensemble des habitants de la Martinique via l'hébergement du MARTINIX (Nœud d'interconnexion des opérateurs internet présent en Martinique).

Aujourd'hui, la généralisation en son sein des bonnes pratiques en matière d'utilisation du numérique pour la formation peut contribuer à atténuer significativement certains des handicaps cités. Les autres handicaps peuvent aussi être limités en continuant à valoriser les partenariats déjà bâtis autour de l'université et de son infrastructure. Il convient de les renforcer et de les étendre à des acteurs privés dans le cadre de la recherche d'économies d'échelles et d'optimisation des moyens mis à disposition du territoire.

DESCRIPTIF DU PROJET

Le projet comprend 3 axes qui seront développés de façon concomitante afin d'atteindre les objectifs opérationnels recherchés :

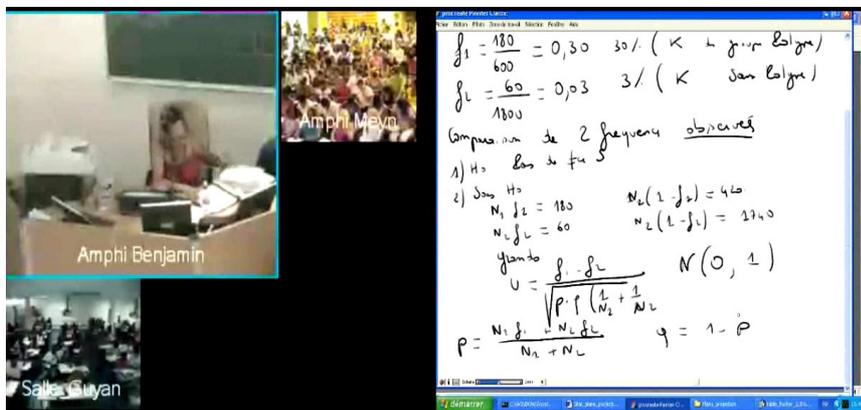
- Équipements numériques pour la modernisation des enseignements,
- Amélioration de la mise en réseau des campus et inter-campus de Martinique,
- Aménagement d'un DATACENTER et des ressources de traitement ouvert aux partenariats territoriaux.

Équipements numériques pour la modernisation des enseignements :

la reconfiguration interne de l'aménagement d'une grande partie des locaux d'enseignement sera réalisée dans le but de fournir les meilleures conditions d'accès ou de **production** d'enseignement **présentiels** ou à **distance**.



Il s'agit aussi de pouvoir généraliser l'accès aux nouvelles démarches de « pédagogie active » qui favorisent les interactions avec les apprenants et le travail en petits groupes.



Amélioration de la mise en réseau des campus et inter-campus de Martinique

La très forte augmentation des flux de télécommunication ainsi générée entre les campus ou bien entre l'université et les étudiants (qui pourront être chez eux où ailleurs dans le monde),

rend nécessaire le renforcement des débits ainsi que la maîtrise qu'a l'Université des caractéristiques techniques des liaisons de télécommunication utilisées. L'accent sera mis sur le recours aux « fibres noires ».

Aménagement d'un DATACENTER et des ressources de traitement ouvert aux partenariats territoriaux

Le pilotage à distance, le stockage des contenus, et la mise à disposition sur des plateformes en ligne, amènent à augmenter la capacité de traitement des ressources serveurs de l'établissement. Confronté aux limites du local actuel utilisé comme DATACENTER,



l'université construira un nouvel espace d'hébergement capable d'accompagner la montée en puissance de ses besoins, mais aussi ceux de ses partenaires actuels et à venir. Vu sa localisation géographique sur le site de Schoelcher, son emplacement stratégique, non loin du lieu d'atterrissage du nouveau câble sous-marin qui dessert la Martinique, lui permettra d'être une installation publique phare, ouverte au secteur privé.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D’EVALUATION

Offrir un moyen de contourner de nombreux handicaps dont souffre de manière générale la Martinique, et plus particulièrement vis-à-vis de l’offre de formation supérieure (l’éloignement, les coûts de déplacement, l’offre de formation limitée, le déclin de l’attractivité vis-à-vis des jeunes).

Indicateurs d’évaluation :

- Nombre de formations supérieures rendues accessibles en Martinique
- Nombre d’étudiants formés grâce au numérique
- Evolution de la qualité perçue des enseignements existants
- Nombre d’étudiants ayant pu bénéficier d’un enseignement à distance.

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 4 000 000 €

		Année 1	Année 2	Année 3	Année	Coût total
Coût État	Investissement					
	Fonctionnement					
Coût CTM	Investissement					1 000 000 €
	Fonctionnement					
Coût FEDER	Investissement					2 500 000 €
	Fonctionnement					
Coût UA	Investissement					500 000 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement					4 000 000 €
	Fonctionnement					

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

oui, en totalité, oui, à hauteur de **X Non**

Durée totale de l’action :

.....

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

MARTINIQUE

FICHE PROJET n° 2-7-1-1

"BTP / CERC (Cellule Économique Régionale de la Construction)"

Résumé du projet :

Le projet vise 3 objectifs :

- Garantir la résistance du bâti pour la protection de la population en créant un guide para cyclonique pour la construction aux Antilles et en adaptant les Documents Techniques Unifiés et, si besoin, de la réglementation,
- Valoriser le BTP : en créant un programme de labellisation de l'artisanat du BTP, en valorisant et promouvant les produits BTP fabriqués et transformés en Martinique,
- Développer la mise en accessibilité des services, en accompagnant les communes pour l'accessibilité des établissements recevant du public.

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres de solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

Projet Assises (O/N) : **Si oui, n° du Projet Assises :** 2.5.6 / 2.5.8 / 2.5.9

Thème

- Autre (à préciser) : **BTP, Construction**

Priorité pour le territoire : 1

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

CERC / SEBTPAM / COBATY

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

- CTM pour le portage des actions à caractère modifications législatives, l'accessibilité des établissements recevant du public (partenariat financier) et l'aspect formation ;

- Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Martinique pour le pilotage du programme de labellisation de l'artisanat du BTP et l'aspect formation ;
- COBATY Martinique ou la Cellule Économique Régionale de la Construction CERC pour la création d'un guide para cyclonique pour la construction aux Antilles et l'adaptation des Documents Techniques Unifiés ;
- AMPI pour la valorisation et promotion des produits BTP fabriqués et transformés en Martinique ;
- Préfecture pour le maintien d'un haut niveau d'appui aux communes pour la protection contre les risques naturels majeurs ;
- les différentes fédérations / associations du bâtiment pour le volet connaissance du milieu de la construction et celles représentant les personnes en situation de handicap pour l'accessibilité aux ERP.

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

La qualité de la construction porte des enjeux multiples, tels que garantir une sécurité, un confort, une accessibilité des bâtiments aux usagers et d'organiser la filière du BTP pour maintenir son marché.

Par ailleurs, la réglementation actuelle ne permet pas forcément de garantir un niveau de sécurité minimal lors d'un cyclone notamment. Sur ce dernier sujet, il convient de développer une réflexion sur les façons de concevoir pour se prémunir du risque cyclonique.

Dans ce cadre, parler de qualité construction c'est évidemment parler du respect des normes et des pratiques de mise en œuvre mais aussi résilience du bâti face à des événements exceptionnels sur un territoire particulièrement contraint. L'exemple de la reconstruction de Saint-Martin doit interpellé et il devient urgent de mettre la construction au centre des stratégies d'aménagement. Cela doit s'accompagner par une nouvelle posture, sur les normes, leur mise en œuvre sur un territoire comme la Martinique, afin de protéger la population et de faire de la Martinique un territoire d'excellence en la matière.

Sur le volet accessibilité, là aussi l'enjeu est important : la Martinique sera dans 20 ans le territoire le plus âgé de France et il importe, plus qu'ailleurs, dès maintenant de nous y préparer. Dans ce cadre, des engagements doivent être mise en œuvre afin de rattraper le retard conséquent du territoire sur le sujet de l'accessibilité des ERP.

DESCRIPTIF DU PROJET

Sur le sujet de la qualité construction, plusieurs projets peuvent être portés de front :

Résilience de la construction

Pour la Martinique, la protection de la population vis-à-vis des risques naturels tels que les séismes et les cyclones est au cœur de notre priorité. Il faut s'assurer de l'existence de locaux à vocation d'abris d'urgence qui soient pérennes. Un appui technique et opérationnel sera apporté aux communes pour s'assurer du bon état de ces abris. Il s'agira également d'amplifier la capacité de mobilisation des fonds publics en rendant éligibles les diagnostics et travaux liés à l'amiante dans les plans de financement et en donnant la possibilité de passer par un portage public ou privé pour réaliser ces opérations. De plus, un guide sur la construction para-cyclonique sera développé pour informer les professionnels sur les principes de dimensionnement et de construction à développer pour pallier la réglementation qui est apparue comme inadaptée face au risque cyclonique. De plus, l'encadrement du marché du BTP passe par l'établissement de normes établies par les professionnels. La plupart de ces normes sont définies au niveau national et prennent peu voir pas en compte le contexte ultra-marin. Un travail d'adaptation des normes aux contraintes de Martinique est nécessaire pour s'adapter et permettre l'innovation.

Labellisation

La valorisation du marché du BTP de Martinique est importante pour maintenir et développer l'activité économique de ce secteur. De nombreux outils existent ou ont été créés. Il convient de valoriser l'expérience et les savoirs-faire locaux. La Chambre de Métiers propose de créer un label spécifique pour l'artisanat.

L'objectif est d'identifier le type de label reconnu par l'État à créer et d'accompagner les artisans à l'obtenir pour les valoriser. Ce projet sera mené en 4 étapes :

- Mener une étude pour identifier un label reconnu par l'état qui s'adapterait aux spécificités locales (environnement, risques majeurs, psychologie d'entreprises...)
- Création d'un réseau de cabinets conseils ayant pour objet d'accompagner les artisans du BTP dans leur parcours de labellisation
- Mettre en place un parcours de labellisation : formation des acteurs aux spécificités du label, audit des entreprises, identification des pistes de progression des organisations et mise en place des préconisations
- Mise en place par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Martinique d'un plan de communication sur le label avec la mise en exergue des acteurs inscrits dans la démarche (site internet, revues...)"

De même, une valorisation des productions du BTP fabriquées et transformées en Martinique sera portée par l'AMPI. Son objectif est de créer un guide numérique qui recense les produits créés sur l'île pour aider les décideurs à choisir ces produits selon leurs besoins. Il s'agit de donner de la visibilité aux productions locales.

Accessibilité

Enfin, la qualité de la construction consiste également à garantir un accès équitable aux services et commerces. La CTM propose de financer les communes pour leur permettre de réaliser les travaux d'accessibilité aux personnes handicapées de leurs établissements recevant du public (ERP). Ce financement se ferait via la création d'un fonds dédié à l'accessibilité.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

Garantir la résistance du bâti pour la protection de la population :

- Maintenir un haut niveau d'appui aux communes pour la protection contre les risques naturels majeurs
- Création d'un guide para cyclonique pour la construction aux Antilles
- Adaptation des Documents Techniques Unifiés et, si besoin, de la réglementation.

Valoriser le BTP : artisanat et productions

- Programme de labellisation de l'artisanat du BTP
- Valorisation et promotion des produits BTP fabriqués et transformés en Martinique

Développer la mise en accessibilité des services

- Accompagner les communes pour l'accessibilité des établissements recevant du public

* Fonctionnement de la CERC (1) - fiche Assises 2.5.6

* Guide paracyclonique (2) – fiche Assises 2.5.8

* Adaptation des DTU (3) – fiche Assises R16 2.5.9

Indicateurs d'évaluation :

Indicateur de réalisation :

-Publication trimestrielle par la CERC du bulletin de conjoncture sur la filière construction : OUI/NON –
-Mise en œuvre du projet "Commission Locale DTU (Documents Techniques Unifiés) Martinique" dans le

cadre du financement PACTE (Programme d'Action pour la qualité de la Construction et la Transition Énergétique)

-Réalisation d'une étude pour définir un label spécifique pour l'artisanat (dans le BTP) : OUI/NON

Indicateurs d'impact :

-Taux d'établissements recevant du public (ERP) déclarés conformes aux règles d'accessibilité

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 860 000 €

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût Etat BOP 123	Investissement					
	Fonctionnement					180 000 €
Coût CTM	Investissement					
	Fonctionnement					430 000 €
Coût Etat BOP 135 (valorisé)	Investissement					
	Fonctionnement					250 000 €
Coût total	Investissement					
	Fonctionnement					860 000 €

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

oui, en totalité, oui, à hauteur de Non

Durée totale de l'action : 4 ans

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

MARTINIQUE

FICHE PROJET n° 2-8-1-1

"Inventaire permanent et spatialisé de la biodiversité martiniquaise"

Résumé du projet :

Le projet consiste à mettre en place des démarches d'inventaire permanent de la biodiversité pour sa prise en compte dans l'aménagement du territoire.

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : O Si oui, n° du Projet Assises : 3.2.22

Thème

- Environnement/biodiversité

Priorité pour le territoire : 2

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

OMB (Observatoire Marin de la Biodiversité)

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

PNM, ONF, CBMq, Martinique Entomologie, Carouge

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans l'aménagement et le développement du territoire, il est nécessaire d'améliorer le porter à connaissance des données sur la biodiversité.

C'est un objectif majeur que s'est fixé l'Observatoire Martiniquais de la Biodiversité.

Pour cela, il faut développer massivement la création de données d'observations naturalistes dont la restitution sera ensuite assurée par les outils en cours de développement à l'OMB.

La démarche envisagée est la suivante :

- Initier la réalisation d'Atlas chorologiques de la biodiversité (atlas de la flore, atlas des oiseaux, atlas des reptiles, des poissons d'eau douce)
- Développer la connaissance, la description et la cartographie des habitats naturels
- Développer les bases de données d'observations naturalistes en ligne (type Karunati – projet OMB en cours)
- Développer les réseaux sentinelles (PNM)

- Développer les sciences participatives
- Appuyer la formation de spécialistes locaux de certains groupes (botanistes, entomologistes, mycologues)

DESCRIPTIF DU PROJET

Le projet consiste à mettre en place des démarches d’inventaire permanent de la biodiversité pour sa prise en compte dans l’aménagement du territoire.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D’EVALUATION

Créer et mutualiser de la donnée naturaliste en développant les inventaires spatialisés de la biodiversité à l’échelle de toute la Martinique et pour tous les groupes.

Indicateurs d’évaluation :

- Nombre d’atlas réalisés,
- Nombre de cartographie d’habitats naturels
- Nombre de bases de données d’observations naturalistes en ligne
- Etat d’avancement d’une approche écosystémique

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 160 000 €

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4.	Coût total
Coût Etat BOP 113	Investissement	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	80 000 €
	Fonctionnement					
Coût CTM	Investissement	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	80 000 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement	40 000 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €	160 000 €
	Fonctionnement					

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

- oui, en totalité, oui, à hauteur de Non

Durée totale de l’action : 4 ans.

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022															
Projet																			

TERRITOIRE : Martinique

FICHE PROJET n° 2-8-1-2
"Restauration de la mangrove"

Résumé du projet :

Le projet consiste à restaurer l'hydrologie de la forêt marécageuse du Galion, ainsi que la mangrove de l'Anse Bélune (commune de Trinité).

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : O **Si oui, n° du Projet Assises :** 3.2.25

Thème

- Environnement/biodiversité

Priorité pour le territoire : 2

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

Conservatoire du littoral

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

ONF, DEAL, Cap Nord (Contrat de Rivière du Galion), PNM

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Les mangroves subissent une pression anthropique importante, principalement du fait de l'urbanisation. On constate notamment une dégradation et un « grignotage » en arrière mangrove. Or, les mangroves jouent un rôle essentiel d'épuration des eaux, de protection du littoral et de nurserie. L'objectif du projet est de les protéger et de les restaurer.

DESCRIPTIF DU PROJET

Restaurer l'hydrologie de la forêt marécageuse du Galion :

La forêt marécageuse du Galion sur la commune de Trinité est le plus grand massif de forêt à *Pterocarpus* de la Martinique. Ce massif est traversé par un remblai qui supporte la route nationale et qui est percé de 2 buses de faibles diamètres. Les nombreux embâcles produits lors des épisodes de dépressions tropicales bouchent les buses. Il en résulte une déconnexion hydrologique entre les parties amont et aval qui pose à moyen terme des problèmes pour la survie et le maintien de cette forêt.

Restaurer la mangrove de l'Anse Bélune :

Ce massif de mangrove sur la commune de Trinité a été sévèrement endommagé entre 2005 et 2014-15. Une partie autrefois boisée a laissé la place à une grande étendue d'eau où subsistent quelques troncs morts en chandelle de palétuviers. Cet « étang bois-sec » est nettement visible sur la route qui mène au village de Tartane, à Trinité et a un fort impact paysager.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

Forêt marécageuse du Galion :

- Restaurer l'hydrologie de la forêt marécageuse :
 - mener une étude précise de la circulation actuelle de l'eau entre les deux massifs et le canal qui rejoint la mer
 - redimensionner l'ouvrage hydraulique au niveau de la RN1
 - Restaurer la trame verte pour assurer la connectivité du massif avec d'autres massifs boisés
 - Gérer les lisières de manière à favoriser les espèces d'intérêt, assurer des transitions « douces » et former des zones tampons grâce à ces lisières
 - Délimiter clairement le périmètre de la forêt sur le site pour dissuader les impacts (coupes, élevage, décharge) sur le milieu
 - Nettoyer les macro-déchets présents dans les lisières de la forêt
 - Mettre en place une solution de traitement des eaux pluviales de la ZAC du Bac

Mangrove de l'Anse Bélune :

- Caractériser le site, notamment sur les paramètres hydrologiques et pédologiques historiques (carottes pédologiques) et actuels (salinité du sol, nutriments)
- Définir un écosystème cible auquel le processus de restauration doit mener
- Planifier les actions à mener pour transformer progressivement le site actuel en l'écosystème cible défini

Le démarrage du projet est envisagé en 2019.

Indicateurs d'évaluation :

- Réalisation des travaux de rétablissement de l'hydrologie de la forêt marécageuse du Galion (OUI/NON)
- Validation d'un programme de travaux de restauration de la mangrove de l'Anse Bélune (OUI/NON)
- Mise en place d'un traitement des eaux pluviales de la zone du BAC (OUI/NON)

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 240 000 €

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4.	Coût total
Coût Etat (BOP 113)	Investissement	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	120 000 €
	Fonctionnement					
Coût CTM	Investissement	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	120 000 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement	60 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €	240 000 €
	Fonctionnement					

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

oui, en totalité, oui, à hauteur de Non

Durée totale de l'action : 4 ans.

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022															
Projet																			

MARTINIQUE

FICHE PROJET n° 2-8-1-3

Plans nationaux d'Action (PNA) totues marines et iguanes des Petites Antilles

Résumé du projet :

Cette opération accompagnera la mise en œuvre des PNA tortues marines et iguanes des Petites Antilles, suite à leur reconduite en 2017 pour une durée de 10 ans sur les territoires de la Guadeloupe, de Saint-Martin et de la Martinique.

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : N **Si oui, n° du Projet Assises :**

Thème

- Environnement/biodiversité

Priorité pour le territoire : 1

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

DEAL

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

CTM, EPCI, PNRM, ONF, CBMq, CdL, PNMM, associations, gardes du littoral et réserves, guides de randonnées, comité des pêches, pépiniéristes professionnels...

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Un Plan National d'Actions (PNA) participe à l'objectif national de stopper la perte de la biodiversité en définissant les actions nécessaires pour la conservation des espèces protégées et menacées.

Initiés et pilotés par les Directions de l'Environnement, de l'aménagement et du Logement (DEAL), les PNA sont construits et mis en œuvre dans la concertation avec l'ensemble des partenaires qui agissent sur le terrain : Etat, collectivités, acteurs socioprofessionnels, ...

Les PNA relatifs aux tortues marines des petites Antilles et à l'iguane des petites Antilles sont arrivés à échéance en 2016.

Face aux menaces encore nombreuses sur ces espèces et au constat de leur statut de conservation défavorable, le Conseil national de la protection de la Nature et le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire ont validé leur reconduite pour une durée de 10 ans sur les territoires de la Guadeloupe, de Saint-Martin et de la Martinique.

DESCRIPTIF DU PROJET

Cette opération accompagnera la mise en œuvre des PNA tortues marines et iguanes des Petites Antilles.

Les 5 espèces de tortues marines fréquentant les eaux martiniquaises sont concernées par le PNA.

L'iguane endémique des petites Antilles est un des reptiles terrestres les plus menacés au monde. Aux Antilles françaises, cette population s'est fortement réduite au cours des dernières décennies, principalement en raison de la progression exponentielle de l'Iguane commun (espèce exotique) et de la destruction, la fragmentation de ses habitats (forêt sèche et littorale).

La conciliation des exigences économiques avec la préservation de ce patrimoine naturel exceptionnel permettra un développement exemplaire et durable des Antilles Françaises. C'est dans ce sens que des outils stratégiques et opérationnels comme les Plans Nationaux d'Actions sont mis en œuvre.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

Indicateurs d'évaluation :

- Identification des sous-populations de tortues, leur aire de répartition et la détermination de leur statut de conservation : OUI/NON
- Mise en place d'actions de limitation de l'impact des menaces (notamment nouvelles : prédation des pontes et des jeunes émergents par les mangoustes, gestion des dépôts de sargasses sur les plages de ponte, augmentation du niveau des océans - submersion des plages et aggravation du phénomène d'érosion) OUI/NON
- Evolution des effectifs de tortues marines et iguanes des petites Antilles

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 600 000 €

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4.	Coût total
Coût Etat BOP 113	Investissement	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	400 000 €
	Fonctionnement					
Coût CTM	Investissement	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	200 000 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement	150 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €	600 000 €
	Fonctionnement					

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

oui, en totalité, oui Non

Durée totale de l'action : 4 ans.

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022															
Projet																			

MARTINIQUE

FICHE PROJET n° 2-8-1-4

**"Connaissance du patrimoine, préservation des espèces,
gouvernance et stratégie pour la biodiversité"**

Résumé du projet :

Cette opération accompagnera la mise en place de la trame verte et bleue (SRB et SRCE) et la subvention au Conservatoire Botanique de la Martinique

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : N **Si oui, n° du Projet Assises :**

Thème

- Environnement/biodiversité

Priorité pour le territoire : 2

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

DEAL

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

CTM, EPCI, PNM, ONF, CBMq, CdL, PNMM, associations, gardes du littoral et réserves, guides de randonnées, comité des pêches, pépiniéristes professionnels...

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

La préservation de la biodiversité répond à des engagements internationaux (CDB de Rio 1992, Convention de Carthagène, Ramsar, CITES ...), nationaux (Stratégie Nationale pour la Biodiversité 2011-2020, plan

Biodiversité) et locaux (Stratégie locale et régionale pour la biodiversité), dont cette opération devra tenir compte pour répondre à un triple enjeu : patrimonial, politique et économique.

Cette opération s'attachera ainsi à améliorer les connaissances et la préservation de la biodiversité terrestre augmenter les données disponibles, protéger les espèces floristiques en danger d'extinction ainsi que leurs écosystèmes, mettre en œuvre des mesures de protection ou de gestion comme les plans nationaux d'actions pour ces espèces ainsi que des plans de lutte contre les espèces invasives.

DESCRIPTIF DU PROJET

Cette opération accompagnera :

- La mise en place de la trame verte et bleue (SRB et SRCE)
- la subvention au CBMq (Conservatoire botanique de la Martinique)

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

Cette opération répond à 5 objectifs pour la préservation de la biodiversité :

- **l'amélioration de la connaissance** ;
- la mise en place d'**actions de protection des espèces et des espaces** dont la lutte contre les espèces exotiques envahissantes ;
- la mise en œuvre de la **trame verte et bleue** (TVB), notamment la restauration des fonctionnalités écologiques des milieux ;
- la **valorisation durable de la biodiversité** ;
- la **gouvernance** et la mise en place d'une stratégie de préservation.

Indicateurs d'évaluation :

- Mise en œuvre de la trame verte et bleue : OUI/NON,
- Nombre d'études de connaissance des espèces endémiques et autochtones réalisées par le CMBq
- Espèces exotiques envahissantes

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 225 000 €

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4.	Coût total
Coût Etat BOP 113	Investissement					
	Fonctionnement	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	200 000 €
Coût Partenaires (CTM)	Investissement					
	Fonctionnement	25 000 €				25 000 €
Coût total	Investissement					
	Fonctionnement	75 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	225 000 €

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

oui, en totalité, oui Non

Durée totale de l'action : 4 ans.

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022													
Projet																	

MARTINIQUE

FICHE PROJET n° 2-8-1-5

"Soutien à l'ingénierie et appui au Parc Naturel de Martinique"

Résumé du projet :

Ce projet consiste en un soutien d'ingénierie au Parc naturel de Martinique, en vue de définir des plans d'action concertés, d'améliorer l'accueil sur les sites, de les protéger et de les valoriser.

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : N **Si oui, n° du Projet Assises :**

Thème

- Environnement/biodiversité

Priorité pour le territoire : 1

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

PARC NATUREL DE MARTINIQUE

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

CTM, EPCI, PNRM, ONF, CBMq, CdL, PNMM, associations, gardes du littoral et réserves, guides de randonnées, comité des pêches, pépiniéristes professionnels...

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

La Martinique possède des paysages exceptionnels reconnus au niveau national : sites classés ou inscrits ou reconnus localement comme espaces naturels sensibles. Ce projet a vocation à aider au fonctionnement du parc naturel de Martinique, à la mise en œuvre de la charte du parc.

Il s'agit donc de construire un projet de territoire autour d'un patrimoine exceptionnel (enjeux économiques), de mettre en place des démarches concertées (optimiser les moyens), de soutenir la préservation contre l'artificialisation du territoire et la lutte contre les constructions illicites.

L'objectif de cette opération est donc de définir des plans d'action concertés, d'améliorer l'accueil sur les sites, de les protéger et de les valoriser.

DESCRIPTIF DU PROJET

Ce projet comprend un soutien d'ingénierie au Parc naturel de Martinique.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

Cette opération répond à des objectifs pour la préservation de la biodiversité :

- la **valorisation durable de la biodiversité** ;
- la **gouvernance** et la mise en place d'une stratégie de préservation.

Indicateurs d'évaluation :

- Taux de boisement,
- Ecosystèmes peu anthropisés,
- Etat de conservation des habitats naturels

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 960 000 €

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût Etat BOP 113	Investissement					
	Fonctionnement	120 000 €	120 000 €	120 000 €	120 000 €	480 000 €
Coût CTM	Investissement					
	Fonctionnement	120 000 €	120 000 €	120 000 €	120 000 €	480 000 €
Coût total	Investissement					
	Fonctionnement	240 000 €	240 000 €	240 000 €	240 000 €	960 000 €

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

oui, en totalité, oui, à hauteur de 500 000 € Non

Durée totale de l'action : 4 ans.

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022													
Projet	0,24 M€	0,24 M€	0,24 M€	0,24 M€													

MARTINIQUE

FICHE PROJET n° 2-8-1-6

"Lutte contre les EEE (Espèces Exotiques envahissantes)"

Résumé du projet :

Le projet consiste à mettre en place un plan de gestion et de lutte contre la prolifération des espèces invasives et de valorisation des espèces autochtones.

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : **Si oui, n° du Projet Assises :** 3.2.23

Thème

- Environnement/biodiversité

Priorité pour le territoire : 1

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

DEAL

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

CTM, EPCI, PNRM, ONF, CBMq, CdL, PNMM, associations, gardes du littoral et réserves, guides de randonnées, comité des pêches, pépiniéristes professionnels...

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Le développement des espèces exotiques envahissantes est une des causes principales de l'érosion de la biodiversité, en particulier dans les contextes insulaires tels que la Martinique.

Il convient de mettre en œuvre tous les volets (prévention, information, lutte) pour enrayer ce fléau.

Un plan de lutte contre l'iguane commun est déjà en cours de rédaction (ONCFS). Le poisson-lion fait également l'objet de mesures de gestion (OMMM). Le PNRM coordonne des actions de lutte contre les rats sur la Réserve Naturelle Nationale des Ilets de Sainte-Anne et de la Caravelle.

DESCRIPTIF DU PROJET

Le projet consiste à mettre en place un plan de gestion et de lutte contre la prolifération des espèces invasives et valorisation des espèces autochtones.

Le plan d'actions consiste à

- Élaborer des listes d'espèces envahissantes préoccupantes dans le cadre de la mise en œuvre du règlement européen sur les EEE (n°1143/2014 du 22 octobre 2014),
- Interdire certains usages (introduction sur le territoire, commerce, détention...) par la mise en place prochainement d'une nouvelle réglementation locale,
- Envisager des actions de lutte (stratégie, mise en œuvre, évaluation de l'efficacité) pour les espèces déjà présentes dans le milieu naturel,
- Prioriser les espèces exotiques en fonction de leur impact potentiel, définir une stratégie de lutte pour chaque espèce et trouver le/les opérateur(s) capables de la mettre en œuvre.
- Mettre en place un groupe de travail permanent sur les EEE, développer la détection précoce et la lutte précoce

Un volet complémentaire consiste à :

- communiquer auprès des collectivités pour les sensibiliser aux espèces adaptées à chaque type d'aménagement. Les informer sur les conséquences liées à l'utilisation de plantes allochtones (EEE, uniformisation des paysages tropicaux...)
- obtenir l'engagement des collectivités à adapter les cahiers des charges liés aux aménagements urbains et périurbains de façon à interdire l'usage d'espèces allochtones,
- prendre en compte l'utilisation préférentielle des espèces indigènes dans les chartes paysagères
- favoriser la production locale d'espèces autochtones pour satisfaire la demande

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Gérer les espèces exotiques envahissantes (EEE) qui ont, ou qui sont susceptibles d'avoir, un impact sur l'environnement de la Martinique.
- Mettre en place des plans d'actions sur les espèces invasives qui posent les problèmes majeurs en distinguant les actions à mettre en place d'urgence et la mise en œuvre d'une stratégie globale sur les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)

Indicateurs d'évaluation :

- Listes des espèces envahissantes préoccupantes (OUI/NON)
- Mise en œuvre des plans d'actions sur les espèces invasives (OUI/NON)

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 566 200 €

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4.	Coût total
Coût Etat BOP 113	Investissement	41 550 €	41 550 €	41 550 €	41 550 €	166 200 €
	Fonctionnement					
Coût CTM	Investissement	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	200 000 €
	Fonctionnement					
Coût (CAP NORD / CAESM)	Investissement	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	80 000 €
	Fonctionnement					
Coût FEDER	Investissement	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	120 000 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement	141 550 €	141 550 €	141 550 €	141 550 €	566 200 €
	Fonctionnement					

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

oui, en totalité, oui, à hauteur de Non

Durée totale de l'action : 4 ans.

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022															
Projet																			

MARTINIQUE

FICHE PROJET n° 2-8-2-1

"Opération Grand Site de Sainte-Anne – Phase Etude"

Résumé du projet :

Le territoire qui s'étend des Salines à la Baie des Anglais (2 273 ha) a été classé en 2013 au titre de la loi sur les paysages. La plage des Salines, plage emblématique de l'île, reçoit plus d'1 million de visiteurs par an, ce qui dégrade irrémédiablement le site. Le projet consiste à mettre en place l'Opération Grand Site, qui est la démarche proposée par l'État aux collectivités territoriales pour répondre aux difficultés que posent l'accueil des visiteurs et l'entretien des sites classés de grande notoriété et soumis à une forte fréquentation.

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : O **Si oui, n° du Projet Assises :** 3.2.24

Thème

- **Tourisme**
- **Environnement/biodiversité**

Priorité pour le territoire : 1

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

Commune de Sainte-Anne

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

- DEAL
- CAESM
- PNRM
- ONF
- Conservatoire du Littoral
- Ensemble des acteurs du territoire(Commerçants, agriculteurs, pêcheurs, riverains, offices de tourisme...)
- *le futur gestionnaire, à identifier,*

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Contexte

Le territoire qui s'étend des Salines à la Baie des Anglais (2 273 ha) a été classé en 2013 au titre de la loi sur les paysages.

La plage des salines, plage emblématique de l'île, reçoit plus d'1 million de visiteurs par an, ce qui dégrade irrémédiablement le site.

L'OGS est la démarche que propose l'État aux collectivités territoriales pour **répondre aux difficultés que posent l'accueil des visiteurs et l'entretien des sites classés de grande notoriété et soumis à une forte fréquentation.**

Enjeux

- maintenir une dynamique en assurant l'animation du projet
- mettre en place la structure gestionnaire (au choix : collectivité, regroupement de collectivités, syndicat mixte ,...) pour porter le projet
- contractualiser l'engagement des différents partenaires (convention, convention/cadre,...)
- mettre en place un comité de suivi
- mettre en œuvre des actions validées par le comité de pilotage
- assurer l'évaluation continue

DESCRIPTIF DU PROJET

La démarche OGS concertée se déroule en 2 phases :

Phase 1 d'étude comprenant :

- un diagnostic du territoire,
- l'élaboration d'une stratégie en fonction des enjeux identifiés,
- la définition d'actions concrètes à mettre en œuvre qui devront **entre autres** permettre de traiter les enjeux paysagers et d'accueil du public (stationnements, circulations douces,...) mais aussi de favoriser la restauration paysagère et écologique du site, de mener des actions d'informations, de communication, d'animation, mais aussi d'appuis aux filières économiques contribuant à la préservation du site,...

Phase 2 de mise en œuvre

Actuellement, la stratégie est validée par le Comité de pilotage de l'OGS et la définition de fiches actions est en cours.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

Objectifs

- Restaurer la qualité paysagère, naturelle et culturelle du site ;
- Améliorer la qualité de la visite grâce notamment des aménagements adaptés ;
- Favoriser le développement socio-économique local dans le respect des habitants.

Indicateurs d'évaluation :

- Mise en œuvre du programme d'actions validé : OUI/NON

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 60 000 €

- Pour la phase d'étude, qui est en cours de finalisation : 60 000 €

- Pour la Phase de mise en œuvre, les financements sont encore à définir (FEDER, Collectivités, État).

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

- Phase 1 : assurer l'animation du l'OGS 25 000 € / an (recrutement d'un chargé de mission par le parc naturel de Martinique)
- Phase 2 : mettre en œuvre du programme d'actions validé

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4.	Coût total
Coût Etat	Investissement					
	Fonctionnement					
Coût Partenaires (CTM)	Investissement					60 000 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement					60 000 €
	Fonctionnement					

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

oui, en totalité, oui, à hauteur de Non

Durée totale de l'action :
4 ans.

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022															
Projet																			

MARTINIQUE

FICHE PROJET n° 2-8-2-2

Inscription sur la liste du Patrimoine mondial UNESCO des Aires volcaniques et forestières de la Montagne Pelée et des Pitons du Nord de la Martinique - Mise en oeuvre du plan d'actions

Résumé du projet :

Le projet vise à la reconnaissance de la Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) du bien naturel constitué par les aires volcaniques et forestières de la Montagne Pelée et des Pitons du Nord de la Martinique, puis à la mise en œuvre un plan de gestion.

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Projet Assises (O/N) : O **Si oui, n° du Projet Assises :** 3.2.27

Thème

- Tourisme
- Environnement/biodiversité

Priorité pour le territoire : 1

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

Parc Naturel de Martinique

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

CTM, DEAL, Cap Nord, CACEM, Communes (18)

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Le Patrimoine Mondial, ou Patrimoine de l'Humanité, désigne un ensemble de biens qui présentent une valeur universelle exceptionnelle justifiant leur inscription sur une liste établie par le Comité du Patrimoine Mondial de l'organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

L'UNESCO encourage l'identification, la protection et la préservation du patrimoine culturel et naturel à travers le monde, considéré comme ayant une valeur exceptionnelle pour l'humanité. Cela fait l'objet d'un traité international intitulé « Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel », adopté par l'UNESCO en 1972.

L'inscription sur la liste du Patrimoine Mondial confère :

- L'appartenance à une communauté internationale qui sauvegarde et valorise les Biens d'importance universelle,
- Un prestige qui joue un rôle de catalyseur dans la sensibilisation à la préservation du patrimoine,
- Une augmentation de l'attractivité touristique et donc des retombées économiques,
- Une assistance pour réparer les dommages causés au Bien.

Le projet vise donc la reconnaissance de la Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) du bien naturel constitué par les aires volcaniques et forestières de la Martinique puis à mettre en œuvre un plan de gestion.

Le bien présente donc des **atouts majeurs** pour l'inscription :

- Bien naturel (peu au patrimoine mondial qui compte 1007 biens inscrits dont seulement 197 naturels et 31 mixtes)
- Situé dans une des zones prioritaires pour le classement du Patrimoine mondial
- la Martinique figure dans les carences du patrimoine mondial (hot spot de biodiversité) et parmi les 100 aires les plus irremplaçables au monde

DESCRIPTIF DU PROJET

Le périmètre pressenti comprend :

- le cœur de bien qui contient les caractères de la VUE, et doit répondre aux exigences de la politique du patrimoine mondial à savoir l'intégrité, la protection et une bonne gestion
- la zone tampon qui doit permettre entre autres d'assurer l'intégrité du bien,
- le cadre distant qui s'étend au-delà de la zone tampon et comprend les points de vue, les pôles d'accueil stratégiques,..

Ce périmètre s'étend autour de la Montagne Pelée et des Pitons du Nord qui disposent de protections locales fortes (site classé, réserve biologique intégrale) et concentrent les 2 critères naturels choisis :

- le critère VIII « Géologie » : La montagne Pelée, Volcan iconique ayant servi la science, le Mont Conil, les Pitons du Nord uniques au monde avec les Pitons de Sainte Lucie
- le critère X « biodiversité » : le bien se situe dans les grandes écorégions prioritaires pour la conservation de la biodiversité et dispose :
 - × des continuités de végétation et diversité d'habitats forestiers dans un état de conservation exceptionnel de la mer jusqu'au sommet
 - × d'une importante palette de types forestiers des Petites Antilles
 - × d'une diversité botanique et un taux d'endémisme remarquables
 - × des espèces endémiques et emblématiques au niveau de la faune (matoutou falaise, colibri à tête bleue, oriole,...)

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

Le bien est déjà inscrit sur la liste indicative de la France (avril 2014). Les critères de volcanologie (VIII) et de biodiversité (X) ont été validés par le CNBFPM (Comité National des Biens Français du Patrimoine Mondial) en octobre 2016. Le PNM présente son dossier au CNBFPM le 23 octobre 2018 en vue du dépôt de dossier en janvier 2019 ou janvier 2020.

Les objectifs du projet sont de pouvoir contribuer à la mise en œuvre du plan de gestion prévu au dossier.

Indicateurs d'évaluation :

- Validation d'un plan de gestion (OUI/NON)

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 380 000 €

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4.	Coût total
Coût Etat (BOP 113)	Investissement	40 000 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €	160 000 €
	Fonctionnement					
Coût CTM	Investissement	40 000 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €	160 000 €
	Fonctionnement					
Coût FEDER	Investissement	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	60 000 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement	95 000 €	95 000 €	95 000 €	95 000 €	380 000 €
	Fonctionnement					

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

oui, en totalité, oui, à hauteur de Non

Durée totale de l'action : 4 ans

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022															
Projet																			

MARTINIQUE

FICHE PROJET n° 2-9

"Économie circulaire en Martinique"

Résumé du projet :

Fiche-cadre relative aux mesures d'accompagnement et de soutien permettant aux projets décrits dans le plan déchets d'être déployés sur le territoire, et aux projets émergents d'être accompagnés jusqu'à leur réalisation, selon deux volets :

A - RATRAPAGE STRUCTUREL EN MATIERE DE GESTION DES DECHETS
B - TRANSITION VERS UNE ECONOMIE CIRCULAIRE MARTINICAISE

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres de solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

Projet Assises (O/N) : O **Si oui, n° du Projet Assises :** 2.1.17 / 2.1.19 / 2.1.20 / 3.2.10 / 3.2.11 / 3.2.12 / 3.2.19 / 2;1.10 / 2.5.5 / 3.1.6 / 3.2.14 / 3.2.8

Thème

- Eau/assainissement/déchets
- Environnement/biodiversité

Priorité pour le territoire : Le développement de l'économie circulaire et la réduction de mise en décharge est une priorité importante pour le territoire, non continental.

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

ADEME, CTM, SMTVD, Autres

Lors des assises des outre-mer, 13 projets relatifs à la gestion des déchets ont été formalisés. Des fiches descriptives sont disponibles pour chacun d'eux, et ont été remontées. Les responsables sont divers, mais la ADEME a été désignée pour assurer un suivi global de ces opérations, sachant que la CTM dispose de l'habilitation en matière de planification déchets.

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

Acteurs de la gestion des déchets (CTM, EPCI, SMTVD, ADEME, filières REP, acteurs privés du traitement de déchets)

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

En 2016, ce sont **201 832 tonnes de déchets ménagers et assimilés** non dangereux et non inertes qui ont été collectés en Martinique, ce qui représente une production moyenne de **523 Kg/an/hab.**

Le gisement de déchets d'activités économiques est estimé à **environ 169 300 tonnes**, et le gisement global BTP de 270 000 tonnes par an, dont **228 000 tonnes de déchets inertes** (84 % du gisement).

Des politiques de prévention de la production de déchets sont en place depuis 2009, essentiellement mise en œuvre par les collectivités.

Concernant les filières de responsabilité élargie du producteur, les différents éco-organismes se sont regroupés pour mettre en place une plateforme d'échange au niveau des Antilles et de la Guyane.

La Martinique doit réduire fortement sa mise en décharge et améliorer l'efficacité du tri et traitement, selon les objectifs et échéances de la LTECV.

DESCRIPTIF DU PROJET

Fédérer les énergies et simplifier les procédures pour que les projets décrits dans le plan déchets soient déployés sur le territoire, et que les projets émergents soient accompagnés jusqu'à leur réalisation. Nécessité de coupler la problématique déchets et énergie pour valoriser des déchets tout en produisant de l'électricité.

A - RATTRAPAGE STRUCTUREL EN MATIERE DE GESTION DES DECHETS

Même si la Martinique, comparativement à d'autres départements ou territoires d'outre-mer est plutôt bien dotée en termes d'équipements structurants : 11 déchèteries, l'ISDND, l'incinérateur de Fort de France, l'unité de méthanisation du Robert, un centre de tri d'emballages, plusieurs plateformes de compostage ou co-compostage de déchets verts et de boues de stations d'épuration, un centre de traitement et de stockage des déchets du BTP au Lamentin, un centre de regroupement des déchets dangereux, des filières de prétraitement pour certaines filières à Responsabilité Élargie au Producteur (VHU, pneus, DEEE...) et pour certaines catégories de déchets des entreprises..., il n'en résulte pas moins que le territoire est régulièrement en pénurie d'exutoire, que le niveau d'équipement en déchèterie n'est que de 50% et que de nombreuses filières ne sont pas encore opérationnelles sur le territoire ne permettant pas aux entreprises, voire aux collectivités de gérer certains déchets dans des conditions acceptables (sous-produits animaux, certains déchets d'entreprises...).

Le tri des déchets est également en retard, certes en matière d'équipements, mais plus en matière de geste de tri, nécessitant de toujours mobiliser la population pour augmenter les taux de recyclage. La prévention reste nécessaire pour réduire les tonnages à gérer.

B - TRANSITION VERS UNE ECONOMIE CIRCULAIRE MARTINICAISE

La production de déchets, si elle ne peut être évitée, doit permettre autant que faire se peut, la création de richesse sur le territoire. Le réemploi, la réutilisation doivent être développés afin de retarder la création du déchet.

Concernant le recyclage, la Martinique exporte l'essentiel des déchets triés. Pour autant, les déchets des uns peuvent être les matières premières des autres et certaines filières pourraient être créées pour façonner des produits à partir de matières premières issues des déchets, en substitution à des produits d'importation. Il convient d'optimiser les filières de traitement et/ou de valorisation des déchets et de créer celles qui

n'existent pas afin de pouvoir répondre aux besoins du territoire. Dans ce cadre, un soutien ponctuel aux opérations de résorption des stocks dans le cadre du montage des filières peut être envisagé.

Au-delà du volet « déchets : recyclage, réemploi, réparation, réutilisation » de l'économie circulaire, les objectifs sont de développer les autres volets de l'économie circulaire tels que l'approvisionnement durable, l'écoconception, l'écologie industrielle et territoriale, l'économie de la fonctionnalité, la consommation responsable tant au niveau des achats que de l'usage.

La Collectivité Territoriale de Martinique, l'Etat et l'ADEME ont élaboré une stratégie régionale d'économie circulaire. Des appels à projets périodiques sont lancés afin de stimuler les acteurs du territoire. La mobilisation et la coordination des acteurs du territoire représentent la « clé de voute » pour la réussite de la transition énergétique et écologique et la définition d'objectifs communs.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

Taux de recyclage ou valorisation avec les seuils définis dans le plan unique déchets aux différentes échéances.

A - RATTRAPAGE STRUCTUREL EN MATIERE DE GESTION DES DECHETS

Objectif : Assurer la conformité de territoire vis-à-vis de la réglementation, notamment européenne

Il s'agira principalement de :

- Finaliser la révision des plans de gestion des déchets (déchets dangereux, déchets du BTP) et de les fusionner,
- Accompagner les équipements prévus dans ce(s) plan(s),
- Développer et de moderniser les unités de traitement des déchets déjà existantes dans un objectif de mise à niveau technique par rapport aux nouveaux enjeux industriels et économiques nationaux,
- Promouvoir et accompagner de nouvelles filières de prétraitement et/ou de valorisation des déchets dont le territoire n'est pas encore pourvu ...

B - TRANSITION VERS UNE ECONOMIE CIRCULAIRE MARTINICAISE

Objectif : Contribuer au développement de l'économie circulaire et optimiser la consommation et la gestion des ressources

Les actions envisagées sont donc multiples et complémentaires :

- Poursuivre le soutien à la prévention des déchets et à l'écoconception,
- Soutien aux initiatives de réemploi et de réutilisation,
- Soutien aux opérations de transformation des déchets en matières premières secondaires et/ou en nouveau produit,
- Résorption des dépôts sauvages ou des stocks, dans le cadre de la mise en place de filières,
- Accompagner le changement de comportement (communication, sensibilisation, études...)
- Soutien aux projets territoriaux exemplaires.

Indicateurs d'évaluation :

Indicateur de réalisation :

- Nombre de déchetteries créées
- Nouvelles installations de tri créés dans l'année
- Nouvelles capacités de valorisation matière et énergie créées dans l'année en t/an

Indicateurs d'impact :

- Production annuelle de déchets ménagers et assimilés (kg / hab / an)
- Taux de déchets non dangereux et non inertes orientés vers la valorisation matière (recyclage et organique) (%)
- Taux de valorisation matière des déchets du BTP (recyclage et remblaiement de carrière)
- Quantités de Déchets Dangereux collectés
- Quantités annuelles et taux de collecte en déchetteries de déchets ménagers et assimilés.

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 13 M€ estimés

		Année 1	Année 2	Année 3	Année	Coût total
Coût État (ADEME)	Investissement					6,5 M€
	Fonctionnement					
Coût CTM	Investissement					6,5 M€
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement					13 M€
	Fonctionnement					

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

- oui, en totalité, oui, à hauteur de Non

Durée totale de l'action :

.....
.

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

MARTINIQUE

FICHE PROJET n° 2-10

"Lutte contre les sargasses en Martinique"

Résumé du projet :

Il s'agit de mettre en œuvre une stratégie globale autour de 5 axes :

A - Compréhension et prévision du phénomène

B – Mise en œuvre de techniques de collectes adaptées aux littoraux antillais

C - aménagement DES ACCES et des sites pérennes de stockage

D- Développer des process de valorisation dans une dynamique d'économie circulaire

E- Caractérisation des impacts

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres de solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

Thème

- Environnement/biodiversité

Priorité pour le territoire : 1

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

État et collectivités locales

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

Acteurs de l'environnement, de la santé et du déchet (CTM, Préfecture, DEAL, DM, DAAF, ARS, ADEME, Collectivités locales et territoriales)

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Les côtes des Antilles, notamment la Martinique et la Guadeloupe, subissent des échouages de sargasses (macro-algues brunes) de manière irrégulière depuis 2011. En 2014-2015, comme en 2018, le phénomène ne

s'est quasiment pas interrompu. Depuis le début de l'année 2018, 93 000 t de matières sèches ont été collectées.

L'origine du développement de ces algues échouées est en cours d'étude et probablement lié aux changements globaux (température des océans, évolution des courants, charge en nutriments des grands fleuves équatoriaux...). Ce phénomène, prenant naissance dans la zone de recirculation nord équatoriale de la région des Caraïbes, affecte également de nombreux pays de la Caraïbe, insulaire ou non. Les sargasses suivent une boucle de circulation Atlantique, entre une zone d'accumulation au large du Brésil (zone de rétroflexion du courant Nord Brésilien) et le golfe de Guinée en Afrique où des échouages sont aussi constatés et touche l'Afrique très largement.

Les impacts liés à l'échouage de ces algues sont de plusieurs ordres :

- Ecologiques/environnementaux,
- Sanitaires,
- Economiques.

Les bancs de Sargasse en mer ont néanmoins un rôle écologique très important. Ils servent de nurserie pour de nombreuses espèces ainsi que de Dispositif de Concentration de Poisson. Cela exclut leur ramassage au large et contraint à un ramassage sur les plages ou en proche côtier une fois seulement l'échouage inévitable.

L'Etat et des collectivités territoriales se sont mobilisés sur ce sujet, avec le déploiement de moyens pour le ramassage des algues.

Depuis la crise 2018 (février), les services et opérateurs de l'Etat concernés (Préfecture, DEAL, DM, ARS, ADEME, Douanes, Gendarmerie, Forces Armées) sont mobilisés au sein d'une cellule de crise pilotée par le Préfet de la zone de défense Antilles (le Préfet de Martinique) et coordonnée par l'état-major interministériel de zone. L'Etat contribue aussi au ramassage des algues en subventionnant du matériel pour les communes et communautés d'agglomérations et en mobilisant les entreprises en situation de crise (sous la forme de réquisitions). L'ADEME a apporté son soutien à des tests de collecte et valorisation, et évalue l'ensemble des techniques de collecte grâce à une prestation du bureau d'études SAFEGE.

Ces conclusions et le retour d'expérience montrent la nécessité d'intervenir auprès de plusieurs axes.

DESCRIPTIF DU PROJET

A - COMPRÉHENSION ET PRÉVISION DU PHÉNOMÈNE

Malgré les réflexions entamées, les études locales antérieures et les échantillonnages réalisés lors de campagnes océanographiques, il apparaît indispensable d'améliorer sensiblement la compréhension de l'origine et de la dynamique à long terme d'un phénomène dont les conséquences affectent aujourd'hui plusieurs états caribéens, mais dont les causes, potentiellement liés à des dérèglements globaux, revêtent une dimension mondiale.

Dans une logique d'anticipation, la DEAL, en lien avec la Préfecture, propose des éléments cartographiques croisant différentes données, dont l'observation satellitaire. La consolidation de ces éléments permettrait de prioriser les interventions lorsque le risque survient, notamment dans l'utilisation la plus pertinente des moyens humains et matériels à disposition.

B – MISE EN ŒUVRE DE TECHNIQUES DE COLLECTES ADAPTÉES AUX LITTORAUX ANTILLAIS

Cette action territoriale doit s'accompagner d'une réflexion avec l'ensemble des acteurs de la collecte (communes, EPCI, Etat), afin de veiller à la bonne articulation des moyens de prévention, de collecte, mais aussi de transport. La priorisation et le suivi des chantiers de collecte sont également indispensables.

De plus, le retour d'expérience des appels à projets de l'ADEME avec subventions attribuées à des entreprises, montre une faible concrétisation des projets de collecte, faute de marchés permettant aux entreprises de rentabiliser leurs investissements. De même, la mobilisation au coup par coup via des bons de commandes ou des réquisitions par l'Etat ne permet pas une bonne maîtrise des prestations (qualité, coûts, adaptation des engins, gestion de chantier, ...).

C - AMÉNAGEMENT DES ACCES ET DES SITES PÉRENNES DE STOCKAGE

Certains sites régulièrement exposés présentent des difficultés d'accès pour les engins. Des aménagements sont nécessaires afin de déployer plus facilement les solutions de collecte pour lesquels la logistique d'évacuation des algues paraît actuellement compliquée.

Le contexte d'urgence actuel ne saurait faire oublier le statut non caractérisé des algues collectées (teneur en métaux lourds et chlrodécone très variable en fonction du lieu de ramassage) et les risques de contamination des sols sur lesquelles elles sont stockées ou des produits.

Il convient de choisir des sites de stockage présentant le moins de risques d'impact environnementaux et sanitaires (éloignement des cours d'eau, des habitations, ex sites de décharges par exemple). La DEAL est mobilisée sur le sujet et conseille les communes.

D- DÉVELOPPER DES PROCESS DE VALORISATION DANS UNE DYNAMIQUE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

90% des algues collectées sont actuellement stockées sans valorisation. Il convient de privilégier les solutions permettant de traiter de gros volumes à court terme, en améliorant les unités de traitement existantes. Une unité de compostage en Martinique (Holdex) va prochainement augmenter largement ses capacités pour produire un compost normé, cette unité produit déjà du compostage avec un faible pourcentage de sargasses. Des essais sur des procédés innovants à plus forte valeur ajoutée seront aussi nécessaires.

E- CARACTERISATION DES IMPACTS

Des études doivent être mises en œuvre pour améliorer la compréhension des impacts du phénomène mais aussi de la collecte et du stockage : sur les écosystèmes (biocénoses marines, forêts littorales, sols, érosion littorale...), sur la santé et sur l'économie. Ces études permettront d'orienter les politiques de gestion des échouages. Une réflexion prospective peut aussi être menée sur l'évolution de l'aménagement du littoral et des activités économiques à proximité des sites fréquemment impactés.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

A - COMPRÉHENSION ET PRÉVISION DU PHÉNOMÈNE

Objectif : Engager un ou plusieurs programmes de recherche multidisciplinaires de portée internationale

Plusieurs enjeux scientifiques sont à investiguer, entre autres: la biologie, l'écotoxicité de l'algue, la biogéographie des sargasses et des espèces associées, la dynamique spatiale et temporelle des radeaux à partir des données satellites, l'estimation de leur trajectoire à l'aide de modèles de circulation océanique, déterminer le rôle des apports fluviaux de l'Amazone et de l'Orénoque.

Objectif : Définir et mettre en œuvre un dispositif de prévision et d'alerte des échouages

Le dispositif doit pouvoir fournir des services quotidiens (en temps de crise) pour le suivi des radeaux de sargasses via des niveaux de services renforcés, s'appuyant sur le traitement de données satellites.

Une plateforme destinée à la diffusion des prévisions sera mise en place et alimentée régulièrement.

Un volet Recherche et Développement (sur les courants, sur le traitement des images satellites, la mobilisation de nouvelles sources de données) permettra une amélioration des prévisions et l'évaluation régulière des produits fournis.

Il conviendra également de maintenir le réseau expérimental de surveillance du littoral par caméras mis en place par le BRGM, sous financement initial de l'ADEME et la DEAL, fournissant des informations en temps réel sur les échouages. Il permet également de confirmer et d'améliorer les prévisions émises.

B – MISE EN ŒUVRE DE TECHNIQUES DE COLLECTES ADAPTÉES AUX LITTORAUX ANTILLAIS

Objectif : Collecter avant que les algues ne se décomposent, au plus tard 48 heures après leur échouage, en mobilisant les techniques les plus efficaces en termes de coûts, impacts environnementaux, délai de réactivité, pour chaque configuration d'échouage

Préalablement, une gouvernance territoriale devra être installée associant l'ensemble des échelons de décision et d'intervention (communes, EPCI, CTM, ETAT). Une convention multipartite précisant les engagements de chacun (humains, techniques, financiers) sera élaborée.

Un marché à bon de commandes d'acquisition et d'exploitation passé sur trois ans avec des entreprises permettra de prendre le relais des communes en cas d'échouages massifs ou de palier à l'indisponibilité de matériel en cas d'échouages plus modérés, tout en :

- stimulant le secteur privé ,
- formalisant les besoins et les engagements des prestataires au travers de cahiers des charges,
- garantissant la bonne utilisation et le bon entretien du matériel.

Le retour d'expérience montre la pertinence de déployer en amont des sites les plus complexes à traiter des solutions de barrages. Ce déploiement peut être accompagné de dispositif de collecte des algues ainsi déviées ou bloquée pour une meilleure efficacité des barrages.

Nous prolongerons également le développement et l'évaluation de nouvelles méthodes de collecte, notamment en proche côtier.

C - AMÉNAGEMENT DES ACCES ET DES SITES PÉRENNES DE STOCKAGE

Objectif : Définir et mettre en œuvre un schéma territorial des sites de stockage

Afin de faciliter l'intervention rapide par des engins de collecte et de transport, les accès aux sites seront entretenus. De nouveaux accès peuvent être créés (piste ou bande de roulement en front de littoral, rampes d'accès, de circulation, des espaces de manœuvre et de pose de benne) pour les sites les plus touchés, sous réserve de leur faisabilité (technique et/ou environnementale).

Une fois les résultats de l'étude DEAL sur les conditions de stockage actuelles connus et les résultats du projet de recherche Eco3Sar sur l'éco-toxicité des algues, il conviendra d'aménager des plateformes de stockage ou de pré-compostage de proximité. De premières plateformes tests pourront d'ores et déjà être aménagées et servir de support à l'étude. Ces plateformes de proximité sont nécessaires en cas de saturation des installations existantes lors d'échouages massifs, ou en cas de collecte de sargasses présentant trop d'indésirables pour être compostées. Ces plateformes pourraient aussi servir pour le stockage, voire pré-compostage, de déchets verts en cas de cyclones.

D- DÉVELOPPER DES PROCESS DE VALORISATION DANS UNE DYNAMIQUE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Objectif : Soutenir de nouveaux projets de valorisation

Une fois les résultats de l'étude sur l'écotoxicité des sargasses connus, nous accompagnerons la création de nouvelles plateformes de compostage. Nous approfondirons également la valorisation énergétique des algues, ainsi que tous nouveaux projets de valorisation (ex. charbon actif...).

E- CARACTERISATION DES IMPACTS

Objectif : Caractériser les impacts liés aux échouages de sargasses sur la santé

Pérenniser le financement du fonctionnement des réseaux de capteurs et investir la question du suivi long terme des populations.

Objectif : Mettre en place des études et un suivi environnemental des sites impactés

Des études, mise en place de protocole de suivi, et analyses dans le temps pourront être menées sur les sites d'échouages (et à proximité), de barrages, mais aussi sur les sites de stockage afin de caractériser les impacts, que cela soit sur la dynamiques des populations (ressources halieutiques, biocénoses...), la contamination des milieux et des organismes, les évolutions morpho-sédimentaires,...

Objectif : Anticiper la mutation des activités proches des sites les plus impactés

Il conviendra de mener une réflexion, voir des études, sur les impacts sociétaux liés aux échouages : impacts économiques, sociologiques mais aussi avoir une vision prospective sur l'aménagement du territoire. L'AFD peut être associée à cette démarche.

Indicateurs d'évaluation :

Indicateur de réalisation :

- Nombre de sites de stockage aménagés
- Capacité de valorisation soutenue (T/an)

Indicateurs d'impact :

- Tonnage d'algues collectées (T)
- % de valorisation (% Tonnage collecté/Tonnage valorisé)

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 26 400 000 €

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût État (ADEME)	Investissement					2 400 000 €
	Fonctionnement					
Coût CTM	Investissement					8 000 000 €
	Fonctionnement					
Coût État (ADEME) valorisé	Investissement					8 000 000 €
	Fonctionnement					
Coût Fonds européens..	Investissement					8 000 000 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement					26 400 000 €
	Fonctionnement					

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?

oui, en totalité, oui, à hauteur de Non

Durée totale de l'action : 4 ans

.....
.

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022												
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															